Securing Economic Renewal

A Summary of Principles and Progress

February 18, 1987

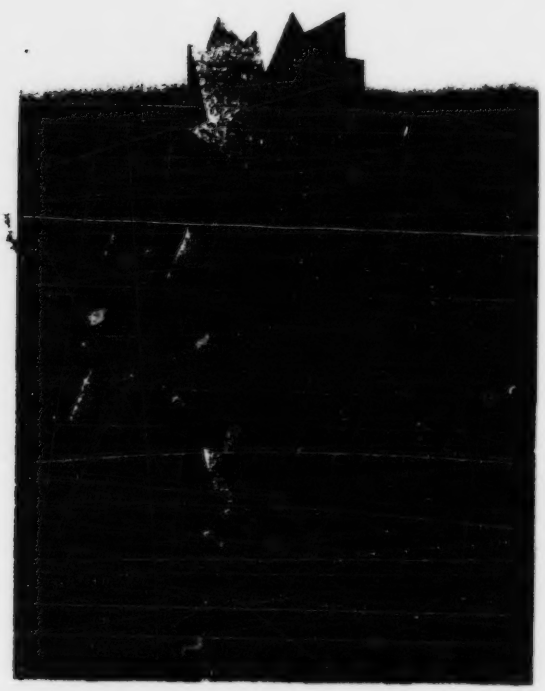

Canada

Preface

In November 1984, the Government of Canada published *An Agenda for Economic Renewal*, a document that set out the government's course for restoring health to the flagging Canadian economy.

The Agenda addressed the vital economic challenges facing a nation that must make its way in a world growing more competitive by the day. It stressed the need to encourage private sector initiative, the need to make the government less obstructive and more efficient, and the imperative of restoring good fiscal management.

Much has been accomplished. The Agenda laid out a set of principles for economic management, and we have put those principles into practice. It was an agenda for action, and we have taken action.

This booklet provides a brief review of the actions the government has taken and reports on the progress that has been made in meeting the challenges we laid out.

The Honourable Michael H. Wilson
Minister of Finance

Department of Finance Canada
Ministère des Finances Canada

Overview

By September of 1984, when the present government came into office, the need for economic renewal was pressing. The unemployment rate was almost 12 per cent. Private sector confidence was low. The investment environment was unstable.

Fifteen straight years of budget deficits had swollen the national debt to $200 billion – a burden of almost $23,000 on every Canadian household.

Government involvement in the country's affairs had become pervasive. Layers of regulation – compounded by a bewildering array of subsidies, grants and tax preferences – distorted investment decisions and business practices.

Economic performance was disappointing. Although the economy was growing again, the effects of the recession were still dragging on. Interest rates were far too high, inhibiting investment and consumer demand. The rapid increase in public debt made Canada's future economic prospects increasingly uncertain. These trends had to be reversed.

In November 1984, the government set out its philosophy of economic management and its blueprint for meeting the challenges in *An Agenda for Economic Renewal.*

Quite clearly, restoring fiscal responsibility was the starting point, and the government set itself the task of getting its fiscal house in

order. Fiscal responsibility meant reducing the deficit and slowing the growth of the national debt. The government had to restrain its spending and learn to manage its affairs more efficiently. The size of government needed to be reduced.

But economic renewal meant much more. It meant reorienting the role of government so that it provided a better framework for growth and job creation, was less of an obstacle to change and innovation and contributed to improving Canada's competitive position.

It meant adopting policies that help small business, that foster entrepreneurship and risk-taking, promote innovation and create a positive climate for the birth and expansion of new enterprises.

It meant making the Canadian economy more dynamic, more flexible and more competitive in world markets.

It did not mean cutting government spending just for the sake of cutting, but rather concentrating our efforts on doing a better job of what government should be doing, and letting the private sector do what it does best: create jobs for Canadians.

Yet for the new policies to succeed, they had to be fair and consistent with the basic sense of compassion, tolerance and justice that is characteristic of Canadian society.

Those were the challenges. Here is what has been achieved.

The Record of Action

Improving the Fiscal Situation

Continued progress in improving Canada's economy depends on keeping to a fiscally responsible course. Dealing with deficits and debt is, ultimately, about improving the well-being of Canadians. After years of runaway spending, controlling the deficit has become the key to creating durable growth, productive jobs and new opportunities in Canada.

The government has made good progress in delivering on its commitment to fiscal responsibility. For the first time in three decades, the

Chart 1

The Deficit in the 80s

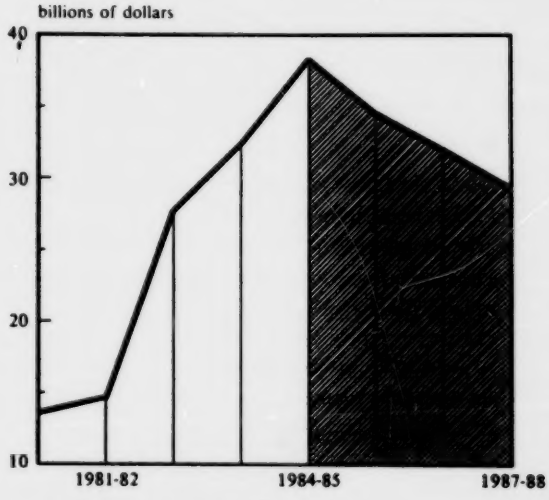

Fiscal years end March 31.

deficit will have declined in three consecutive years, from **$38.3 billion** in 1984-85 to:

$34.4 billion in 1985-86
$32.0 billion in 1986-87
$29.3 billion in 1987-88 (projected)

Most of this improvement has come about through controlling government spending. Over the three years ending in 1987-88, expenditures on government programs – the money spent on everything but public debt charges – will grow on average only **2.8 per cent per year**, down from almost **14 per cent per year** in the previous four years.

The real cost of the government is being cut back. This relative decline in program expenditures accounts for **69 per cent** of the decline in the deficit as a share of gross domestic product (GDP).

Promoting Growth in the Private Sector

Responsible fiscal management is only one part of the challenge of economic renewal. To lay the foundation for sustained growth and job creation in a competitive world, the government set itself three other goals:

- to make the government more efficient in its own operations and less obstructive to the work of the private sector;
- to create a better environment for business;
- to bring about these changes with equity and openness.

The progress made in realizing these goals has contributed significantly to Canada's economic renewal.

Over the past 2 1/2 years the government has undertaken major structural policy initiatives to bring about economic renewal. These are not unrelated initiatives. They are part of the strategy to reinforce the ability of Canadian firms to compete in the global marketplace.

Removing Obstacles to Growth

To get its own house in order, the government set up a Ministerial Task Force on Program Review to improve efficiency and effectiveness. Many task force proposals have been adopted. The public service is being made leaner and more efficient. By 1990-91, the number of public service positions will have been reduced by 15,000.

The government has also actively encouraged foreign investment. Repealing the Foreign Investment Review Act in 1985 and creating Investment Canada told the world that Canada was again open for business. The benefits were quickly evident. After Investment Canada's first full year, net foreign direct investment increased nearly 70 per cent, and portfolio investment more than doubled. This has helped reduce interest rates for Canadians and assisted in job creation.

Business Framework Legislation

In a healthy and vibrant economy, it is the private sector that generates jobs and growth. Small firms are a dynamic element. It is estimated they create eight out of 10 new jobs. But Canadian business must operate in a framework that encourages fair competition. So the government has begun to introduce new business "framework" legislation that will clearly establish a better legal environment for private sector dealings.

Competition Policy: The government achieved broad consensus among public and private sector interests on new legislation to **safeguard competition**. The resulting passage of the new Competition Act in June 1986 provides long-overdue stability.

Intellectual Property: The government has presented amendments to the Patent Act, particularly provisions on the compulsory licensing of new pharmaceutical products, ttat will **strengthen intellectual property rights** in this sector and result in significant increases in R&D. This will create more high quality jobs for Canadians.

Regulation and the Marketplace

In February 1986, the government began to improve the management of the regulatory process, to discourage unnecessary new regulation.

In November 1986, it tabled comprehensive legislation to reform the regulatory environment and increase competition in all major **transportation** modes – air, rail, marine and trucking. The competitive environment will give Canadians access to efficient transportation services at the lowest possible cost, consistent with the highest standards of safety.

The government moved soon after it took office to reduce the burden of regulation and remove discriminatory taxes on the **energy** sector. It signed the Western Energy Accord with Alberta, Saskatchewan and British Columbia, replacing the National Energy Program with a policy responding to Western Canadian concerns. Many energy taxes and charges were dropped. The government also signed energy accords enabling Newfoundland and Nova Scotia to establish royalties and taxes in their offshore regions as if the resources were on land.

Canada's **financial institutions** are in a special position of trust in maintaining the financial well-being of millions of Canadians. They are also the principal mechanism for channeling the savings of individual Canadians into the productive investment upon which the economy depends. Yet legislation governing parts of the financial industry had not been brought up to date for decades, and rapid changes during this period had been taking place in financial practices throughout the world.

The government's policy statement, tabled in December 1986, set out a fundamental

restructuring of the regulatory framework of the financial industry. Legislation to be introduced this year will enhance the safety of depositors and policyholders through a stronger system of prudential regulation, and a modern and effective supervisory system. It will permit financial institutions to engage in a broader range of activities, enhancing their competitiveness. It will also establish an ownership policy to constrain commercial/financial links.

Privatization

The government has begun selling Crown corporations that are no longer required to meet public policy goals. Privatization can bring increased vigour and efficiency to both the corporation and the economy – and to reinforce the commitment to this process, the Prime Minister has appointed a Minister with special responsibility for privatization.

Eight divestitures have taken place so far, including Pêcheries Canada, Nanasivik Mines, Canadian Arsenals, Canadair and the de Havilland Aircraft Company. More are coming. The sale of Teleglobe Canada, an overseas telecommunications carrier, will be completed soon. The sale of Fishery Products International is in the works.

Privatization gives former Crown corporations access to new sources of funds, making them more competitive. It gives individual Canadians a chance to participate through equity investment. And it can stimulate the performance of corporations sold. For example, de Havilland now has a backlog of orders and has increased employment in its Toronto and Winnipeg plants.

Science and Technology

In an age of rapid technological change, research and development is vital to Canada's future prosperity. The government is concerned about the relatively small spending by the private sector on R&D. Encouraging enhanced private sector R&D and industrial innovation, which creates jobs, is a special challenge for Canadian science policy.

The government is helping. It has maintained tax incentives equalled by few other industrialized countries, including refundability of R&D tax credits for smaller Canadian R&D firms. It has established an innovative approach to matching public and private sector funding of R&D in our universities, thus providing increased resources for research.

The government is pushing to keep Canada on the frontiers of science. The Canadian Space Plan, adopted in 1986, builds on our demonstrated space science strengths and achievements. The government has also signed a number of cooperative science and technology agreements with the provinces.

In addition to indirect support through the tax system, direct federal expenditures on science

and technology in 1986-87 will amount to about $4 billion. With expenditures of this magnitude, the government must ensure the funds are directed to the highest R&D priorities.

The Prime Minister will chair a National Advisory Board on Industrial Technology. This body will assess national science and technology goals and policies, and their application to Canada's growth and competitiveness.

Tax Reform

One of the government's priorities is to protect the integrity of the tax system. Many steps have already been taken to this end – through curtailing abuses, closing tax shelters and introducing a minimum personal income tax to ensure that high-income Canadians pay their share of tax.

The next step is tax reform, which will usher in a new era with a fairer, simpler, more effective system.

The government will propose changes based on these objectives:

- Lower income tax rates will allow all Canadians to keep more of their earnings, to spend, save or invest as they choose.
- To broaden the tax base, a wide range of tax preferences, mainly benefiting corporations and upper-income earners, will be eliminated, reduced or modified.
- In order to lower corporate tax rates to levels competitive to those in other countries, a wide variety of corporate tax write-offs and other preferences have to be removed or extensively reduced. The fundamental strategy is to ensure that profitable corporations pay their fair share of federal corporate income tax.
- Canada's antiquated federal sales tax will be modernized to make it fairer and less discriminatory.
- The refundable sales tax credit will be enhanced to make the personal tax system more socially progressive and the sales tax fairer.

Tax reform will complement and reinforce economic renewal. It will inaugurate a new era of tax fairness permitting the government to rely less on personal income taxes while providing improved benefits for low-income Canadians. It will stimulate investment and keep Canada competitive. It will reinforce overall fiscal stability, giving greater assurance that revenue goals will be met, and met fairly.

Meeting International Challenges

Canadian business faces tough challenges in a world of growing protectionist measures and

threats. Access to world markets cannot be taken for granted. To secure and improve our access, the government is pursuing a two-track trade policy.

In September 1985, the Prime Minister proposed negotiations toward a bilateral trade deal with the United States. These negotiations are now under way. The government is committed to an agreement that is comprehensive in scope and offers clear and tangible benefits for Canada.

Canada was also one of the leading architects of the Uruguay Round of multilateral trade negotiations, which began in October 1986. These negotiations will address several new issues and deal seriously, for the first time, with agricultural trade problems such as the escalating subsidy wars that have hurt Canadian grain producers.

The Regional Dimension

The renewed health of Canada's economy masks a number of regional economic problems, particularly in Atlantic and Western Canada, regions dependent on primary resource sectors. Canada has little influence over resource prices, which are set internationally. The challenge is to cushion the short-term impacts of severely depressed prices, and to help producers adjust to market realities.

Regional Challenges

Disparities in **Atlantic Canada** are exemplified by low levels of earned income and high unemployment rates. To help address the concerns of the region, the government:

- has signed energy agreements with Newfoundland and Nova Scotia, creating a positive environment for oil and gas development;
- has signed Economic and Regional Development Agreements with the Atlantic provinces;
- is providing up to $1 billion in loan guarantees and low interest rates for certain investments in the region through the Atlantic Enterprise Program;
- is directing an additional $600 million in federal procurement to the region through the Atlantic Opportunities Program;
- has maintained the federal investment tax credit for Atlantic Canada, and enriched it for Cape Breton;
- will shortly establish an Atlantic Canada Opportunities Agency, to be headquartered in Atlantic Canada, to co-ordinate federal development initiatives in the area.

Western Canada's exposure to sharp fluctuations in resource prices was graphically illustrated in 1986 by developments in energy and grain markets. While the Western Accord created the positive investment climate that brought a record boom in oil and gas activity in 1985, the boom ended with the collapse of world oil prices in 1986. The government moved quickly in April 1986 to make changes to the Petroleum and Gas Revenue Tax, increasing the credit to small producers and setting the tax rate on production from the Suncor and Syncrude synthetic oil plants at zero. When it became apparent that prices would not recover quickly, the government eliminated the PGRT completely, ahead of schedule.

Canada's grain farmers are efficient and highly competitive internationally. Yet they, too, have been challenged by events beyond their control. In 1984 and 1985, assistance was given to producers affected by drought under the Crop Insurance and Special Drought Assistance programs. Grain production rebounded in 1986 to record levels – only to be caught by a sudden escalation of the export subsidy war between the United States and European grain producers.

In response, the government took unprecedented action. With world grain prices falling rapidly, record payments were made under the Western Grain Stabilization Act. To cut farm costs, the government effectively eliminated federal excise taxes on fuels for farm use and froze grain freight rates. Including transportation assistance and the $1 billion Special Grains Assistance Program, federal support to Canadian grain farmers for the 1986 crop will total about $3.5 billion.

The government is committed to seeing that Canadian grain remains competitive in world markets. It will keep exerting pressure at international meetings for an end to the current subsidy war.

Responsiveness to Individual and Social Needs

From the beginning of its mandate, the government has sought to enhance Canada's status as a modern, tolerant and caring nation whose citizens are secure and prosperous. The government is working to increase opportunities for Canadians to participate fully in our society, to encourage initiative and self-reliance, and to direct scarce resources to those most in need.

Barriers to getting into the workforce are particularly unfair because they deprive individuals of the best possible form of income security – a job. Many groups and individuals have been faced with obstacles to equal participation. For this reason, the government has made special efforts to open opportunities to Canadians who face particular problems in finding employment.

To secure meaningful jobs, Canadians must be equipped to cope with rapidly changing labour markets. Under the Canadian Jobs

Strategy, the government has given greater emphasis to on-the-job training, upgrading skills and helping individuals enter the labour force.

For retired Canadians, the key to self-reliance is an adequate pension. The government has made dramatic improvements to the pension system.

Employer-sponsored pension plans in federal jurisdiction must now meet higher standards. More Canadians, including many part-time workers, may join such plans now and they will accumulate better pensions because of improved portability and vesting. New provisions will help ensure that the death of a plan member or the breakdown of a plan member's marriage will not leave the member's spouse in need.

The Canada Pension Plan has been put on a firm financial footing, with a flexible retirement age and improved disability and survivor benefits.

Tax assistance for those who save for retirement mainly through RRSPs is being put on a more equal footing with that available through employer-sponsored pensions. As well, individuals who cannot make their full contributions in any one year may make up the difference at any time during the next seven years.

The government has also made changes to the rules governing registered retirement income funds. The changes will make RRIFs a more useful retirement income tool.

The measure of a caring society lies in the help it provides to those most in need. The government has improved its social programs accordingly. For instance:

- Recipients of social assistance will have better employment prospects as a result of special **three-year federal-provincial programs** which started last year.
- Low-income families with children are benefiting from **increases in the child tax credit**. Over three years, the credit will go up by 36.5 per cent or $140 per child, to $524.
- Four million low-income families and individuals are now receiving **refundable sales tax credits**.
- All widows and widowers aged 60 to 64 who are in need are now eligible for the **spouses' allowance**.
- **Disabled Canadians**, along with **veterans** and their surviving spouses, are now receiving **improved benefits**.
- A new policy has been adopted for settling comprehensive land claims of our Native people, and the **Indian Act** has been amended to **prohibit discrimination against women**.
- A new **Divorce Act has simplified** – and made less costly – divorce proceedings for thousands of Canadians. Initiatives are

being taken to ensure that child support, custody and access orders are enforced.

- A **new housing policy** and thoroughly revamped housing programs are targeting financial support to lower-income Canadians.

Social programs must adapt to the evolving needs of Canadians, to changing family relationships and responsibilities. Thus, for example, the government has embarked upon discussions with the provinces to establish **a national child care strategy**. The goal is high-quality, affordable care for our children.

A Record of Progress

The policy actions the government has taken over the last 2 1/2 years have had a positive impact on the economy.

The **results** are impressive evidence that economic renewal is working.

- **Canada's output growth** has averaged 3.2 per cent a year, a pace **unmatched** by any of our major trading partners except Japan.
- **675,000 jobs have been created**. No other major industrialized country in the world has matched our record in creating jobs.
- The **unemployment rate** has dropped two percentage points.
- Short-term **interest rates** are at their lowest levels in nearly a decade.
- **Mortgage rates** are at nine-year lows, substantially reducing monthly mortgage payments for thousands of Canadians.
- **Home-building** by Canadians is at an eight-year high.
- **Consumer confidence is higher** than it has been in years, and has provided a major impetus to growth.

Chart 2

Real Output Growth Since September 1984

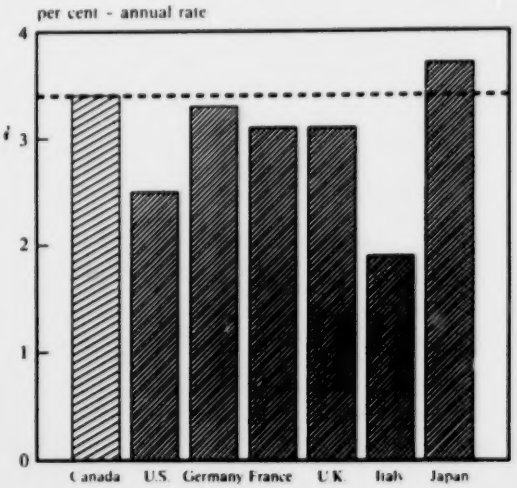

Note: The most recent data point is 1986:Q3, except for France which is 1986:Q2.

Source: OECD Main Economic Indicators

- **Inflation is down and stable** at 4 per cent. It is projected to decline further before the end of the year.

More remains to be done. The tax system will be reformed. The development of resource industries demands close attention, as does the challenge of enhancing regional development. Science and technology will be promoted. A national effort will be made to improve child care. Deregulation will continue.

Chart 3

Employment Growth Since September 1984

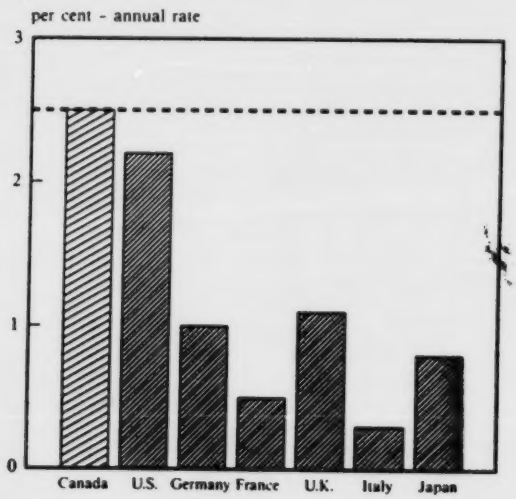

Note: The most recent data point is 1986:Q3, except for the U.K. which is 1986:Q2. Data for France are an index.

Source: OECD Quarterly Labour Force Statistics

The Economic Renewal program is working. It is delivering more growth, more jobs and more opportunities for Canadians now. It is building new confidence at home and, by changing our image abroad, it is helping to attract the investment that Canada needs. Staying the course is the key to future prosperity.

Chart 4

The Unemployment Rate 1983-1987

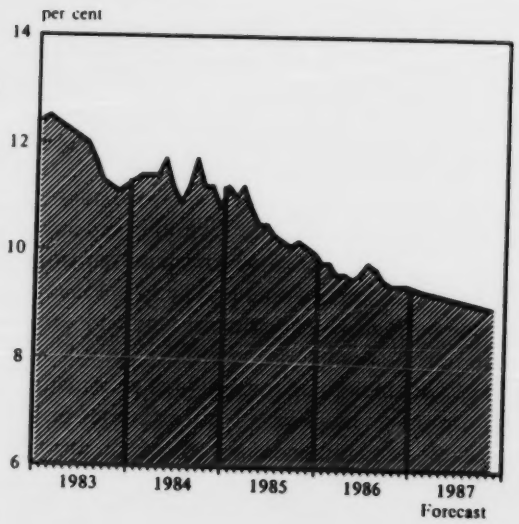

Securing Economic Renewal

The Agenda for Economic Renewal: Principles and Progress

The Honourable Michael H. Wilson
Minister of Finance
February 18, 1987

Department of Finance Canada
Ministère des Finances Canada

Preface

In November 1984, the Government of Canada published *An Agenda for Economic Renewal*, a document that laid out the government's course for restoring health to the flagging Canadian economy. The Agenda provided a comprehensive and consistent framework for recovery, and for forging an economy that would create productive jobs for Canadians.

The Agenda for Economic Renewal addressed the vital economic challenges facing a nation that must make its way in a world growing more competitive by the day. It stressed the need to encourage private sector initiative, the need to make the government less obstructive and more efficient, and the imperative of restoring good fiscal management.

Much has been accomplished. The Agenda laid out a set of principles for economic management, and we have put those principles into practice. It was an agenda for action, and we have taken action.

Our principal objective has been to improve the competitive position of Canadian business, at home and abroad, so that the country will grow and thrive and its people prosper in a caring and open society. This objective underlies each of the many initiatives we have taken – in restoring fiscal order, in reforming regulation, in encouraging investment and initiative, in everything we have done. Success in this objective will enable us to expand our markets and stimulate economic growth. From prosperity will flow the resources to meet social needs.

More remains to be done. The tax system will be reformed. A national child care strategy will be put in place. The deficit will be reduced further. Deregulation will continue. Science and technology will be promoted. The development of resource industries demands our close attention, as does the challenge of enhancing regional development.

The government is committed to these efforts. We are undertaking them in the spirit – and in the directions – established in the first half of our mandate.

The record we have established is extensive, consistent and solid. The purpose of this paper is to report on the substantial progress that we have made in implementing many of the elements in the Agenda for Economic Renewal. In the 2½ years since we issued that Agenda, Canada has made great progress. We must make further progress. Our agenda is ongoing.

Michael Wilson

The Honourable Michael H. Wilson
Minister of Finance

Canada

Table of Contents

1. **Overview** 1

2. **The Fiscal Record and Outlook** 5

3. **The Policy Record** 9

- Removing Obstacles to Growth 9
  - Government Efficiency 9
  - Business Framework Legislation 9
    - Competition Policy 9
    - Intellectual Property 9
  - Financial Sector Reform 10
  - Regulation and the Marketplace 10
  - Privatization 11
- Promoting Private Sector Growth 11
  - Research and Development 11
  - International Investment 12
  - Small Business 12
  - Tax Reform 12
- Meeting International Challenges 13
  - Trade 13
  - International Economic Relations 14
  - Official Development Assistance 14
  - Defence 14
- The Regional Dimension 14
  - Principles 14
  - Challenges 15
- Responsiveness to Individual and Social Needs 16
  - Labour Market Participation 16
  - Pension Reform 16
  - Improving Social Benefits and Programs 16

4. **Economic Performance** 19

5. **The Record in International Perspective** 23

List of Tables

The Three-Year Fiscal Record 2

Summary Statement of Transactions, 1984-85 to 1987-88 6

The Budgetary and Primary Deficit 7

List of Charts

The Deficit in the 80s 2

The Deficit as a Percentage of the Economy 5

Nominal and Real Program Expenditure Growth 5

Real GDP/Final Domestic Demand 19

The Bank of Canada Lending Rate 20

Consumer Price Index 21

The Unemployment Rate 21

Canada-United States Deficit Comparison 23

Canada-United States Comparison of Changes in Deficits, Revenues and Expenditures 23

Canada-United States Comparison of Growth in Real Program Spending 24

Real Output Growth Since September 1984 24

Employment Growth Since September 1984 25

Manufacturing Unit Labour Costs 25

Chapter 1 – Overview

By September of 1984, when the present government came into office, the need for economic renewal was pressing. Unemployment was too high. Private sector confidence was low. The investment environment was unstable.

Government was contributing to these problems. Fifteen years of consecutive and growing budget deficits had swollen the national debt to $200 billion – nearly half of Canada's entire annual income; left unchecked, the debt burden would have become crippling. Government involvement in the country's economic affairs had become pervasive: regulation, Crown ownership and a bewildering array of subsidies, grants and tax expenditures had distorted the market signals for private sector decision-making. Far too many investment decisions were based on government incentives rather than on sound business principles. The competitiveness of the Canadian economy was being undermined.

It was a malaise that fed on itself. The more distortions the government produced, the more it had to produce. The more it subsidized, the more it had to subsidize. The more it regulated, the more it had to regulate. The more it spent, the more it was driven to spend.

The result was inevitable. By mid-1984, economic performance was disappointing. Although the economy was growing again, growth was uncertain, being driven primarily by the strong U.S. economy, and the lingering effects of the recession were still being felt. The unemployment rate stood at almost 12 per cent. Interest rates were far too high, inhibiting the growth of investment and consumer demand. And the rapid increase in public debt made Canada's future economic prospects increasingly uncertain. These dangerous trends had to be reversed to improve economic performance and create a positive environment for sustained economic expansion.

Where to begin the road to economic renewal, to durable growth and to the creation of productive jobs? In November of 1984, the Agenda for Economic Renewal set out the government's philosophy of economic management and its blueprint for the renewal of the Canadian economy.

Quite clearly, restoring fiscal responsibility was the starting point, and the government set itself the task of getting its fiscal house in order. Fiscal responsibility meant reducing the deficit and slowing the growth of the national debt. Expenditure restraint and good management were to be the cutting edge of deficit reduction. The size and role of government needed to be reduced.

But economic renewal meant much more. It meant reorienting the role of government so that it provided a better framework for growth and job creation, was less of an obstacle to change and innovation and contributed to improving Canada's competitive position.

It meant adopting policies that foster entrepreneurship and risk-taking, promote innovation and create a positive climate for the birth and growth of new enterprises.

It meant making the Canadian economy more dynamic, more flexible, and more competitive in world markets.

It did not mean cutting spending just for the sake of cutting, but concentrating our efforts on doing a better job of what government should be doing, and letting the private sector do what it does best – create jobs.

Yet for the new policies to succeed, they had to be fair and consistent with the basic sense of compassion, tolerance and justice that is characteristic of Canadian society.

Those were the challenges. What have we done to meet these challenges? Here is what has been achieved.

The government has made substantial progress in delivering on its fiscal commitment. The deficit is down (see Chart 1) from $38.3 billion in 1984-85 to $32.0 billion in 1986-87 and is projected to decline further to $29.3 billion in 1987-88. The three-year decline will be 23.5 per cent.

The major part of this deficit reduction has come about through controlling government spending. Over the

Chart 1

The Deficit in the 80s

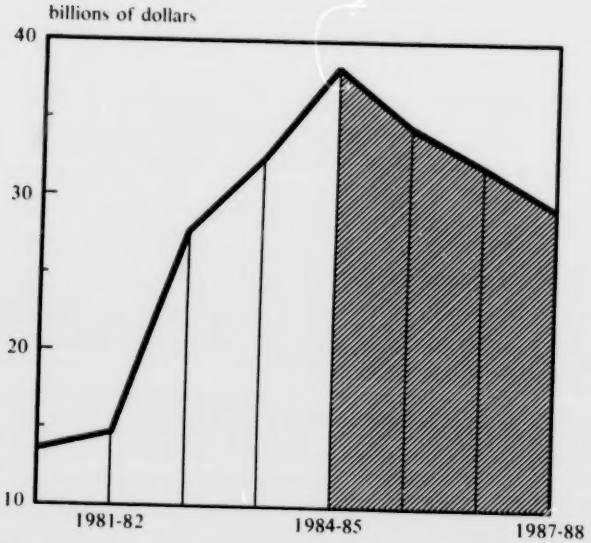

Fiscal years end March 31.

three years ending in 1987-88, program expenditures – total budgetary expenditures less public debt charges – will have advanced on average 2.8 per cent per year, down from almost 14 per cent per year in the previous four years. In "real" terms – after adjusting spending for inflation as measured by the consumer price index – program expenditures will have **declined** on average by more than 1 per cent per year over the three years ending in 1987-88.

The real size of the government is being cut back. From 1984-85 to 1987-88, program expenditures as a share of the economy will drop 2.2 percentage points. This relative decline in program expenditures (see Table 1) accounts for 69 per cent of the decline in the deficit as a share of gross domestic product (GDP).

The government has also undertaken major structural policy initiatives to bring about economic renewal. These are not unrelated initiatives. They are an integral part of our strategy to reinforce the ability of Canadian firms to compete in the global marketplace.

Table 1

The Three-Year Fiscal Record
(as a percentage of GDP)

	1984-85	1987-88	Change	Contribution to change[1] (per cent)
Budgetary revenues	16.0	17.2	1.2	37
Budgetary expenditures	24.6	22.6	–2.0	63
Budgetary deficit	8.6	5.4	–3.2	100
Expenditure components				
Program expenditures	19.6	17.4	–2.2	69
Public debt charges	5.1	5.2	0.2	–6

Note: Figures may not add due to rounding.

(1) A positive sign indicates a contribution to a reduction in the deficit as a share of GDP.

The government has made substantial progress in removing obstacles to growth in the Canadian economy. It has:

- replaced the National Energy Program with a market-oriented energy policy, decontrolling energy prices and eliminating discriminatory sector-specific taxes;
- scaled back regulation of the transportation sector;
- replaced the Foreign Investment Review Agency with Investment Canada, giving it a strong mandate to attract foreign investment;
- set out a comprehensive policy framework to increase the competitiveness of financial institutions and enhance consumer protection;
- moved ahead with privatization: eight Crown corporations that no longer served public policy purposes have already been sold to the private sector, and more will follow;
- legislated a new Competition Act to ensure healthy competition and to increase competitiveness in world markets.

The government has created a better climate to invest by removing tax preferences, by substituting lower corporate statutory rates of taxation for tax credits, and by simplifying taxes for small business. The government will introduce proposals for a comprehensive reform of the Canadian tax system, to make the system simpler and fairer. Support for research and development, central to a dynamic economy, has been improved through changes to tax incentives and the granting systems.

Canada's economic prospects will be increasingly shaped by its ability to compete in the world marketplace. The government has placed great stress on improving productivity and enhancing Canada's international competitiveness. It has also taken several major initiatives to improve access to foreign markets. Negotiations with the United States towards a bilateral trade agreement were proposed by the Prime Minister in September 1985 and are now well under way. The government was one of the leading architects of the Uruguay Round of multilateral trade negotiations, which got under way in September 1986.

The results of economic renewal are apparent. Over the last 2½ years, real output growth in Canada has outstripped that of all the major industrial countries except Japan, and our growth has come almost totally from domestic sources. The unemployment rate in January was 9.7 per cent, down from 11.7 per cent in September 1984. From September 1984 to date, 675,000 jobs have been created. The pace of job creation in Canada is unrivalled among the major industrialized countries of the world.

Chapter 2 – The Fiscal Record and Outlook

The government has taken strong action to reverse the dangerous fiscal trends of the past. It brought the budgetary deficit down from a record high of $38.3 billion in 1984-85 to $34.4 billion in 1985-86. The deficit will keep going down – to $32.0 billion in 1986-87 and $29.3 billion in 1987-88 (see Table 2). This will be the first consecutive three-year decline in the deficit in three decades. Relative to the size of the economy, the deficit will decline from 8.6 per cent of GDP in 1984-85 to 5.4 per cent in 1987-88 (see Chart 2).

The reduction has been achieved mostly by controlling government spending. Total budgetary expenditures are projected to grow on average by only 3.9 per cent per year for the three years ending in 1987-88. This means that budgetary expenditures in real terms will be roughly unchanged over these three fiscal years. By comparison, in the previous four-year period, real budgetary expenditures grew by 27.8 per cent, an average of more than 6 per cent per year.

For program expenditures (budgetary expenditures less public debt charges) the record on restraint is even more striking. For the three years ending in 1987-88, program expenditures will have grown on average only 2.8 per cent per year. In real terms, program spending is declining on average by more than 1 per cent per year over the three years ending in 1987-88. In the previous four years, real program spending grew on average more than 5 per cent per year (see Chart 3). As a percentage of GDP, program expenditures will be down 2.2 percentage points compared to the 1984-85 level, accounting for 69 per cent of the decline in the deficit as a share of the economy.

The government's financial requirements (a comprehensive measure of its demands on credit markets) are also down sharply from $29.8 billion in 1984-85 to $24.0 billion in 1986-87 and will fall further to $21.3 billion in 1987-88. Relative to GDP, financial requirements will fall from 6.7 per cent in 1984-85 to 3.9 per cent in 1987-88, the lowest ratio in six years.

Chart 2

The Deficit as a Percentage of the Economy

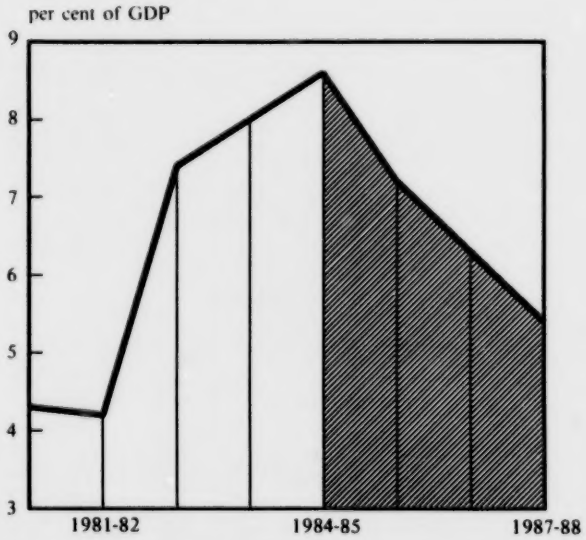

Fiscal years end March 31.

Chart 3

Nominal and Real Program Expenditure Growth

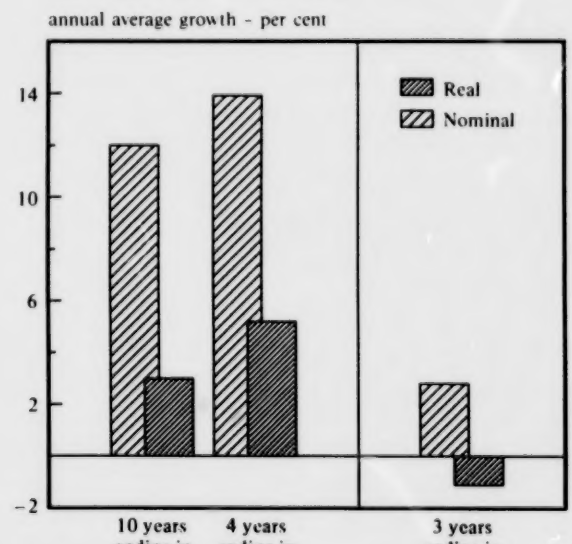

Canada

Table 2

Summary Statement of Transactions, 1984-85 to 1987-88

	1984-85 (actual)	1985-86 (actual)	1986-87 (estimate)	1987-88 (forecast)
	(billions of dollars)			
Budgetary transactions				
Revenues	70.9	76.8	84.7	93.2
Expenditures	−109.2	−111.2	−116.6	−122.6
Deficit	−38.3	−34.4	−32.0	−29.3
Net non-budgetary receipts	8.5	4.1	7.9	8.0
Financial requirements[1]	−29.8	−30.3	−24.0	−21.3
Budgetary revenues				
Percentage change	10.4	8.4	10.2	10.1
Percentage of GDP	16.0	16.1	16.7	17.2
Budgetary expenditures				
Percentage change	13.0	1.8	4.9	5.1
Percentage of GDP	24.6	23.3	23.0	22.6
Program expenditures				
Percentage change	10.5	−1.1	4.2	5.6
Percentage of GDP	19.6	18.0	17.7	17.4
Public debt charges				
Percentage change	24.2	13.3	7.2	3.4
Percentage of GDP	5.1	5.3	5.4	5.2
Budgetary deficit				
Percentage of GDP	8.6	7.2	6.3	5.4
Financial requirements[1]				
Percentage of GDP	6.7	6.4	4.7	3.9
Net public debt				
Percentage change	23.8	17.3	13.7	11.0
Percentage of GDP	44.9	49.0	52.4	54.4
Gross domestic product[2]				
Percentage change	9.3	7.5	6.3	7.0

Note: Figures may not add due to rounding.

[1] Excluding foreign exchange transactions.

[2] For the calendar year in which the fiscal year begins.

Net public debt doubled between 1981-82 and 1984-85. Reflecting the reduction in the deficit since then, the growth in the public debt has slowed appreciably. The growth rate will decline to 11 per cent in 1987-88 compared to an average of 23.5 per cent in the four years up to 1984-85. The goal of stabilizing the debt-to-GDP ratio is now much closer to reality.

The slowdown in the growth of the debt has been accompanied by declines in interest rates, so that the growth of public debt charges is down sharply. After rising by more than 24 per cent in 1984-85, public debt charges are projected to rise by only 3.4 per cent in 1987-88. This is the smallest increase since 1960. For the first time in 14 years, public debt charges will be growing more slowly than the economy.

The magnitude of the government's effort to slow the growth of debt and interest charges can be shown by separating the deficit into net public debt charges and the primary deficit. Net public debt charges are defined as gross public debt charges less return on investments. The primary deficit – in essence, the excess of program expenditures over tax revenues – is a measure of the ability of the government to pay for ongoing program expenditure commitments. The primary deficit will be down sharply – from $20.1 billion in 1984-85 or 4.5 per cent of GDP, to $5.3 billion or 1.0 per cent of GDP in 1987-88 (see Table 3).

The decline in the primary deficit reflects the policies implemented since November 1984. The government has been steadily implementing its fiscal planning principles:

- **Principle**: to reduce the growth in the national debt to no more than the growth of the economy.

  Progress: the government has significantly cut the growth rate of the national debt – from 23.5 per cent per year in the four years prior to taking office to 11 per cent in 1987-88.

- **Principle**: to achieve continuing, sizeable year-over-year reductions in the deficit.

  Progress: the deficit will have been reduced each year, and by an average of about 8 per cent per year, in the three-year period ending in 1987-88.

- **Principle**: to ensure substantial year-over-year reductions in financial requirements.

  Progress: financial requirements are being reduced from $29.8 billion in 1984-85 to $21.3 billion in 1987-88, a decline of 28.5 per cent in just three years.

- **Principle**: to ensure that the greater part of the progress is achieved through expenditure restraint and good management.

  Progress: reductions in program spending will be responsible for 69 per cent of the decline in the deficit as a share of the economy.

Table 3

The Budgetary and Primary Deficit

	1984-85 (actual)	1985-86 (actual)	1986-87 (estimate)	1987-88 (forecast)
		(billions of dollars)		
Budgetary deficit	38.3	34.4	32.0	29.3
Percentage of GDP	8.6	7.2	6.3	5.4
Net public debt charges	18.2	21.7	23.3	24.1
Percentage of GDP	4.1	4.6	4.6	4.4
Primary deficit	20.1	12.7	8.7	5.3
Percentage of GDP	4.5	2.7	1.7	1.0

Note: Figures may not add due to rounding.

These principles will continue to guide our actions. The progress we have already made has played a large role in restoring the vigour of Canada's economy. Continued adherence to our fiscal principles will ensure further progress in bringing about economic renewal – and provide a larger, sustainable base for new policy initiatives.

Chapter 3 – The Policy Record

Responsible fiscal management is only one part of the challenge of economic renewal. To lay the foundation for sustained growth and job creation in a competitive world, the government set itself three other goals:

- to make the government more efficient in its own operations and less obstructive to the work of the private sector;
- to create a better environment for business;
- and to bring about these changes with equity and openness.

The progress made in realizing these goals has contributed significantly to Canada's economic renewal.

Removing Obstacles to Growth

The Agenda for Economic Renewal stressed that the government had become too large and too intrusive in the Canadian economy. It was directly undertaking activities better left to the private sector. Worse, it was discouraging private sector initiative, especially within the small business community, by a welter of confusing and often inappropriate regulations.

To respond to these problems, the government has reoriented and redirected its role in the economy, and is overhauling the regulatory framework affecting the private sector.

Government Efficiency

The government recognized that it had to get its own house in order. One of its first acts upon taking office was to establish a Ministerial Task Force on Program Review to examine how government could be made more efficient and effective. Task Force objectives included the identification of opportunities for reducing duplication and overlaps, as well as opportunities for making programs more responsive to the needs of the public.

The findings of the Task Force's study teams were published on March 11, 1986 in a series of comprehensive reports. The government has adopted many of the proposals for better management and has mandated major productivity improvements throughout its operations.

Operational spending has been reduced and future growth is being controlled by the elimination of automatic inflation adjustments, by increased cost recovery, by improved cash management and by asset disposal. By 1990-91, the number of public service positions will have been reduced by 15,000.

Business Framework Legislation

In a healthy and vibrant economy, it is the private sector that generates growth and jobs. To achieve these results, the private sector must operate in a framework that encourages competition. But competitive markets must be fair – and be seen to be fair. The government has begun to introduce new business framework legislation that will clearly establish a better legal environment for private sector dealings in the modern marketplace.

Competition Policy: The government achieved broad consensus among public and private sector interests on the urgent need for, and specific format of, new legislation to safeguard competition. The resulting passage of the new Competition Act in June 1986 provides long overdue stability in this important area of business framework legislation.

Intellectual Property: Effective protection of intellectual property rights is basic to the promotion of individual creativity and industrial innovation. The government has presented legislation amending the Patent Act. The proposed amendments will provide pharmaceutical companies with strengthened intellectual property rights which will result in dramatic increases in pharmaceutical R&D and associated high quality jobs in Canada.

The government is also committed to modernizing Canada's antiquated copyright legislation, and will shortly introduce appropriate changes to the Copyright Act.

Financial Sector Reform

Canada's financial institutions occupy a special position of trust in maintaining the financial well-being of millions of Canadians. They are also the principal mechanism for channeling the savings of individual Canadians into the productive investment on which the economy depends. Yet legislation governing parts of the financial industry had not been brought up to date for decades, and rapid changes have been taking place in financial practices throughout the world.

The government published a discussion paper on financial institutions in April 1985 and subsequently engaged in extensive consultations with the industry and provincial governments. In December 1986, the government tabled a policy paper that set out a comprehensive framework for restructuring the financial industry. This provides the basis for legislation to be introduced in 1987 that will:

- enhance the safety of depositors and insurance policy holders through a stronger system of prudential regulation and a modern and effective supervisory system;
- allow institutions to engage in a broader range of activities, thus enhancing their competitiveness at home and abroad; and
- establish an ownership policy to constrain commercial/financial links.

Regulation and the Marketplace

In February 1986, the government embarked on a strategy to improve the management of the regulatory process. Administrative measures have also been established to discourage unnecessary new regulation, including comprehensive review procedures for proposed new regulation and advance publication of proposed regulations to encourage public discussion.

The government moved quickly to free up market forces in two important sectors which had suffered from excessive or inappropriate regulation: transportation and energy.

In November 1986, the Minister of Transport tabled comprehensive legislation aimed at reforming the regulatory environment and increasing competition in all major transportation modes – air, rail, marine and trucking. Regulations governing the supply and pricing of air services will be reduced significantly, and new competitive provisions will yield more flexible rail freight rates and services. In the trucking sector, the new Motor Vehicle Transport Act will significantly reduce economic regulations and lead to uniformity of rules across the country. These measures will provide an environment in which Canadians can have improved access to efficient transportation services at the lowest possible cost consistent with the highest standards of safety.

The government has reduced the burden of regulation and ended discriminatory taxes that had been imposed on the energy sector under the National Energy Program (NEP). In March 1985, the Western Energy Accord was signed with Alberta, Saskatchewan and British Columbia. The regulated price for oil was abolished, and oil prices were again determined by world market forces. The discriminatory Petroleum Incentives Program was eliminated for most activities on March 31, 1986. A grandfathering regime for certain frontier activities was also put in place until December 31, 1987.

In 1985, the government eliminated the Natural Gas and Gas Liquids Tax, the Oil Export Charge, the Canadian Ownership Special Charge and the Petroleum Compensation Charge. The government brought forward legislation to implement its agreement with the producing provinces to phase out by 1989 the Petroleum and Gas Revenue Tax (PGRT). When the oil and gas sector was hard hit by falling world oil prices in 1986, the government responded by eliminating the PGRT effective October 1, more than two years ahead of schedule, thus removing the last special federal tax on oil and gas producers.

The federal government and the producing provinces agreed in October 1985 to move towards deregulation of natural gas. Export price and volume controls on natural gas were relaxed, allowing Canadian producers to compete vigorously in export markets. On November 1, 1986, after extensive discussions with the provinces, domestic natural gas prices were deregulated, allowing producers and users of natural gas to enter into direct sales. The policy provides for greater flexibility in export pricing, which is being monitored by a federal-provincial committee, while maintaining a gas export surplus test.

The Atlantic Accord was signed with the province of Newfoundland in February 1985. In August 1986, the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources

Accord was signed, replacing the 1982 energy agreement. With these agreements, joint federal-provincial boards will manage offshore resources, and the two provinces have the right to establish royalties and taxes in the offshore as if the resources were on land. Development funds have been provided to assist with the building of related infrastructure.

The government also introduced the Frontier Energy Policy, in October 1985, to encourage the development of northern and offshore petroleum resources. The policy removed the 25-per-cent Crown share which had been one of the most contentious aspects of the NEP. It also provided for a new land management regime with less government intervention, and a new profit-sensitive royalty system. To encourage continued exploration activity in the period until development takes place, a 25-per-cent exploration tax credit has been introduced.

Privatization

The principal motivation for privatization of Crown corporations is the increased vitality and efficiency it can bring to both the corporation and the economy. Privatization gives former Crown corporations access to new sources of investment capital. It can also offer individual Canadians the opportunity to participate through equity investment.

The government has begun selling Crown corporations that are no longer required to meet public policy goals. To reinforce the commitment to this process, the Prime Minister has appointed a Minister responsible for privatization.

Eight divestitures have taken place so far, from relatively small operations such as Pêcheries Canada and Nanisivik Mines to middle-sized ones such as Canadian Arsenals and Canadian National's trucking division, and to relatively large companies such as the de Havilland Aircraft Company and Canadair. The government has also sold the majority of its shares in the Canada Development Corporation.

Privatization can stimulate the performance of corporations in sectors where competition and increased productivity are essential. For example, de Havilland now has a backlog of orders, and has increased employment in its Toronto and Winnipeg plants.

More privatizations are coming. The sale of Teleglobe Canada, an overseas telecommunication carrier, will be completed soon. Fishery Products International, after restructuring, is being offered to the public through a share offering. The sale of interests in Air Canada, Petro-Canada and other Crown corporations, possibly by public share offerings, is under review.

Promoting Private Sector Growth

Research and Development

In an age of rapid technological change, research and development is vital to the future prosperity and economic security of Canadians. Technological innovation by industry is essential to meet the international challenge of enhancing competitiveness and improving productivity. Basic research, and the advancement of knowledge in our universities, are keys to economic and social progress. Scientific research by government is also important in achieving national science and technology goals.

Of special concern to the government is the relatively small proportion of R&D spending by the private sector in Canada. It is the private sector that is best able to match research effort with market opportunities, and to translate this effort, through technological innovation, into employment for Canadians. Encouraging greater private sector R&D and industrial innovation continues to be a major priority of the government and a clear challenge to the private sector.

The government has introduced a number of initiatives to help meet this challenge. It has enhanced a tax incentive system equalled by few other industrialized countries, by introducing the refundability of R&D tax credits for smaller Canadian R&D firms, by broadening the definition of R&D, and by providing better access to risk capital from investment and retirement savings plans. The government has established an innovative approach to the funding of R&D in our universities, with increased federal support to granting councils and a public-private sector matching funds program. This will enhance co-operation, facilitate the transfer of ideas and strengthen the links among university and private sector researchers.

In co-operation with the private sector, the government is also pursuing major initiatives to keep Canada on the frontiers of science. The Canadian Space Plan, adopted in 1986, builds on demonstrated Canadian strengths and

achievements in space science. The government has also signed a number of co-operative science and technology agreements with the provinces.

In addition to indirect support through the tax system, direct federal expenditures on science and technology in 1986-87 will amount to some $4 billion. Important initiatives have been taken to assure that this massive federal commitment is spent smarter, and that spending is directed to the highest R&D priorities and co-ordinated to avoid overlap and duplication.

The Prime Minister will chair a National Advisory Board on Industrial Technology. This advisory board will assess national science and technology goals and policies, and their application to Canada's economic growth and competitiveness.

International Investment

The purpose of encouraging investment is to foster economic growth and improve productive output, to make Canada more competitive in the world. The government moved early to make it clear that investment is welcome from abroad as well as from within Canada. The creation of Investment Canada and the repeal of the Foreign Investment Review Act in 1985 were signs to the world that Canada once again was open for business.

The benefits of this friendlier climate were evident after the first full year of operations of Investment Canada. Net foreign direct investment has averaged almost $3 billion in 1986 at annual rates, nearly 70 per cent higher than in 1984, and longer-term portfolio investment in Canada has averaged $21 billion at annual rates in 1986, more than double 1984 levels. Such capital inflows have contributed to higher levels of economic activity through the creation of employment and the lowering of interest rates. Equally important, they highlight the growing confidence of the international business community in the government's economic management.

Small Business

Small firms are a dynamic element in the Canadian economy. More than 80 per cent of new jobs are estimated to be created by small business.

The May 1985 budget contained initiatives to encourage investment in small and medium-sized business. The small business bond program was extended for two years. The capital gains tax exemption was introduced and special mechanisms were created to allow pension funds to invest in private Canadian corporations. Small R&D companies became entitled to a direct refund of the full R&D tax credit on their first $2 million of R&D expenditures each year. New tax credits were announced for individuals investing in labour-sponsored venture capital organizations. In addition, small business was exempted from the temporary 5-per-cent corporate surtax.

The February 1986 budget built on this progress by reducing the tax burden on small business. The ceiling on guaranteed loans available under the Small Business Loans Act was more than doubled, from $1 billion to $2.5 billion.

Tax Reform

Canada's tax structure has been an obstacle to economic growth. It is too complex. The distribution of the tax burden is far from fair. And tax-induced distortions have hindered the efficient allocation of resources. Improving the system is an ongoing priority of the government.

Improvements have already been made. A first phase of corporate tax restructuring was implemented with lower tax rates, coupled with the elimination of the 3-per-cent inventory allowance and the elimination of the general investment tax credit. Measures have been introduced to spread the tax burden more equitably. Actions have been taken as well to ensure that incentives are more effective, and to protect government revenues. A variety of other steps have also been taken to protect the integrity of the personal and corporate income tax system:

- The 1983 scientific research tax credit, which was subject to considerable abuse, was ended.
- Tax shelters based on investments in yachts, recreation vehicles and similar properties were eliminated, and tax losses and credits for investors in limited partnerships were restricted to amounts they have at risk.
- The so-called "carve-out" transactions in the oil and gas sector were stopped, and rules were recently introduced to prevent trading in tax losses and credits among corporations.

- A minimum tax was introduced to ensure that high-income Canadians cannot avoid their tax obligations.

Innovative measures such as the refundable sales tax credit and the prepayment of the refundable child tax credit have been introduced to assist lower-income Canadians. Important tax relief has been provided through such measures as the fuel tax rebate to farmers, a broadened disability deduction, a permanent regime of tax relief for northern housing and travel benefits, simplification of the small business tax system, and the capital gains exemption. As part of pension reform, tax assistance for pension contributions has been made fairer and more flexible, and greater flexibility has been provided for withdrawing RRSP monies on retirement.

But the scope of the problems of the tax system requires a fundamental and encompassing set of solutions. On July 18, 1986, the government announced its intention to develop proposals for comprehensive tax reform designed to make the tax system fairer and simpler while at the same time providing a positive investment environment and ensuring a stable source of revenues.

The income tax system is now characterized by relatively high marginal tax rates and narrow tax bases because of selective write-offs and credits. The higher the rates of tax on each additional dollar of income, the less the incentive for individuals and businesses to earn more, save more and invest more in Canada. Rising personal income tax rates in Canada have become an increasing deterrent to individual initiative, and an obstacle to economic growth.

Hand in hand with the rising tax rates came a growing multitude of tax preferences. This proliferation of specific incentives and tax preferences led to a situation in which too many higher-income taxpayers and large profitable corporations do not pay their fair share of tax. This is fundamentally unfair, and can undermine public respect for the integrity of the tax system. Moreover, as the special tax preferences multiplied, their value to the economy diminished. The tax system had become too complex, with the burden of tax compliance becoming a major cost to individual taxpayers and to the economy as a whole.

Serious distortions have developed in the federal sales tax system. A relatively small proportion of Canadian production carries a disproportionately heavy tax load. Sales tax burdens now vary dramatically across different product categories, and favour imports over domestic manufacturers, costing Canadians jobs.

The government is developing a specific proposal for comprehensive reform of the tax system, taking account of extensive consultations. The proposal will be consistent with the principles for tax reform set out on October 23, 1986. The primary objective is to reduce tax rates significantly, and remove or reduce tax preferences. This will mean that investment and business decisions will be based more on fundamental economic realities and less on tax considerations. Our tax system will be a more reliable source of revenues to finance public expenditures. The sales tax system will be reformed to eliminate the distortions in the current system and thereby improve Canada's competitive position.

Meeting International Challenges

Trade

Significant progress has been made in improving the international competitiveness of Canadian business, but competitiveness must be complemented by access to world markets. In a world of growing protectionist pressures and threats, access cannot be taken for granted. To secure and improve our access, the government is pursuing a two-track trade policy.

In September 1985, the government proposed negotiations towards a bilateral trade agreement with the United States, our principal trading partner. These negotiations are now well under way. The government remains committed to a bilateral trade agreement that is comprehensive in scope, and that offers clear and tangible benefits for Canada.

Canada was a primary participant in the launching last September of the "Uruguay Round" of multilateral trade negotiations under the GATT – the General Agreement on Tariffs and Trade. These negotiations are unprecedented in scope. They will include several new issues not currently covered by international trade rules, opening major opportunities to Canadians. For the first time, the problems of agricultural trade will be addressed, including the recent escalation of subsidy wars that have seriously affected the grain producers of Canada.

International Economic Relations

To protect and support Canadian interests at home and abroad, the government is increasingly playing a leading role in international affairs. As the only member in the Economic Summit of the seven major industrialized countries which is also a member of both the Commonwealth and la Francophonie, Canada is uniquely placed for such a role. This country's responsibilities will be emphasized over the next 18 months, when Canada will be the host of the summit conferences of each of these three important international groups.

Last May in Tokyo the leaders of the seven major industrial economies created a special working committee of finance ministers, in which Canada is participating. This committee has had a promising start in its efforts to improve the co-operation and co-ordination of economic policies.

Canada also remains committed to strengthening the multilateral system of trade and payments through its active participation in international economic institutions, including the International Monetary Fund, the World Bank and the GATT.

Building on Canada's unique position in the Commonwealth, the Prime Minister is playing a leading role in shaping the international response to apartheid in South Africa and in providing economic support to front-line states which might be affected by sanctions.

Official Development Assistance

The government shares the continuing concern of Canadians about the less developed countries. There has been substantial real growth in Official Development Assistance (ODA) programs in recent years. Indeed, the rate of growth of these programs makes it clear that ODA is one of the top priorities of the government. Canada ranks second among the seven summit countries in percentage of GNP devoted to ODA. Our international development and assistance efforts have also been strengthened by the decisions to provide all financial assistance in the form of grants, to declare a debt moratorium in favour of Sub-Saharan African countries, and to put in place the CARIBCAN agreement which recognizes Canada's special relationship with Commonwealth Caribbean countries.

Defence

The renewed emphasis on defence to meet our national sovereignty objectives and international defence commitments has required a major fiscal effort, even in a time of overall restraint. Expenditures in 1987-88 will be more than $10 billion, an increase of more than 16 per cent in three years. Defence spending will constitute 10.8 per cent of all program expenditures in 1987-88, up from 10.1 per cent in 1984-85. The re-equipment of the armed forces is proceeding. Our goal remains the enhancement of the operational effectiveness of the Canadian armed forces.

The government is now conducting the first defence policy review in 16 years. The White Paper to be published later this spring will set the direction and priorities of future defence policy.

The Regional Dimension

Principles

Canada's prosperity depends upon drawing on the strengths of all regions of this country. As a result of ongoing meetings of federal and provincial economic development ministers, a joint position paper on the principles of regional development was issued in June 1985. The position paper set out, for the first time, an agreed federal-provincial approach to improving employment and incomes through sustainable economic activity based on realistic regional opportunities.

Economic renewal has produced a stronger, more resilient economy, with all areas and sectors of the country benefiting from lower interest rates, lower inflation and improved international competitiveness. Yet the renewed health of the national economy masks a number of regional problems, primarily in Atlantic and Western Canada. The West, in particular, is heavily dependent on primary resource sectors and related manufacturing and service industries. Canada has little influence over resource prices, which are set internationally. The challenge for Canada is to help cushion the short-term impacts of depressed prices and, at the same time, to help producers adjust to market realities.

Atlantic Canada's problems run deeper. More needs to be done to reduce disparities over the long term, help the private sector to grow and, where necessary, provide the support needed to help individuals adjust to changing economic circumstances.

Challenges

Disparities in **Atlantic Canada** are exemplified by low levels of earned income per capita and high unemployment rates. The government has taken a number of steps to address the concerns of the region:

- Agreements with Newfoundland and Nova Scotia have created a positive framework for oil and gas development and provided development funds.
- Economic and Regional Development Agreements were signed with the Atlantic provinces.
- The Atlantic Enterprise Program provides up to $1 billion in loan guarantees, and interest rate buydowns of as much as 6 percentage points, for a wide variety of investments in the region.
- An additional $600 million in federal procurement is being directed to Atlantic Canada over a four-year period beginning in 1986.
- The federal investment tax credit has been maintained for Atlantic Canada, and was enriched for Cape Breton.
- An Atlantic Canada Opportunities Agency, to be headquartered in Atlantic Canada, will be established shortly to co-ordinate federal development initiatives in the area.

The government intends to ensure that Atlantic Canada shares fully in the benefits of economic renewal. A review of regional development programs has been initiated to see how they can be made more effective and efficient while responding with greater sensitivity to regional needs and conditions.

Western Canada's exposure to sharp fluctuations in resource prices was illustrated dramatically in 1986 in the energy and grain sectors. The Western Accord created a positive environment for oil and gas investment, bringing a record boom in oil and gas activity in 1985.

When world oil prices plummeted in 1986, the federal government moved to cushion the blow. In April 1986, the government increased the small producers PGRT credit and set the PGRT tax rate on production from the Suncor and Syncrude synthetic oil plants at zero. The PGRT was eliminated entirely on October 1, 1986, ahead of schedule.

The government remains committed to a market-oriented energy policy. Uncertainty in world oil markets has sparked renewed debate about national energy security. On January 30, 1987, federal and provincial energy ministers met for the first time since 1978 and established a working group which will report to Ministers on all aspects of energy security by July 1, 1987.

Canada's grain farmers are efficient by world standards, and competitive internationally. In recent years they have been challenged by events beyond their control. Serious drought in 1984 and 1985 has been followed by an escalation of the export subsidy war between the United States and European grain producers, triggered by a build-up of world grain supplies.

In response, the government has taken unprecedented action to assist grain producers. In 1984 and 1985, assistance was given to western producers affected by drought under the Crop Insurance Program and the Special Drought Assistance Program. In 1986, in response to sharp declines in world grain prices, record payments were made under the Western Grain Stabilization Act. To reduce farm input costs, the government froze grain freight rates and effectively eliminated federal excise taxes on fuels for farm use. Assistance is provided on an ongoing basis for grain transportation. Including the $1 billion Special Canadian Grains Program announced in December, federal support to Canadian grain farmers for the 1986 crop will total about $3.5 billion.

The Minister of Agriculture and the Minister responsible for the Canadian Wheat Board will continue to meet on an ongoing basis with farm organizations and the provinces to discuss ways of ensuring that the Canadian industry remains a competitive force in world markets. The Minister responsible for the Canadian Wheat Board has met with his international counterparts on a number of occasions to pursue Canada's interests. The government will maintain its initiative to keep agriculture at the forefront of international deliberations. At upcoming meetings of the GATT, the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) and at next summer's Economic Summit in Venice, the government will continue to press for an international resolution of the subsidy war in world grain markets.

The government will, in consultation with the provincial governments of western Canada, explore with western business and community leaders avenues for economic diversification to reduce the region's exposure to resource price fluctuations.

Responsiveness to Individual and Social Needs

From the beginning of its mandate, the government has sought to enhance Canada's status as a modern, tolerant and caring nation whose citizens are secure and prosperous. Its objectives in social policy have been to increase opportunities for Canadians to participate fully in our society, to encourage initiative and self-reliance, and to direct scarce resources to those most in need.

Labour Market Participation

Barriers to participation in the workforce are particularly unfair because they deprive individuals of the best possible form of income security – a job. For this reason, the government has made special efforts to open opportunities to Canadians who face particular problems in finding employment.

If secure jobs are to exist for Canadians, labour markets must be flexible enough to adapt to new circumstances. With the Canadian Jobs Strategy, the government has reoriented labour market programs to help individuals benefit from the opportunities presented by the changing economic environment. Much greater emphasis has been directed towards on-the-job training, upgrading skills, and easing the entry of individuals into the labour force.

The government is also working to make unemployment insurance a more effective system and will be announcing its proposals in May 1987.

Pension Reform

The key to self-reliance for retired Canadians is an adequate pension. The government has made dramatic improvements in the pension system in Canada.

The standards which employer-sponsored pension plans in federal jurisdiction must meet have been improved in fundamental ways. As a result, more Canadians, including many part-time workers, may join such plans now, and can accumulate better pensions over their working lives because of improved portability and vesting. Equally important are new standards which entitle the spouse of a plan member to benefit in the event of the death of the plan member or marriage breakdown. All employer-sponsored plans must now offer adequate survivor benefits, and these benefits will continue even if a widow or widower remarries. When a marriage fails, pensions must now be divided between spouses.

The Canada Pension Plan has been put on a firmer financial footing, and certain benefits have been improved. Individuals may now start drawing pensions as early as age 60. Those who receive survivor benefits will no longer see them terminated if they remarry, and the rules which provide for the division of pension credits on marriage breakdown have been strengthened.

Changes have also been made to ensure comparable tax treatment for pension contributions regardless of the type of retirement income arrangements that have been made. RRSP contribution limits have been increased to provide more tax assistance for all those who do not have access to adequate employer-sponsored pension plans. Individuals who cannot make their full contributions in any one year can add more to their RRSPs in subsequent years. At retirement, people will have more freedom to manage their own retirement incomes as a result of changes to registered retirement income fund (RRIF) provisions.

Improving Social Benefits and Programs

While the government has encouraged self-reliance in these ways, it recognizes that the measure of a caring society lies in the help it provides to those most in need. The government has improved social programs accordingly:

- Social assistance recipients will have better employment propects as a result of a special three-year, federal-provincial cost-shared training and improvement program which started last year.
- Low-income families with children are benefiting from significant increases in the child tax credit and from advance payment of the credit. Over three years, the credit will increase by 36.5 per cent or $140 per child: from $384 in 1985 to $489 this year, and to $524 in 1988.
- Under a new and innovative program, four million low-income families and individuals are now receiving refundable sales tax credits of up to $50 per adult and $25 per child.
- All widows and widowers aged 60 to 64 who are in need are now eligible for the spouses' allowance.

- Disabled Canadians have been helped by the extension of eligibility for the tax deduction for disability, the increase in the value of the deduction, and increased disability benefits under the Canada Pension Plan.

- Veterans and their surviving spouses are now receiving improved benefits.

The government has been active in other areas as well. A new policy to guide the settlement of comprehensive land claims of our native peoples has been adopted. Self-government is being facilitated and economic development promoted. As an example, there has been recent legislation to implement Indian-initiated self-government for the Sechelt people of British Columbia. The Indian Act has been amended to eliminate discrimination against women and other Indians who were unfairly denied Indian status.

The system of justice in Canada, and thus the security and well-being of Canadians, has been enhanced through many measures. A central registry of missing children is being set up. Initiatives are being taken to ensure that child support, custody or access orders are enforced, so that required payments are in fact made. A new Divorce Act has simplified and made less costly divorce proceedings for thousands of Canadians. Steps are being taken to combat impaired driving. Additional initiatives will be taken to reduce drug abuse and improve our health and health care systems.

A new housing policy and thoroughly revamped housing programs have been put in place in co-operation with the provinces. As a result, financial support is now much better targeted to lower-income Canadians.

Social policies and programs must continue to adapt to the evolving needs of Canadians, to changing family relationships and responsibilities, and to new opportunities. Thus, for example, the government has embarked upon discussions with the provinces to establish a national child care strategy. The goal is high quality, affordable and accessible care for our children.

All these developments contribute to improved circumstances for Canadians as individuals and to a better Canadian society.

Chapter 4 – Economic Performance

By September 1984, the Canadian economy was 1½ years into recovery from its deepest postwar recession. While output growth had been relatively robust, the Canadian economy, like that of Europe and Japan, was being pulled along by exports to the rebounding U.S. economy. Strong export growth and an upswing in inventory investment were the forces driving the Canadian economy, rather than domestic demand by consumers and businesses. In short, the recovery was unbalanced and uncertain:

- Final domestic demand (the sum of consumer spending, business investment and government spending) lagged far behind output growth.
- Business investment was weak, and consumer spending disappointing.
- Interest rates and unemployment remained stubbornly high, a fact which dampened confidence, restrained investment and clouded the economic outlook.

At the time, the consensus of private economic forecasters was for a pronounced slowing in real economic growth in 1985. Some even predicted a recession.

What was needed was a fundamental reorientation of fiscal and economic policy in Canada. Failure to act would have further undermined confidence, both domestic and international, in the country's ability to manage its economic affairs. This could have led to rising interest rates.

The government's record of policy action has rebuilt the confidence of Canadians and foreign investors in Canada's future. The Canadian economy has performed well in this environment, despite unsettled conditions in international currency markets, slow growth among our trading partners and sharply depressed world oil and grain prices.

From the third quarter of 1984 through the third quarter of 1986, output growth in Canada has averaged 3.4 per cent at an annual rate, a pace unmatched by any of our major trading partners except Japan. Canadian growth is now less dependent on exports, with final domestic demand growing in line with that of total output (see Chart 4). Of particular note has been the robust growth in consumption, housing and non-energy investment. The confidence of consumers and business has recovered. Instead of being dependent on U.S. growth, Canada is now pulling its own weight in the international economy.

The gains made in reducing inflation in the early part of the recovery have been maintained. Canada's competitive position has improved substantially compared to the early part of this decade. This is due to improved productivity growth, moderate wage settlements and realignments in international exchange rates.

Chart 4

Real GDP/Final Domestic Demand

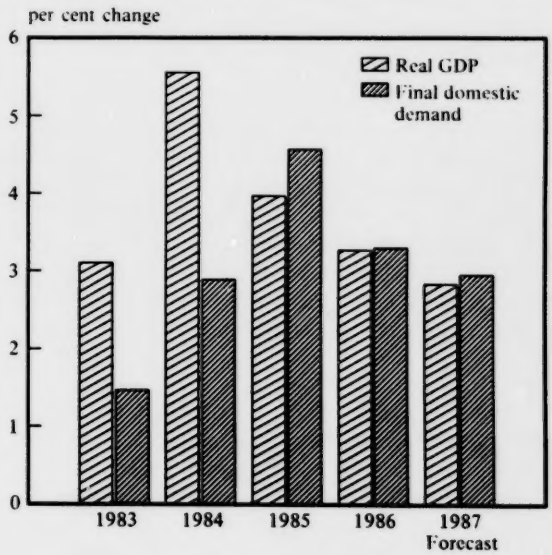

Note: Data for 1986:Q4 are estimates.

Chart 5

The Bank of Canada Lending Rate 1981-1986

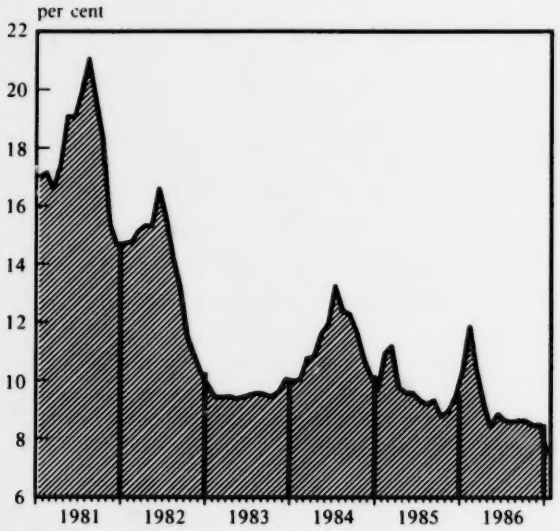

Interest rates have trended down and are currently at levels not seen in more than a decade (see Chart 5). As of February 9, 1987, the Bank of Canada Rate had fallen to its lowest level since March 1978. Mortgage rates, having dropped more than three percentage points since September 1984, were at 8½-year lows. The chartered bank prime rate was at 9.25 per cent, the lowest it had been since July 1978.

Looking ahead, real output in 1987 is expected to grow by almost 3 per cent – the fifth year of growth since the 1981-1982 recession. Employment is expected to grow by close to 2 per cent for the year as a whole, with Canada's pace of job creation again at the forefront of the major industrial countries. Inflation will remain moderate in 1987, averaging under 4 per cent and dropping to just over 3 per cent by year-end.

The high personal savings rate in the years prior to 1984, coupled with declining interest rates, buoyant stock markets and strong housing markets, has improved the overall financial health of Canadian households. In relation to personal disposable income, net personal financial wealth has risen while both consumer debt and interest payments are substantially below their peak levels of 1979 and 1980. The downward trend in interest rates and the steady growth in jobs and incomes have combined to make housing much more affordable for average Canadians. As a result, consumer confidence has rebounded to levels not seen for years.

In this environment, real consumer expenditures on goods and services advanced by more than 11 per cent over the last 2½ years, while real residential investment grew by over 36 per cent. Housing starts rose from a yearly rate of 141,000 units in September 1984 to just under 200,000 units for 1986 as a whole, the highest level since 1979. It was also the first time that starts have shown such strength without government subsidies.

The abrupt drop in energy and grain prices, combined with a general softening of other natural resources prices, buffeted the Canadian economy in 1986.

Investment was adversely affected, with total real non-residential investment decreasing just over 1 per cent in 1986 and the energy investment component falling more than 20 per cent. On the other hand, increased profitability, together with the reduced cost of funds – due not only to lower interest rates but also to surging equity markets – have enabled businesses in the non-resource sector to restructure their balance sheets. In the process, their capacity to service their debt has increased and their exposure to unforeseen economic events has been reduced. After falling to an 11-year low in 1984, real investment in the manufacturing sector rose by 17 per cent in 1985 and, according to the most recent Private and Public Investment Intentions Survey, is expected to have increased by a further 22 per cent in 1986. Real investment in machinery and equipment has rebounded, advancing by 13 per cent over the past 2½ years. Over all, despite the weakness in the resource sector, the climate in the business community has significantly improved.

The declines in world oil and grain prices contributed to a substantial deterioration in Canada's current account balance. From a deficit of under $600 million in 1985, the current account deficit rose to $9 billion in 1986. In 1987, the current account balance is expected to improve as trade flows benefit from the strengthened competitive position of the Canadian economy relative to our overseas trading partners. Some firming of energy and other commodity prices should also contribute to the improvement.

Decreases in energy and grain prices also resulted in a divergence in regional economic and employment

growth in 1986, arresting some of the significant movement toward more evenly distributed economic activity that was evident in 1985. While Canada's economy registered solid growth in aggregate terms, the Western and Atlantic provinces suffered sizeable income losses. Strong demand and prices for other resource products, particularly fish and forest products, were welcome developments. The recent firming in the price of oil is another welcome development for the energy-producing provinces.

After nearly a decade of rising and unstable inflation, Canada's CPI inflation rate, which peaked in the early 1980s at double digit values, fell to under 6 per cent in 1983. Since then, further declines have occurred with the rate averaging around 4 per cent (see Chart 6). Underlying this steady inflation performance has been a substantial deceleration in wage increases and an improved productivity performance. Working time lost because of industrial disputes has dropped to low levels. From September 1984 to the present, output per employed person has risen by nearly 1 per cent per year while wage increases have remained moderate.

Canada's recent productivity and wage-cost performance contrasts sharply with the decade prior to the 1981-1982 recession when our domestic cost structure deteriorated compared to that of our major trading partners. Since the recession, our overall productivity performance, after being the worst among the major industrial countries, has improved dramatically and our domestic cost increases have been among the lowest. These favourable cost developments, combined with adjustments in world exchange rates, have improved Canada's competitive position against both the United States and our major overseas trading partners.

Strong employment growth has been a hallmark of Canada's economic performance over the last 2½ years. More than three-quarters of the new jobs created have been full time. By the end of 1987, with both strong employment and labour force growth anticipated, the unemployment rate is expected to decline to 9.0 per cent (see Chart 7).

Chart 6

Consumer Price Index
1981-1987

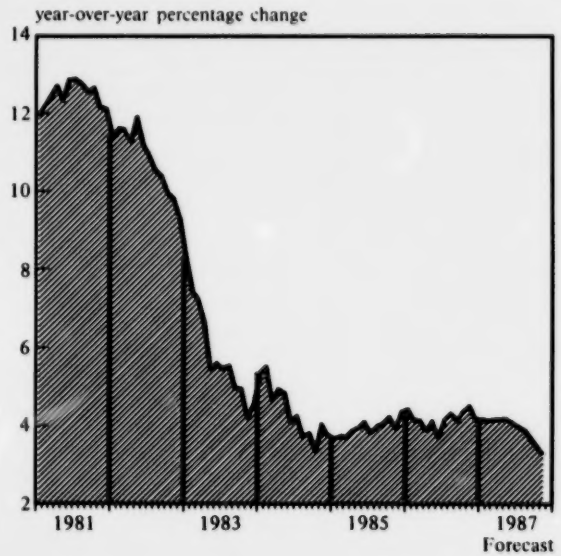

Chart 7

The Unemployment Rate
1983-1987

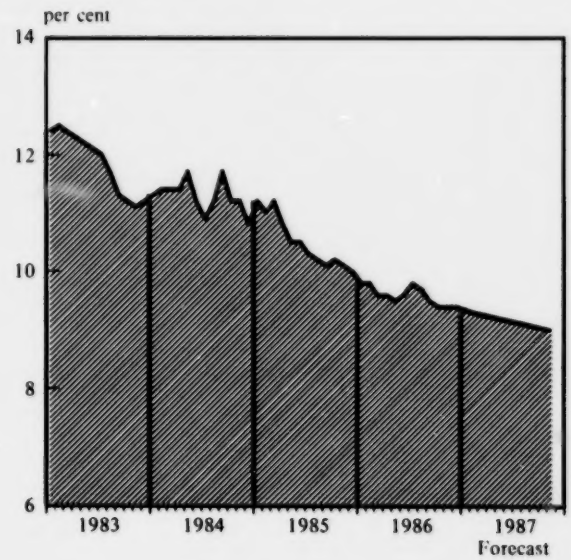

Chapter 5 – The Record in International Perspective

Canada's record of fiscal policy achievements and economic performance is particularly striking when viewed in an international context.

In discussions of Canada's relative fiscal performance on an international basis, most comparisons are made with the United States. Such comparisons often use public accounts conventions, but these differ significantly between Canada and the United States and therefore deficit figures are not strictly comparable. The definition of the "deficit" in the United States is much closer to the concept of financial requirements in Canada than it is to the Canadian definition of the budgetary deficit. The fiscal years also end in different months in the two countries (March 31 in Canada and September 30 in the United States). These differences have been a source of confusion. For a more meaningful basis of comparison, it is necessary to use more comparable accounting conventions. The System of National Accounts provides such a vehicle for comparison. The following three charts on Canada-United States fiscal comparisons are on a national accounts, Canadian fiscal year basis.

Chart 8 shows deficits in the two countries relative to GDP, from 1984-85 to 1986-87. It is apparent that the deficit, as a share of the economy, has been reduced substantially in Canada while it has risen in the United States. As ratios to GDP, the Canadian deficit is down 2.3 percentage points whereas in the United States the deficit is up 0.4 percentage points. Strikingly, the deficits in Canada and the United States, relative to GDP, are virtually identical in 1986-87.

Chart 9 compares the change in deficits, revenues and expenditures in the two countries relative to GDP, from

Chart 8

Canada-United States Deficit Comparison National Accounts Basis

per cent of GDP

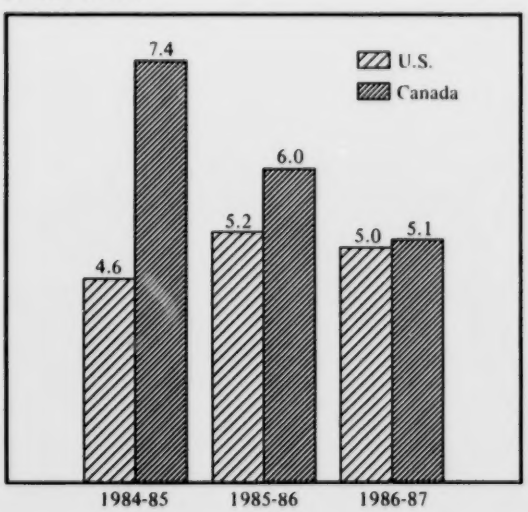

Chart 9

Canada-United States Comparison of Changes in Deficits, Revenues and Expenditures, 2 Years Ending in 1986-87 National Accounts Basis

per cent of GDP

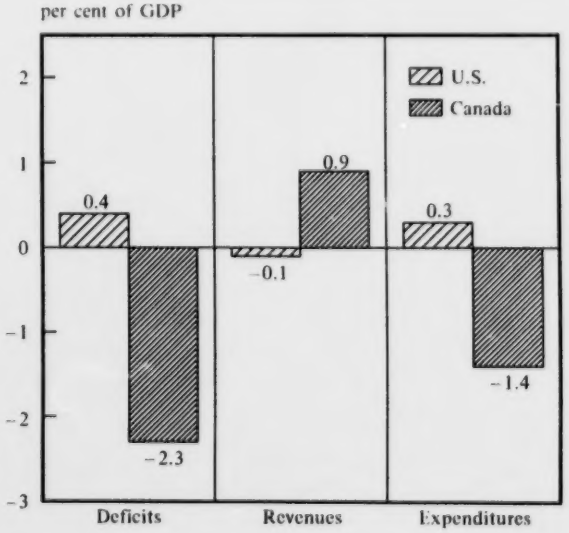

Chart 10

Canada-United States Comparison of Growth in Real Program Spending* National Accounts Basis

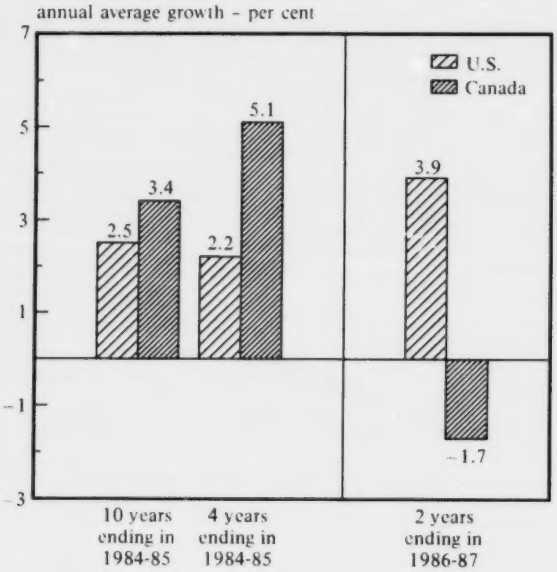

* Spending adjusted for the consumer price index.

1984-85 to 1986-87. Expenditure restraint has also been much greater in Canada. As ratios to GDP, expenditures are down 1.4 percentage points in Canada and up 0.3 percentage points in the United States.

Chart 10 sets out comparative growth in real program spending. Again, Canadian fiscal performance stands out. Over the two fiscal years ending in 1986-87, real program spending in Canada declined on average by 1.7 per cent per year while rising by 3.9 per cent per year in the United States. This is a sharp reversal from the trend in the previous four-year and 10-year periods when real program spending growth in Canada significantly outpaced that in the United States.

Canada's overall economic performance, as measured by the growth of real GDP, the broadest measure of economic activity, has been impressive over the last 2½ years compared to other major industrial countries. With the exception of Japan, the Canadian economy has grown more rapidly than any of the other major industrial countries (see Chart 11). Canada's record on job creation has been without equal among the same large industrial countries (see Chart 12).

Underlying Canada's strong economic performance has been a substantial improvement in our competitive position. For the decade prior to 1983, Canada's combined wage cost and productivity performance, measured in U.S. dollars, was inferior to that of our major trading partners. Since then, moderate wage increases and a strong productivity performance, coupled with movements in the world exchange rates, have improved Canada's competitive position (see Chart 13). Over this period, Canada's unit labour costs, measured in U.S. dollars, fell by 2.5 per cent per year, compared to a drop of 0.9 per cent per year in the United States and annual increases of 8.2 per cent in Japan and 1.0 per cent in Europe. These are important figures. They indicate that Canada's economy is becoming better equipped to compete in the international marketplace.

Chart 11

Real Output Growth Since September 1984

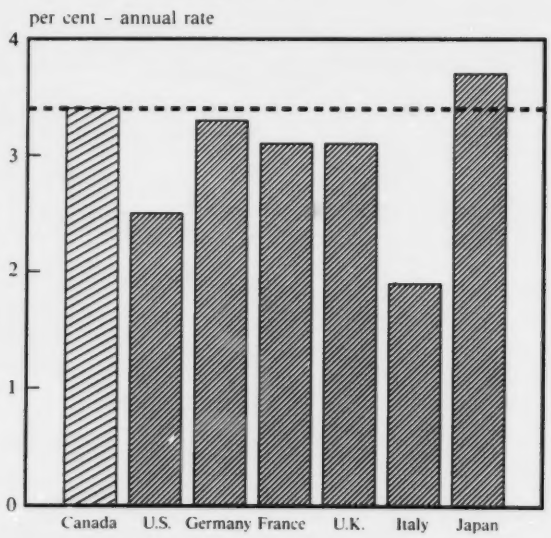

Note: The most recent data point is 1986:Q3, except for France which is 1986:Q2.

Source: OECD Main Economic Indicators

The government's wide-ranging agenda for renewal, and its solid record of re-establishing fiscal credibility and removing impediments to growth, have not gone unnoticed in the international investment community. And neither has our resulting strong economic performance. The International Business Research Centre of the Conference Board of Canada, in its recent update of foreign investors' attitudes to Canada as a place to invest, showed an important improvement from 1983, with the key factors for the turnaround being the recognition of less government regulation, an improved labour cost situation and reduced foreign investment controls. In 1986 the European Management Forum, an independent, non-profit organization based in Geneva, ranked Canada sixth among 22 OECD countries in terms of overall competitiveness. In 1984, we ranked eleventh.

Reflecting the change in attitude in the international business community, investment in Canada is up strongly. Net foreign direct investment has averaged $3 billion at annual rates in 1986, nearly 70 per cent higher than in 1984. At the same time, international investors have been purchasing Canadian stocks and bonds in record amounts.

Chart 12

Employment Growth Since September 1984

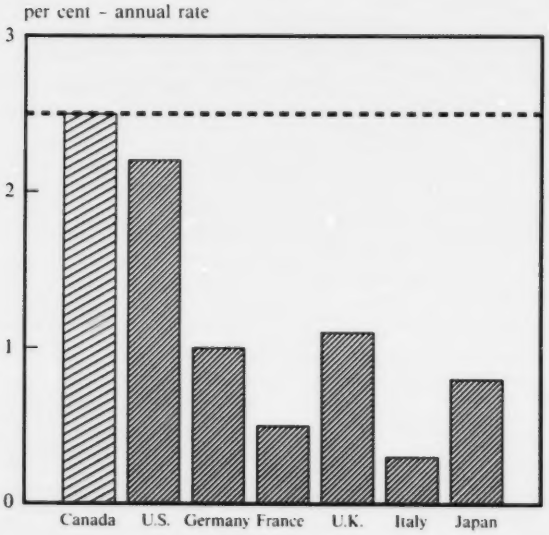

Note: The most recent data point is 1986:Q3, except for the U.K. which is 1986:Q2. Data for France are an Index.

Source: OECD Quarterly Labour Force Statistics

Chart 13

Manufacturing Unit Labour Costs in U.S. Dollars, 1983 to 1986

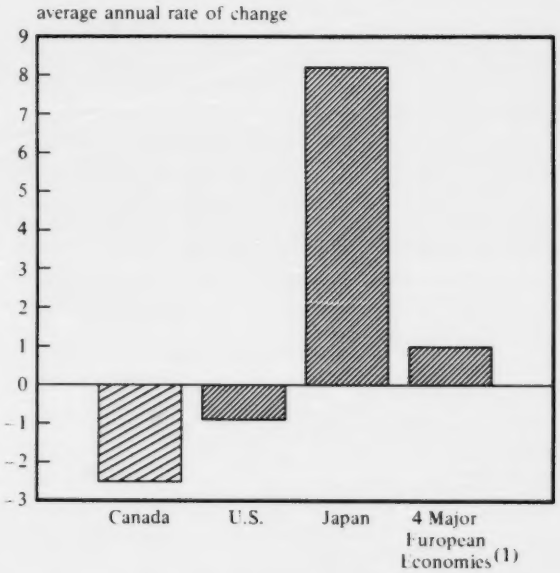

(1) U.K., Germany, France and Italy (weighted by proportion of Canadian exports to these countries).

Source: Bureau of Labour Statistics, for 1982-85 data, OECD Economic Outlook, Dec. 1986 for 1986 estimates.

Two and one-half years ago, the Canadian economy was suffering from excessive regulation and government intervention and from faltering confidence. Canada's ability to compete in the world and to maintain prosperity at home was threatened.

In November 1984, the government set out its Agenda for Economic Renewal. Since then the government has consistently followed its agenda, and much progress has been made. Fiscal responsibility has been re-established, and the trend in the deficit is clearly down. The government has moved decisively to reduce obstacles to growth and to encourage the private sector to take up the challenge of wealth and job creation. Confidence in the Canadian economy has been restored. Canada's record of growth and job creation is the most telling proof of the success of the Agenda for Economic Renewal. There must be still further progress, but the course is set, the determination demonstrated.

Pour assurer le renouveau économique

Un résumé des principes et progrès

le 18 février 1987

Canada

Avant-propos

En novembre 1984, le gouvernement publiait *Un programme de renouveau économique*, document où il exposait la voie à suivre pour redonner vigueur à l'économie canadienne languissante.

Le Programme s'attaquait aux grands défis économiques auxquels est confrontée une nation qui doit se tailler une place dans un monde chaque jour plus concurrentiel. Il soulignait la nécessité d'encourager l'initiative dans le secteur privé, le besoin de rendre l'État moins interventionniste et plus efficient, et l'obligation de rétablir une saine gestion financière.

Bien des progrès ont été réalisés. Le Programme exposait une série de principes de gestion économique, principes que nous avons mis en pratique. C'était un programme d'action, et nous avons agi.

Cette brochure fournit un bref rappel des mesures prises par le gouvernement et décrit les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs que nous avons exposés.

Michael Wilson

L'honorable Michael Wilson
Ministre des finances

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

Survol

En septembre 1984, lorsque le gouvernement actuel est entré en fonction, la nécessité d'un renouveau économique s'imposait. Le taux de chômage atteignait près de 12 pour cent. La confiance était au plus bas dans le secteur privé. Le climat des investissements était instable.

Quinze années de déficits budgétaires ininterrompus avait porté la dette nationale à $200 milliards – soit près de $23,000 par ménage canadien.

L'État en était venu à intervenir dans tous les domaines. Des règlements surperposés – auxquels s'ajoutait un éventail ahurissant de subventions et de préférences fiscales – faussaient les décisions d'investissement et les pratiques commerciales.

La performance économique était décevante. L'économie avait recommencé à progresser, mais les effets de la récession se faisaient encore sentir. Les taux d'intérêt étaient beaucoup trop élevés, nuisant aux investissements et à la consommation. La hausse rapide de la dette publique faisait peser des incertitudes croissantes sur les perspectives économiques du Canada. Il fallait renverser ces tendances.

En novembre 1984, le gouvernement exposa sa philosophie de gestion économique et son plan de redressement dans *Un programme de renouveau économique*.

Il fallait assurément rétablir le sens de la responsabilité financière; le gouvernement

s'est donc donné pour mission de remettre de l'ordre dans ses finances. Le sens de la responsabilité financière signifiait une réduction du déficit et un ralentissement de la croissance de la dette nationale. Le gouvernement devait restreindre ses dépenses et apprendre à gérer ses activités plus efficacement. La taille de l'État devait être réduite.

Cependant, le renouveau économique signifiait bien plus encore. Il fallait réorienter le rôle de l'État afin qu'il rétablisse un cadre plus propice à la croissance et à la création d'emplois, fasse moins obstacle au changement et à l'innovation, et contribue à l'amélioration de la compétitivité du Canada.

Il fallait adopter des politiques qui viennent en aide à la petite entreprise, favorisent l'esprit d'entreprise et de risque, stimulent l'innovation et instaurent un climat favorable à la création et à l'essor d'entreprises nouvelles.

Il fallait rendre l'économie canadienne plus dynamique, plus souple et plus concurrentielle sur les marchés internationaux.

Il fallait non pas réduire les dépenses pour le simple plaisir de le faire, mais concentrer nos efforts sur la manière de mieux s'acquitter des fonctions revenant à l'État et laisser le secteur privé accomplir ce qu'il fait le mieux: créer des emplois pour les Canadiens.

Pour que ces nouvelles politiques portent fruit, il fallait qu'elles soient équitables et conformes à l'esprit fondamental de compassion, de tolérance et de justice qui nous caractérise.

Tels étaient les défis. Voici les résultats.

Bilan d'action

Amélioration de la situation financière

La poursuite des progrès économiques du Canada dépend du maintien d'une politique conforme au sens de la responsabilité financière. Régler le problème des déficits et de la dette, c'est en fin de compte, améliorer le bien-être des Canadiens. Après des années de dépenses effrénées, le contrôle du déficit est devenu la clé d'une croissance durable, de la création d'emplois productifs et de nouvelles possibilités au Canada.

Le gouvernement s'est largement acquitté de son engagement de rétablir le sens de la responsabilité financière. Pour la première

Graphique 1

Le déficit dans les années 80

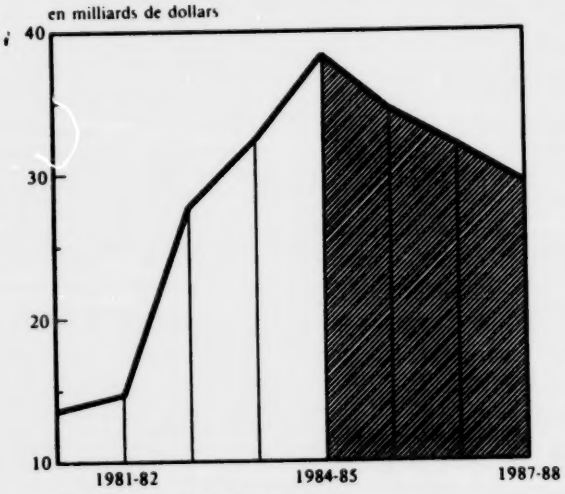

Exercices prenant fin le 31 mars.

fois en trois décennies, le déficit a diminué pendant trois années consécutives, fléchissant de **$38.3 milliards** en 1984-85 à:

$34.4 milliards en 1985-86
$32.0 milliards en 1986-87
$29.3 milliards en 1987-88 (projeté)

La majeure partie de cette amélioration a été le fait des mesures de contrôle des dépenses publiques. Au cours des trois années prenant fin en 1987-88, les dépenses de programmes fédéraux – les sommes assumant le financement de toutes les activités sauf le service de la dette publique – n'auront en moyenne augmenté que de **2.8 pour cent par an**, contre près de **14 pour cent par an** au cour des quatre années précédentes.

Le coût réel de l'État est en diminution. Cette baisse relative des dépenses de programmes représente **69 pour cent** de la réduction du déficit en proportion du produit intérieur brut (PIB).

Promotion de la croissance dans le secteur privé

Une gestion financière éclairée n'est que l'un des éléments du renouveau économique. Pour jeter les fondations d'une croissance et d'une création d'emplois soutenues dans un monde concurrentiel, le gouvernement s'est fixé trois autres objectifs:

- rendre l'État plus efficient dans ses activités et moins interventionniste dans le secteur privé;

- créer un climat plus favorable à l'entreprise;
- réaliser ces changements de manière équitable et ouverte.

Les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs ont sensiblement contribué au renouveau économique du Canada.

Au cours des 2 1/2 dernières années, le gouvernement a pris d'importantes initiatives structurelles afin de promouvoir le renouveau économique. Il ne s'agit pas de mesures disparates. Ces initiatives s'inscrivent dans la stratégie visant à renforcer la capacité des entreprises canadiennes de concurrencer leurs rivales sur le marché global.

Élimination des obstacles à la croissance

Pour remettre de l'ordre dans ses affaires, le gouvernement a établi un Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes, qui avait pour mission d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'État. Nombre des propositions du groupe de travail ont été adoptées. La fonction publique est réduite et plus efficiente. D'ici 1990-91, le nombre de postes dans la fonction publique aura diminué de 15,000.

Le gouvernement a également encouragé de façon active les investissements de l'étranger. L'abrogation de la *Loi sur l'examen d'investissement étranger* en 1985 et la création d'Investissement Canada ont indiqué au

monde que le Canada était de nouveau un pays ouvert aux investisseurs. Les retombées n'ont pas tardé à se faire sentir. Après la première année complète d'activité d'Investissement Canada, les investissements directs nets de l'étranger avaient augmenté de près de 70 pour cent, tandis que les investissements de portefeuille ont plus que doublé. Cela a contribué à la baisse des taux d'intérêt pour les Canadiens ainsi qu'à la création d'emplois.

Politique d'encadrement des entreprises

Dans une économie saine et vigoureuse, c'est le secteur privé qui est source de croissance et d'emplois. Les petites entreprises en constituent un élément dynamique. On estime qu'elles créent huit nouveaux emplois sur 10. Cependant, les entreprises doivent fonctionner dans un cadre qui encourage une concurrence loyale. C'est pourquoi le gouvernement a commencé à instaurer une nouvelle politique «d'encadrement» des entreprises, qui établira de manière claire un meilleur contexte juridique pour les transactions du secteur privé.

Politique de concurrence: Le gouvernement a obtenu un large consensus parmi les intérêts des secteurs public et privé sur une nouvelle loi destinée à **préserver la concurrence**. L'adoption de la nouvelle *Loi sur la concurrence* en juin 1986 apporte une stabilité depuis longtemps souhaitée.

Propriété intellectuelle: Le gouvernement a proposé des modifications de la *Loi sur les brevets* et notamment des dispositions sur

l'octroi obligatoire de licences pour les nouveaux produits pharmaceutiques, qui **renforceront les droits de propriété intellectuelle** dans ce secteur et entraîneront une augmentation appréciable de la R&D. Cela engendrera plus d'emplois de haute qualité pour les Canadiens.

Réglementation et marché

En février 1986, le gouvernement a commencé à améliorer la gestion du processus réglementaire, afin d'éviter tous nouveaux règlements inutiles.

- En novembre 1986, il a déposé des mesures législatives complètes visant à réformer le cadre réglementaire et à accroître la concurrence dans tous les grands modes de **transport** – aérien, ferroviaire, maritime et routier. Ce cadre concurrentiel permettra aux Canadiens d'avoir accès à des services de transport efficaces, au meilleur prix possible, conformément aux normes de sécurité les plus élevées.

Le gouvernement a entrepris, peu après son entrée en fonction, d'alléger la réglementation et les taxes discriminatoires dans le secteur de l'**énergie**. Il a conclu l'Accord de l'Ouest avec l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, remplaçant ainsi le Programme énergétique national par une politique répondant aux préoccupations de l'Ouest canadien. Nombre de taxes et autres prélèvements sur l'énergie ont été éliminés. Le gouvernement a également conclu des accords énergétiques permettant à Terre-Neuve et à la Nouvelle-Écosse d'établir des redevances et des taxes

dans leurs régions extracôtières comme si les ressources se trouvaient sur le continent.

Les **institutions financières** occupent au Canada une position de confiance particulière dans le maintien du bien-être financier de millions de Canadiens. Elles représentent aussi le principal mécanisme permettant de canaliser l'épargne de chaque Canadien pour effectuer des investissements productifs dont dépend l'économie. Pourtant, la législation régissant certaines parties du secteur financier n'a pas été mise à jour depuis des décennies, et les pratiques financières ont connu depuis des transformations rapides partout dans le monde.

L'énoncé de politique du gouvernement, déposé en décembre 1986, expose une restructuration fondamentale du cadre réglementaire du secteur financier. Les mesures législatives qui seront présentées cette année renforceront la sécurité des déposants et des assurés grâce à un système plus rigoureux de réglementation fondé sur la prudence, et à un appareil de supervision moderne et efficace; elles permettront aux institutions financières d'entreprendre une gamme plus large d'activités, ce qui accroîtra leur compétitivité. Elles établiront une politique de propriété qui limitera les liens entre les secteurs commercial et financier.

Privatisation

Le gouvernement a commencé à vendre les sociétés d'État qui ne répondaient plus aux objectifs de la politique publique. La privatisation peut apporter un regain de vigueur et d'efficience tant à la société d'État visée qu'à

l'économie – et, pour renforcer l'importance qu'il attache à ce processus, le Premier ministre a nommé une ministre responsable de la privatisation.

Huit sociétés d'État ont été privatisées jusqu'à présent, notamment Pêcheries Canada, les mines Nanasivik, les Arsenaux Canadiens, Canadair et de Havilland. D'autres privatisations sont à prévoir. La vente de Téléglobe Canada, entreprise de télécommunication avec l'outre-mer, sera bientôt menée à terme. La vente de Fishery Products International est en voie.

La privatisation donne aux anciennes sociétés d'État accès à de nouvelles sources de financement, ce qui les rend plus concurrentielles. Elle donne à chaque Canadien la possibilité d'y participer grâce à un achat d'actions. Enfin, elle peut stimuler les résultats des sociétés d'État vendues. Par exemple, de Havilland a maintenant des commandes en souffrance et a augmenté le nombre d'employés à ses usines de Toronto et de Winnipeg.

Sciences et technologie

À une époque de changement technologique rapide, la recherche-développement est indispensable à la prospérité future du Canada. Le gouvernement est préoccupé par la faiblesse relative des dépenses en R&D du secteur privé. Promouvoir une amélioration de la R&D du secteur privé et de l'innovation industrielle, qui permettent de créer des

emplois, voilà un défi particulier pour la politique scientifique au Canada.

Le gouvernement apporte son aide. Il a maintenu des encouragements fiscaux que bien peu d'autres pays industrialisés peuvent égaler, notamment la remboursabilité des crédits d'impôt à la R&D pour les petites entreprises canadiennes de recherche-développement. Il a instauré une approche innovatrice du financement de la R&D dans nos universités par des contributions équivalentes des secteurs public et privé, ce qui accroît les ressources disponibles pour la recherche.

Le gouvernement déploie des efforts pour maintenir le Canada à la pointe du progrès scientifique. Le plan spatial canadien, adopté en 1986, s'appuie sur les points forts et les réalisations que nous avons démontrés dans le domaine spatial. Le gouvernement a également conclu un certain nombre d'accords de coopération scientifique et technologique avec les provinces.

Outre le soutien indirect qu'il leur apporte par le biais du régime fiscal, le gouvernement fédéral consacre aux sciences et à la technologie des dépenses directes qui, en 1986-87, atteindront environ $4 milliards. Avec des dépenses de cet ordre, le gouvernement doit veiller à ce que les fonds bénéficient aux domaines les plus prioritaires de R&D.

Le Premier ministre présidera un Comité consultatif national de la technologie industrielle. Cet organisme évaluera les politiques

et les objectifs nationaux en matière de sciences et de technologie, ainsi que leur application à la croissance et à la compétitivité du Canada.

Réforme fiscale

L'une des priorités du gouvernement est de préserver l'intégrité du régime fiscal. De nombreuses mesures ont déjà été prises à cette fin – réduction des abus, élimination d'abris fiscaux et instauration d'un impôt minimum de manière que les Canadiens à revenus élevés paient leur part d'impôt.

La prochaine étape est la réforme fiscale, qui inaugurera une ère nouvelle en mettant en place un système plus juste, plus simple et plus efficace.

Le gouvernement proposera des changements fondés sur les objectifs suivants:

- Des taux d'imposition moins élevés permettront à tous les Canadiens de conserver une plus forte proportion de leurs revenus qu'ils pourront dépenser ou épargner.

- Pour élargir l'assiette fiscale, un large éventail de préférences fiscales, qui bénéficient principalement aux sociétés et aux salariés à revenus supérieurs, seront éliminées, réduites ou modifiées.

- Pour faire abaisser les taux d'imposition des sociétés à des niveaux permettant de faire concurrence, toute une série de déductions et autres préférences fiscales

en faveur des compagnies devront être éliminées ou fortement réduites. La stratégie fondamentale consiste à s'assurer que les entreprises rentables payent leur juste part de l'impôt fédéral sur les bénéfices des sociétés.

- Le système périmé de taxe fédérale de vente sera modernisé afin d'être plus équitable et moins discriminatoire.

- Le crédit remboursable pour la taxe de vente sera amélioré pour rendre le régime fiscal des particuliers socialement plus progressif et la taxe de vente plus équitable.

La réforme fiscale complétera et renforcera le renouveau économique. Elle inaugurera une ère d'équité fiscale permettant à l'État de dépendre moins du régime fiscal des particuliers tout en offrant des avantages améliorés aux Canadiens à revenu faible. Elle stimulera l'investissement et contribuera au maintien de la compétitivité du Canada. Elle renforcera la stabilité financière globale, en garantissant mieux que les objectifs de recettes seront atteints, et ce, de manière équitable.

Les défis internationaux

Les entreprises canadiennes sont confrontées à des défis de taille, dans un monde où les mesures et les menaces protectionnistes ne cessent de croître. L'accès aux marchés mondiaux ne peut être pris pour acquis. Pour assurer et améliorer cet accès, le gouvernement poursuit une politique commerciale à deux volets.

En septembre 1985, le Premier ministre avait proposé des négociations en vue de conclure un accord commercial bilatéral avec les États-Unis. Ces négociations sont maintenant en cours. Le gouvernement entend signer une entente qui est d'une portée globale et offre des avantages clairs et tangibles au Canada.

Le Canada a également été l'un des principaux architectes de l' «Uruguay Round» des négociations commerciales bilatérales, amorcé en octobre 1986. Ces négociations porteront sur plusieurs questions nouvelles et traiteront sérieusement, pour la première fois, des problèmes du commerce agricole, comme l'escalade récente des guerres de subventions qui ont nui aux producteurs de céréales du Canada.

La dimension régionale

La vigueur renouvelée de l'économie canadienne masque un certain nombre de problèmes économiques régionaux, notamment dans la région de l'Atlantique et dans l'Ouest canadien, qui dépendent des ressources naturelles. Le Canada n'a guère d'influence sur le prix de ces ressources, qui est fixé au niveau international. Le défi consiste à atténuer les incidences à court terme d'une forte chute des prix et à aider les producteurs à s'adapter aux réalités du marché.

Défis régionaux

Dans la **région de l'Atlantique**, les disparités sont illustrées par un faible revenu salarial et un taux de chômage élevé. Pour répondre aux préoccupations de cette région, le gouvernement:

- a signé avec Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse des accords énergétiques qui créent un cadre favorable à la mise en valeur du pétrole et du gaz;
- a signé des ententes de développement économique et régional avec les provinces de l'Atlantique;
- offre jusqu'à $1 milliard en garanties de prêts et en bonifications d'intérêt pour certains investissements effectués dans la région, dans le cadre du Programme Entreprise Atlantique;
- canalise $600 millions de plus en achats fédéraux vers la région de l'Atlantique;
- a maintenu le crédit d'impôt fédéral à l'investissement pour la région de l'Atlantique et l'a amélioré pour le Cap-Breton;
- établira sous peu un organisme de promotion de la région de l'Atlantique, dont le siège sera situé dans la région et qui coordonnera des initiatives fédérales de développement dans la région.

La vulnérabilité de l'**Ouest canadien** face aux fortes fluctuations de prix des ressources naturelles a été illustrée en 1986 par l'évolution des marchés de l'énergie et des céréales. Si l'Accord de l'Ouest a instauré le climat favorable aux investissements qui a permis d'enregistrer une activité pétrolière et gazière sans précédent en 1985, ce redressement a pris fin avec l'effondrement des cours mondiaux du brut en 1986. Le gouvernement a entrepris sans tarder, en avril 1986, de modifier la taxe sur les recettes pétrolières et gazières, en majorant le crédit destiné aux petits producteurs et en fixant à zéro le taux de la taxe sur la production des usines de pétrole synthétique de Suncor et Syncrude. Lorsqu'il est devenu évident que les prix ne se redresseraient pas rapidement, le gouvernement a complètement éliminé la TRPG avant la date prévue.

Les producteurs céréaliers du Canada sont efficaces et très compétitifs à l'échelle internationale. Ils ont cependant été confrontés eux aussi à des événements indépendants de leur volonté. En 1984 et 1985, une aide a été offerte aux producteurs victimes de la sécheresse, dans le cadre des programmes d'assurance-récoltes et d'aide spéciale aux victimes de la sécheresse. La production de céréales s'est redressée en 1986 et a atteint des niveaux record – pour subir alors les effets d'une vive escalade de la guerre des subventions à l'exportation entre les États-Unis et l'Europe.

Le gouvernement a réagi en prenant des mesures sans précédent. Face à la chute rapide des prix internationaux des céréales, des paiements record ont été versés au titre de la *Loi sur la stabilisation des grains de*

l'Ouest. Pour réduire les coûts des agriculteurs, le gouvernement a en fait éliminé les taxes fédérales d'accise sur les carburants à usage agricole et bloqué les tarifs de transport ferroviaire des céréales. Si l'on inclut l'aide au transport et le programme spécial d'aide aux producteurs de céréales de $1 milliard, le soutien apporté par le gouvernement fédéral aux producteurs canadiens de céréales pour la récolte de 1986 atteindra environ $3.5 milliards au total.

Le gouvernement est bien résolu à maintenir la compétitivité des céréales canadiennes sur les marchés internationaux. Il continuera d'exercer des pressions devant les instances internationales afin que cesse l'actuelle guerre des subventions.

Prise en compte des besoins individuels et sociaux

Depuis le début de son mandat, le gouvernement s'est employé à améliorer le statut du Canada comme nation moderne, tolérante et sensible où les citoyens vivent dans la sécurité et la prospérité. Il s'efforce d'accroître les possibilités pour les Canadiens de participer pleinement à notre société, d'encourager l'initiative et l'autonomie, et d'orienter des ressources limitées en faveur de ceux qui en ont le plus besoin.

Les obstacles à la participation au marché du travail sont particulièrement injustes, car ils privent les individus de la meilleure forme possible de sécurité du revenu, un emploi. De nombreux groupes et particuliers sont confrontés à des obstacles qui les empêchent de participer sur un pied d'égalité. Aussi le gouvernement a-t-il déployé des efforts spéciaux afin d'offrir des possibilités aux Canadiens qui éprouvent des difficultés particulières à trouver un emploi.

Pour s'assurer des emplois satisfaisants, les Canadiens doivent être en mesure de s'adapter à un marché du travail en évolution rapide. Dans le cadre de la stratégie de Planification de l'emploi, le gouvernement a accordé une importance accrue à la formation en cours d'emploi, au perfectionnement professionnel et à l'élimination des obstacles à l'entrée sur le marché du travail.

Pour les Canadiens à la retraite, la clé de l'autonomie est une pension suffisante. Le gouvernement a apporté des améliorations considérables au système de pensions.

Les régimes de retraite offerts par les employeurs relevant de la compétence fédérale doivent maintenant répondre à des normes plus élevées. Un plus grand nombre de Canadiens, et notamment beaucoup de travailleurs à temps partiel, peuvent maintenant adhérer à ces régimes et se constituer une meilleure pension grâce à des règles de dévolution et de transférabilité améliorées. De nouvelles dispositions contribueront à s'assurer que le décès du participant à un régime ou la rupture de son mariage ne laisse pas son conjoint dans le besoin.

Le Régime de pensions du Canada a été placé sur des bases financières plus solides, avec un

âge variable de départ à la retraite et des prestations d'invalidité et de survivant améliorées.

L'aide fiscale offerte aux personnes qui épargnent en vue de leur retraite principalement au moyen d'un REER est mise en parallèle à l'aide dont jouissent les participants aux régimes de pensions d'employeur. En outre, celles qui ne pourront verser la cotisation maximale au cours d'une année pourront rattraper la différence au cours des sept années suivantes.

Le gouvernement a également modifié les règles applicables aux fonds enregistrés de revenu de retraite. Les changements feront des FERR un mécanisme de revenu de retraite plus utile.

On mesure une société à la manière dont elle traite les plus nécessiteux de ses membres. Le gouvernement a amélioré les programmes sociaux en conséquence. Par exemple:

- Les bénéficiaires de l'aide-sociale auront de meilleures perspectives d'emploi grâce à des **programmes fédéraux-provinciaux spéciaux de trois ans** qui ont débuté l'an dernier.

- Les familles à revenu modeste ayant des enfants à charge bénéficient des **augmentations du crédit d'impôt pour enfant**. En trois ans, le crédit augmentera de 36.5 pour cent, soit de $140 par enfant, pour passer à $524.

- Quatre millions de familles et de particuliers à faible revenu reçoivent maintenant

des **crédits d'impôt remboursables au titre de la taxe de vente**.

- Tous les veufs et veuves âgés de 60 à 64 ans qui sont dans le besoin ont désormais droit à l'**allocation au conjoint**.

- Les Canadiens invalides, ainsi que les **anciens combattants** et leurs conjoints survivants, reçoivent maintenant des **prestations améliorées**.

- Une nouvelle politique a été adoptée pour le règlement des revendications territoriales globales des populations autochtones, et l'on a modifié la **Loi sur les Indiens** afin d'**interdire la discrimination à l'endroit des femmes**.

- Une nouvelle **Loi sur les divorces a simplifié** – et rendu moins coûteuses – les procédures de divorce pour des milliers de Canadiens. Des initiatives sont prises pour assurer l'application des ordonnances de soutien, de garde et de visite des enfants.

- Une **nouvelle politique du logement**, et des programmes d'habitation complètement remaniés permettent d'orienter le soutien financier vers les Canadiens à revenu modique.

Les programmes sociaux doivent s'adapter à l'évolution des besoins des Canadiens et à la transformation des relations et des responsabilités familiales. Ainsi, par exemple, le gouvernement a amorcé des pourparlers avec les provinces en vue d'établir une **stratégie nationale en matière de garderies**. L'objectif est

d'assurer à nos enfants des services de garde de haute qualité et abordables.

Graphique 2

Croissance de la production réelle depuis septembre 1984

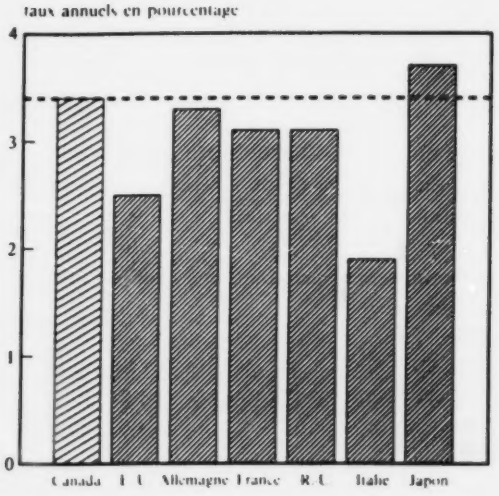

Remarque: Les données les plus récentes correspondent au troisième trimestre de 1986, sauf pour la France (deuxième trimestre).

Source: Principaux indicateurs économiques de l'OCDE.

Un bilan de progrès

Les mesures d'orientation prises par le gouvernement au cours des deux dernières années et demie ont eu une incidence positive sur l'économie.

Les **résultats** enregistrés témoignent éloquemment de la réalité du renouveau économique:

- **La croissance de la production au Canada** a été de 3.2 pour cent en moyenne par an, rythme **inégalé** par nos principaux partenaires commerciaux à l'exception du Japon.
- **675,000 emplois ont été créés**. Aucun autre grand pays industrialisé au monde n'égale notre bilan de création d'emplois.
- Le **taux de chômage** a diminué de deux points.

Graphique 3

Croissance de l'emploi depuis septembre 1984

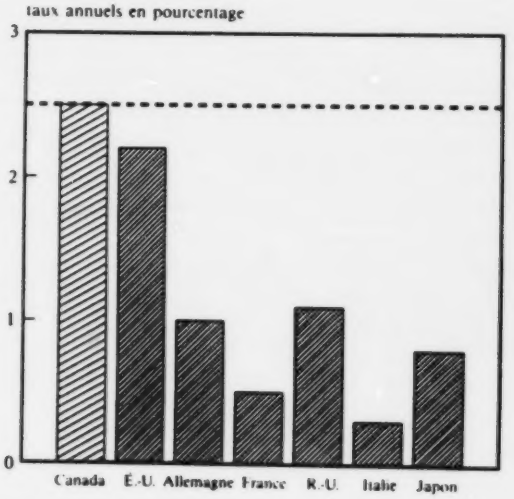

Remarque: Les données les plus récentes correspondent au trimestre de 1986, sauf pour le Royaume-Uni (deuxième trimestre). Pour la France, il s'agit d'un indice.

Source: Statistiques trimestrielles de la population active de l'OCDE.

- Les **taux d'intérêt** à court terme ont atteint leur plus bas niveau depuis près de 10 ans.
- Les **taux hypothécaires** sont tombés à leur plus bas niveau depuis neuf ans, ce qui réduit sensiblement les mensualités hypothécaires de milliers de Canadiens.
- La **construction domiciliaire** est à son plus haut en huit ans.
- **La consommation** est plus élevée qu'elle ne l'a été depuis longtemps et contribue considérablement à la croissance.

Graphique 4

Taux de chômage
1983-1987

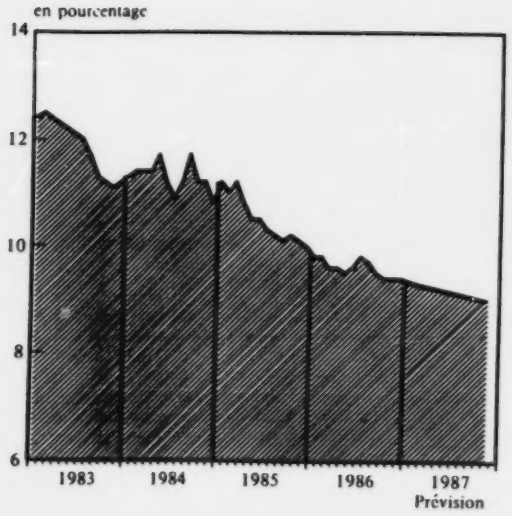

- **L'inflation est en baisse et stable** à 4 pour cent. Elle devrait diminuer encore d'ici la fin de l'année.

Il reste des progrès à accomplir. Le régime fiscal sera réformé. Le développement des industries d'exploitation de ressources exige une grande attention, tout comme le défi du développement régional. La promotion des sciences et de la technologie sera assurée. Un effort national sera déployé afin d'améliorer la garde des enfants. La déréglementation se poursuivra.

Le programme de Renouveau économique porte fruit. Il se traduit par une croissance plus vigoureuse, des emplois plus nombreux et de meilleures possibilités pour les Canadiens. Il renforce la confiance au pays, et en modifiant notre image à l'étranger, il contribue à attirer au Canada les investissements dont nous avons besoin. Garder le cap, voilà la clé de la prospérité future.

Pour assurer le renouveau économique

Un programme de renouveau économique: Principes et progrès

L'honorable Michael H. Wilson
Ministre des Finances
le 18 février 1987

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

Avant-propos

En novembre 1984, le gouvernement du Canada publiait *Un programme de renouveau économique*, document où il exposait la voie à suivre pour redonner vigueur à l'économie canadienne languissante. Le Programme fournissait un cadre complet et cohérent en vue de la reprise et de l'essor d'une économie qui créerait des emplois productifs pour les Canadiens.

Le Programme de renouveau économique s'attaquait aux grands défis économiques auxquels est confrontée une nation qui doit se tailler une place dans un monde chaque jour plus concurrentiel. Il soulignait la nécessité d'encourager l'initiative dans le secteur privé, le besoin de rendre l'État moins interventioniste et plus efficient, et l'impératif du rétablissement d'une saine gestion financière.

Bien des progrès ont été réalisés. Le Programme exposait une série de principes de gestion économique, principes que nous avons mis en pratique. C'était un programme d'action, et nous avons agi.

Notre principal objectif a été d'améliorer la compétitivité des entreprises canadiennes, tant au Canada qu'à l'étranger, de façon que le pays puisse croître et prospérer, et sa population progresser dans une société humanitaire et ouverte. Cet objectif sous-tend chacune des nombreuses initiatives que nous avons prises – la remise en ordre de nos finances, la réforme de la réglementation, la promotion de l'investissement et de l'initiative, toutes les mesures que nous avons adoptées. L'atteinte de cet objectif nous permettra d'élargir nos débouchés et de stimuler la croissance économique. La prospérité nous apportera les ressources voulues pour satisfaire aux besoins sociaux.

Il ne faut pas s'arrêter là. Le régime fiscal sera réformé. Une stratégie nationale de garde d'enfant sera mise en place. Le déficit sera encore réduit. Les déréglementations se poursuivront. Les sciences et la technologie seront favorisées. Le développement des industries d'exploitation des ressources naturelles exige une grande attention, tout comme le défi du développement régional.

Le gouvernement est résolu à oeuvrer dans tous ces domaines. Nous déployons nos efforts dans l'esprit – et dans les directions – établis au cours de la première moitié de notre mandat.

Notre bilan de réalisations est long, cohérent et solide. Ce document vise à détailler les progrès importants que nous avons réalisés grâce à l'instauration de nombreux éléments du Programme de renouveau économique. Au cours des deux années et demie qui se sont écoulées depuis la publication de ce Programme, le Canada a réalisé de grands progrès. Nous devons continuer en ce sens. Notre programme est permanent.

Michael Wilson

L'honorable Michael H. Wilson,
Ministre des finances.

Canada

Table des matières

1. **Survol** 1

2. **Le bilan financier et les perspectives** 5

3. **Le bilan des politiques** 9

Élimination des obstacles à la croissance 9
Vers un État plus efficient 9
Politique d'encadrement des entreprises 9
Politique de concurrence 9
Propriété intellectuelle 9
Réforme du secteur financier 10
Réglementation et marché 10
Privatisation 11
Promotion de la croissance dans le secteur privé 11
Recherche-développement 11
Investissements internationaux 12
Petites entreprises 12
Réforme fiscale 13
Les défis internationaux 14
Commerce extérieur 14
Relations économiques internationales 14
Aide publique au développement 14
Défense 15
Dimension régionale 15
Principes 15
Défis 15
Prise en compte des besoins individuels et sociaux 16
Participation au marché du travail 17
Réforme des pensions 17
Amélioration des avantages et des programmes sociaux 17

4. **Résultats économiques** 19

5. **Le bilan dans une perspective internationale** 23

Liste des tableaux

Bilan financier des trois ans 2
État sommaire des opérations, 1984-85 à 1987-88 6
Déficit budgétaire et primaire 7

Liste des graphiques

Le déficit dans les années 80 2
Le déficit en pourcentage de l'économie 5
Croissance nominale et réelle des dépenses de programmes 5
PIB réel/demande intérieure finale 19
Taux débiteur de la Banque du Canada 20
L'Indice des prix à la consommation 21
Taux de chômage 21
Comparaison du déficit du Canada et des États-Unis 23
Comparaison des variations du déficit, des recettes et des dépenses du Canada et des États-Unis 23
Comparaison de la croissance des dépenses réelles de programmes du Canada et des États-Unis 24
Croissance de la production réelle depuis septembre 1984 24
Croissance de l'emploi depuis septembre 1984 25
Coûts unitaires de la main-d'oeuvre dans le secteur manufacturier 25

Chapitre 1 – Survol

En septembre 1984, lorsque notre gouvernement est entré en fonction, la nécessité d'un renouveau économique s'imposait. Le chômage était trop élevé. La confiance était au plus bas dans le secteur privé. Le climat des investissements était instable.

Le gouvernement contribuait à ces problèmes. Quinze années de déficits budgétaires ininterrompus et croissants avaient porté la dette nationale à $200 milliards – près de la moitié du revenu annuel total du Canada. Si l'on n'y avait pas mis bon ordre, le fardeau de la dette aurait paralysé l'économie. L'État en était venu à intervenir dans tous les domaines de l'économie: la réglementation publique, les participations financières de l'État et un éventail ahurissant de subventions et de dépenses fiscales avaient faussé les signaux du marché qui permettent au secteur privé de prendre ses décisions. Bien trop de décisions d'investissement étaient motivées par les encouragements de l'État plutôt que par de sains principes économiques. La compétitivité de l'économie canadienne était sapée à la base.

Ce malaise ne faisait que s'amplifier. Plus l'État créait de distorsions, plus il était obligé d'en produire. Plus il accordait de subventions, plus il était obligé d'en verser. Plus il réglementait, plus il était contraint de réglementer. Plus il dépensait, plus il était amené à dépenser.

L'issue était inévitable. Au milieu de l'année 1984, l'économie affichait des résultats décevants. Elle enregistrait de nouveau une certaine croissance, mais celle-ci était incertaine car elle était surtout à la remorque d'une vigoureuse économie américaine, et les séquelles de la récession se faisaient encore sentir. Le taux de chômage était voisin de 12 pour cent. Les taux d'intérêt étaient beaucoup trop élevés, nuisant à la progression des investissements et de la consommation. Enfin, la hausse rapide de la dette publique faisait peser des incertitudes de plus en plus considérables sur les perspectives de l'économie canadienne. Il fallait renverser ces tendances dangereuses pour améliorer la tenue de l'économie et créer un climat propice à une expansion économique soutenue.

D'où devait partir la voie du renouveau économique, d'une croissance durable et de la création d'emplois productifs? En novembre 1984, le gouvernement exposait dans son Programme de renouveau économique sa philosophie de gestion de l'économie et son plan de renouveau de l'économie canadienne.

Il était assez évident qu'il fallait tout d'abord rétablir le sens des responsabilités en matière financière: le gouvernement a donc entrepris de remettre de l'ordre dans ses finances. Le sens des responsabilités en matière financière signifiait une réduction du déficit et un ralentissement de la croissance de la dette nationale. La restriction des dépenses et une bonne gestion devaient être les principaux outils de la résorption du déficit. Il fallait réduire la taille et le rôle de l'État.

Cependant, le renouveau économique signifiait bien plus encore. Il fallait réorienter le rôle de l'État afin qu'il établisse un cadre plus propice à la croissance et à la création d'emplois, fasse moins obstacle au changement et à l'innovation, et contribue à l'amélioration de la compétitivité du Canada.

Il fallait adopter des politiques qui favorisent l'esprit d'entreprise et de risque, stimulent l'innovation et instaurent un climat favorable à la création et à l'essor d'entreprises nouvelles.

Il fallait rendre l'économie canadienne plus dynamique, plus souple et plus concurrentielle sur les marchés internationaux.

Il fallait non pas réduire les dépenses pour le simple plaisir de le faire, mais concentrer nos efforts sur la manière de mieux s'acquitter des fonctions revenant à l'État et laisser le secteur privé accomplir ce qu'il fait le mieux – créer des emplois.

Pour que ces nouvelles politiques portent fruit, il fallait cependant, qu'elles soient équitables et conformes à l'esprit fondamental de compassion, de tolérance et de justice qui caractérisent la société canadienne.

Tels étaient les défis auxquels nous étions confrontés. Dans quelle mesure les avons-nous relevés? Voici les résultats obtenus.

Le gouvernement a accompli des progrès appréciables dans la réalisation de ses engagements financiers. Le déficit est en baisse (graphique 1), étant passé de

Canada

Graphique 1

Le déficit dans les années 80

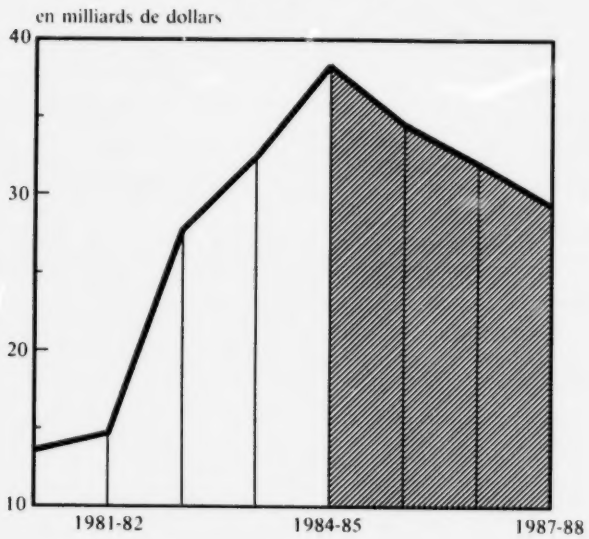

Exercices prenant fin le 31 mars.

$38.3 milliards en 1984-85 à $32.0 milliards en 1986-87, et il devrait descendre à $29.3 milliards en 1987-88. La diminution aura été de 23.5 pour cent en trois ans.

La majeure partie de ce déficit a été réduite grâce au contrôle des dépenses publiques. Sur l'ensemble des trois années se terminant en 1987-88, la hausse annuelle des dépenses de programmes – l'ensemble des dépenses budgétaires diminué du service de la dette publique – aura été de 2.8 pour cent en moyenne, contre près de 14 pour cent au cours des quatre années précédentes. En termes «réels» – après correction de l'inflation mesurée par l'Indice des prix à la consommation – les dépenses de programmes auront **baissé** de plus de 1 pour cent par an en moyenne sur l'ensemble des trois années se terminant en 1987-88.

La taille réelle de l'État est en baisse. De 1984-85 à 1987-88, la part des dépenses de programmes dans l'économie aura diminué de 2.2 points. Cette baisse relative des dépenses de programmes (voir le tableau 1) représente 69 pour cent de la réduction du déficit en proportion du produit intérieur brut (PIB).

Tableau 1

Bilan financier des trois ans
(en proportion du PIB)

	1984-85	1987-88	Variation	Contribution à la variation[1] (en pourcentage)
Recettes budgétaires	16.0	17.2	1.2	37
Dépenses budgétaires	24.6	22.6	–2.0	63
Déficit budgétaire	8.6	5.4	–3.2	100
Composantes de la dépense				
Dépenses de programmes	19.6	17.4	–2.2	69
Service de la dette publique	5.1	5.2	0.2	–6

Remarque: Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total.

[1] Un signe positif indique une contribution à la baisse du déficit en proportion du PIB.

Le gouvernement a également pris d'importantes initiatives structurelles afin de favoriser le renouveau de l'économie. Loin d'être sans rapport, ces initiatives s'inscrivent intégralement dans une stratégie visant à renforcer la capacité des entreprises canadiennes de soutenir la concurrence sur le marché global.

Le gouvernement a réalisé des progrès appréciables dans l'élimination des obstacles à la croissance de l'économie canadienne. Ainsi, il a:

- remplacé le Programme énergétique national par une politique énergétique axée sur le marché, déréglementé les prix de l'énergie et éliminé les impôts et taxes discriminatoires spécifiques à ce secteur;
- allégé la réglementation dans le secteur des transports;
- remplacé l'Agence d'examen de l'investissement étranger par Investissement Canada, qui a clairement pour mission d'attirer les investissements étrangers;
- exposé une politique d'encadrement global afin d'accroître la compétitivité des institutions financières et de renforcer la protection des consommateurs;
- progressé dans la voie de la privatisation: huit sociétés d'État qui ne répondaient plus aux objectifs de la politique publique ont déjà été vendues au secteur privé, et d'autres suivront;
- mis en place une nouvelle *Loi sur la concurrence* afin d'assurer une saine concurrence et d'accroître la compétitivité des entreprises canadiennes sur les marchés internationaux.

Le gouvernement a instauré un climat plus favorable à l'investissement en éliminant des préférences fiscales, en remplaçant des crédits d'impôt par des taux d'imposition statutaires moins élevés sur les sociétés et en simplifiant le régime fiscal de la petite entreprise. Il présentera des propositions en vue d'une réforme complète du régime fiscal canadien, pour le rendre plus simple et plus équitable. Le soutien de la recherche-développement, essentiel à une économie dynamique, a été amélioré grâce aux changements apportés aux encouragements fiscaux et aux systèmes d'octroi des subventions.

Les perspectives économiques du Canada dépendront de plus en plus de sa capacité concurrentielle sur les marchés internationaux. Le gouvernement a attaché une grande importance à l'accroissement de la productivité et à l'amélioration de la compétitivité internationale du Canada. Il a également pris plusieurs initiatives importantes afin d'améliorer notre accès aux marchés extérieurs. Des négociations avec les États-Unis en vue de la conclusion d'un accord commercial bilatéral ont été proposées par le Premier ministre en septembre 1985 et sont maintenant en bonne voie. Le gouvernement a été l'un des principaux artisans de la série de négociations commerciales bilatérales de l'Uruguay, qui ont démarré en septembre 1986.

Les résultats du renouveau économique sont manifestes. Au cours des deux dernières années et demie, la croissance réelle de la production a été plus rapide au Canada que dans tous les autres grands pays industrialisés sauf le Japon, et notre croissance a été presque entièrement le fait de sources intérieures. De 11.7 pour cent, où il s'établissait en septembre 1984, le taux de chômage était descendu à 9.7 pour cent en janvier 1987. Depuis septembre 1984, 675,000 emplois ont été créés. Aucun des grands pays industrialisés n'a égalé le rythme de création d'emplois affiché par le Canada.

Chapitre 2 – Le bilan financier et les perspectives

Le gouvernement a pris des mesures vigoureuses afin d'infléchir les dangereuses tendances financières qui prévalaient auparavant. Il a ramené le déficit budgétaire d'un niveau record de $38.3 milliards en 1984-85 à $34.4 milliards en 1985-86. Le déficit continuera de baisser, pour atteindre $32.0 milliards en 1986-87 et $29.3 milliards en 1987-88 (tableau 2). Ce sera la première fois en trois décennies que le déficit diminuera pendant trois années consécutives. En proportion de l'économie, le déficit baissera de 8.6 pour cent du PIB en 1984-85 à 5.4 pour cent en 1987-88 (graphique 2).

Cette réduction est surtout le fait du contrôle des dépenses publiques. L'ensemble des dépenses budgétaires ne devrait augmenter que de 3.9 pour cent par an en moyenne au cours des trois exercices se terminant en 1987-88. Cela signifie que, en termes réels, les dépenses budgétaires n'auront à peu près pas varié au cours de ces trois exercices. Comparativement, au cours des quatre années précédentes, les dépenses budgétaires réelles avaient augmenté de 27.8 pour cent, soit plus de 6 pour cent en moyenne par an.

Les résultats sont encore plus frappants au niveau des dépenses de programmes (dépenses budgétaires diminuées du service de la dette publique). Au cours des trois années se terminant en 1987-88, les dépenses de programmes auront progressé en moyenne de 2.8 pour cent par an seulement. En termes réels, elles diminuent en moyenne de plus de 1 pour cent par an sur l'ensemble des trois exercices se terminant en 1987-88. Au cours des quatre années précédentes, les dépenses de programmes réelles s'étaient accrues en moyenne de plus de 5 pour cent par an (graphique 3). Par rapport au PIB, les dépenses de programmes auront baissé de 2.2 points par rapport à 1984-85, ce qui représente 69 pour cent de la réduction du déficit en proportion de l'économie.

Les besoins financiers de l'État (qui expriment globalement la demande de l'État sur le marché du crédit) accusent eux aussi une forte baisse, étant tombés de $29.8 milliards en 1984-85 à $24.0 milliards en 1986-87; ils descendront à $21.3 milliards en 1987-88. En proportion du PIB, les besoins financiers fléchiront à

Graphique 2

Le déficit en pourcentage de l'économie

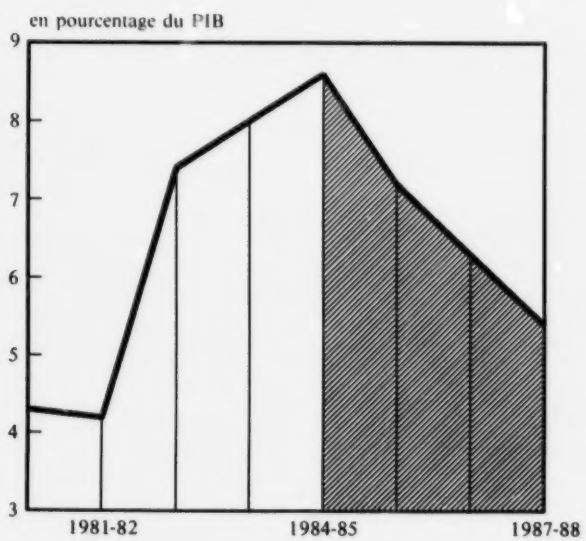

Les exercices prennent fin le 31 mars.

Graphique 3

Croissance nominale et réelle des dépenses de programmes

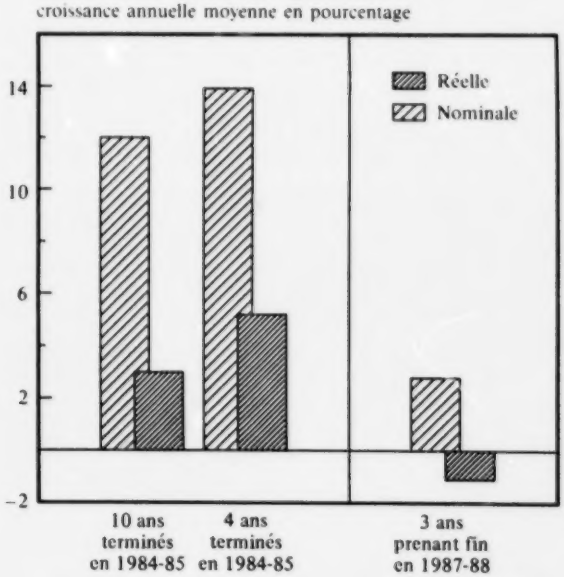

Canada

Tableau 2

État sommaire des opérations, 1984-85 à 1987-88

	1984-85 (données observées)	1985-86 (données observées)	1986-87 (estimations)	1987-88 (prévisions)
		(en milliards de dollars)		
Opérations budgétaires				
Recettes	70.9	76.8	84.7	93.2
Dépenses	−109.2	−111.2	−116.6	−122.6
Déficit	−38.3	−34.4	−32.0	−29.3
Recettes non budgétaires nettes	8.5	4.1	7.9	8.0
Besoins financiers[1]	−29.8	−30.3	−24.0	−21.3
Recettes budgétaires				
Variation en pourcentage	10.4	8.4	10.2	10.1
En pourcentage du PIB	16.0	16.1	16.7	17.2
Dépenses budgétaires				
Variation en pourcentage	13.0	1.8	4.9	5.1
En pourcentage du PIB	24.6	23.3	23.0	22.6
Dépenses de programmes				
Variation en pourcentage	10.5	−1.1	4.2	5.6
En pourcentage du PIB	19.6	18.0	17.7	17.4
Service de la dette publique				
Variation en pourcentage	24.2	13.3	7.2	3.4
En pourcentage du PIB	5.1	5.3	5.4	5.2
Déficit budgétaire				
En pourcentage du PIB	8.6	7.2	6.3	5.4
Besoins financiers[1]				
En pourcentage du PIB	6.7	6.4	4.7	3.9
Dette publique nette				
Variation en pourcentage	23.8	17.3	13.7	11.0
En pourcentage du PIB	44.9	49.0	52.4	54.4
Produit intérieur brut[2]				
Variation en pourcentage	9.3	7.5	6.3	7.0

Remarque: Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total.

[1] Opérations de change exclues.

[2] Pour l'année civile au cours de laquelle débute l'exercice indiqué.

3.9 pour cent en 1987-88, de 6.7 pour cent en 1984-85, pour s'établir à leur plus faible niveau en six ans.

La dette publique nette a doublé entre 1981-82 et 1984-85. Reflétant la réduction du déficit survenue depuis, la progression de la dette publique a sensiblement ralenti. Son rythme de croissance tombera à 11 pour cent en 1987-88, contre 23.5 pour cent en moyenne au cours des quatre années terminées en 1984-85. L'objectif de stabilisation du ratio de la dette au PIB est maintenant beaucoup plus à notre portée.

Le ralentissement de la croissance de la dette s'est accompagné de baisses des taux d'intérêt, de sorte que la croissance du service de la dette publique a accusé une forte diminution. Après avoir crû de plus de 24 pour cent en 1984-85 le service de la dette publique ne devrait progresser que de 3.4 pour cent en 1987-88. Il s'agit de sa plus faible hausse depuis 1960. Pour la première fois en 14 ans, le service de la dette publique augmentera moins vite que l'économie.

Il est possible d'illustrer la vigueur des efforts déployés par le gouvernement pour freiner la croissance de la dette et des frais d'intérêt en distinguant dans le déficit le service net de la dette publique et le déficit primaire. Le service net de la dette publique est le service brut de la dette publique diminué du rendement sur placements. Le déficit primaire – essentiellement, l'excédent des dépenses de programmes sur les recettes fiscales – mesure la capacité de l'État de faire face aux engagements de dépenses de programmes courants. Le déficit primaire accusera une forte diminution – pour passer de $20.1 milliards en 1984-85, soit 4.5 pour cent du PIB, à $5.3 milliards ou 1.0 pour cent du PIB en 1987-88 (tableau 3).

La contraction du déficit primaire est le fruit des politiques mises en oeuvre depuis novembre 1984. Le gouvernement a appliqué avec constance les principes de son plan financier:

- **Principe**: ramener le taux de croissance de la dette nationale à celui de l'économie.

  Progrès: le gouvernement a réduit sensiblement l'augmentation de la dette nationale, qui est tombée à 11 pour cent en 1987-88, par rapport à 23.5 pour cent par an au cours des quatre années ayant précédé son entrée en fonction.

- **Principe**: obtenir des réductions appréciables du déficit une année sur l'autre.

  Progrès: le déficit aura été réduit chaque année d'environ 8 pour cent en moyenne par an au cours des trois exercices se terminant en 1987-88.

Tableau 3

Déficit budgétaire et primaire

	1984-85 (données observées)	1985-86 (données observées)	1986-87 (estimations)	1987-88 (prévisions)
		(en milliards de dollars)		
Déficit budgétaire	38.3	34.4	32.0	29.3
En pourcentage du PIB	8.6	7.2	6.3	5.4
Service net de la dette publique	18.2	21.7	23.3	24.1
En pourcentage du PIB	4.1	4.6	4.6	4.4
Déficit primaire	20.1	12.7	8.7	5.3
En pourcentage du PIB	4.5	2.7	1.7	1.0

Remarque: Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total.

- **Principe**: assurer une réduction appréciable des besoins financiers une année sur l'autre.

  Progrès: les besoins financiers sont ramenés de $29.8 milliards en 1984-85 à $21.3 milliards en 1987-88, soit une baisse de 28.5 pour cent en trois ans à peine.

- **Principe**: veiller à ce que la majeure partie des progrès résultent de la compression des dépenses et d'une saine gestion.

  Progrès: les compressions des dépenses de programmes compteront pour 69 pour cent dans la réduction du déficit en proportion de l'économie.

Ces principes continueront d'inspirer notre action. Les progrès déjà accomplis ont joué un rôle important pour redonner vigueur à l'économie canadienne. La poursuite de nos principes financiers nous permettra de réaliser d'autres progrès dans l'atteinte du renouveau économique, tout en jetant une base plus large et soutenable pour l'adoption de nouvelles initiatives d'orientation.

Chapitre 3 – Le bilan des politiques

Une saine gestion des finances publiques n'est que l'un des éléments du défi que pose le renouveau économique. Pour jeter les bases d'une croissance et d'une création d'emplois soutenues dans un monde concurrentiel, le gouvernement s'était fixé trois autres objectifs:

- rendre l'État plus efficient dans ses activités et moins interventioniste dans le secteur privé;
- créer un climat plus favorable à l'entreprise;
- instaurer ces changements de manière équitable et ouverte.

Les progrès accomplis pour atteindre ces objectifs ont sensiblement contribué au renouveau économique du Canada.

Élimination des obstacles à la croissance

Le Programme de renouveau économique soulignait que l'État prenait une trop grande place et intervenait trop dans l'économie canadienne. Il exécutait directement des activités qu'il aurait mieux valu laisser au secteur privé. Pis encore, il décourageait l'initiative dans le secteur privé, et tout particulièrement dans les petites entreprises, avec un fouillis de règlements confus et souvent inopportuns.

Face à ce problème, le gouvernement a réorienté son rôle dans l'économie et il révise présentement le cadre réglementaire applicable au secteur privé.

Vers un État plus efficient

Le gouvernement a reconnu qu'il devait remettre de l'ordre dans ses propres affaires. L'une de ses premières mesures, à son entrée en fonction, a été l'établissement d'un Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes, qui avait pour mission de déterminer les moyens d'accroître l'efficacité et l'efficience de l'État. Le Groupe de travail devait notamment rechercher les possibilités de réduire le chevauchement et le double emploi, ainsi que rendre les programmes plus adaptés aux besoins du public.

Les conclusions des groupes d'étude relevant du Groupe de travail ont été publiés le 11 mars 1986 dans une série de rapports détaillés. Le gouvernement a adopté nombre des propositions visant à améliorer la gestion et a apporté d'importantes améliorations de la productivité dans toutes ses activités.

Les dépenses de fonctionnement ont été réduites, et leur croissance future est contrôlée grâce à l'élimination des rajustements automatiques au titre de l'inflation, à une récupération accrue des coûts, à une gestion de caisse améliorée et à la vente d'actifs. D'ici 1990-91, le nombre de postes dans la fonction publique aura été réduit de 15,000.

Politique d'encadrement des entreprises

Dans une économie saine et vigoureuse, c'est le secteur privé qui est la source de la croissance et des emplois. Il faut pour cela qu'il opère dans un cadre propice à la concurrence. Cependant, des marchés concurrentiels doivent aussi être justes – et être perçus comme l'étant. Le gouvernement a commencé à instaurer de nouvelles politiques d'encadrement des entreprises qui établiront clairement un meilleur contexte juridique pour les activités du secteur privé sur le marché moderne.

Politique de concurrence: Le gouvernement a obtenu un large consensus parmi les intérêts des secteurs public et privé sur le besoin urgent de disposer d'une nouvelle loi visant à protéger la concurrence, et sur la forme précise qu'elle devait revêtir. L'adoption de la nouvelle *Loi sur la concurrence*, en juin 1986, apporte une stabilité depuis longtemps souhaitée dans ce domaine important des politiques d'encadrement de l'entreprise.

Propriété intellectuelle: Une protection efficace des droits de propriété intellectuelle est indispensable à la promotion de la créativité personnelle et de l'innovation industrielle. Le gouvernement a présenté des mesures visant à modifier la *Loi sur les brevets*. Grâce aux changements proposés, les droits de propriété intellectuelle des sociétés pharmaceutiques seront renforcés, ce qui entraînera une forte hausse de la R&D dans le secteur pharmaceutique et des emplois de haute qualité au Canada.

Le gouvernement s'est également engagé à moderniser la législation du droit d'auteur, qui est maintenant périmée; il présentera prochainement des modifications appropriées de la *Loi sur le droit d'auteur*.

Réforme du secteur financier

Les institutions financières occupent au Canada une position de confiance bien particulière dans le maintien du bien-être financier de millions de Canadiens. Elles constituent aussi le principal mécanisme permettant de canaliser l'épargne de chaque Canadien en investissements productifs, dont dépend l'économie. Pourtant, la législation régissant certaines parties du secteur financier n'a pas été mise à jour depuis des décennies, et les pratiques financières ont connu des transformations rapides partout dans le monde.

Le gouvernement a publié un document d'étude sur les institutions financières en avril 1985, avant d'entreprendre une consultation approfondie de l'industrie et des gouvernements provinciaux. En décembre 1986, le gouvernement a déposé un document de politique qui exposait un encadrement complet pour la restructuration du secteur financier. Celui-ci forme la base des mesures législatives qui doivent être présentées en 1987 et qui:

- renforceront la sécurité des déposants et des détenteurs de polices d'assurance grâce à un système de réglementation plus rigoureux fondé sur la prudence et sur un appareil de supervision moderne et efficace;
- permettront aux institutions d'entreprendre une gamme plus large d'activités, ce qui accroîtra leur compétitivité au Canada et à l'étranger; et
- établiront une politique en matière de propriété qui limitera les liens entre les secteurs commercial et financier.

Réglementation et marché

En février 1986, le gouvernement a mis en oeuvre une stratégie visant à améliorer la gestion du processus réglementaire. Des mesures administratives ont également été établies afin d'éviter de nouveaux règlements superflus, notamment en établissant un processus d'examen complet des nouvelles propositions réglementaires et en publiant à l'avance les règlements proposés afin de stimuler le débat public.

Le gouvernement a entrepris sans tarder de libérer les forces du marché dans deux secteurs importants qui souffraient d'une réglementation excessive ou inopportune: les transports et l'énergie.

En novembre 1986, le ministre des Transports déposait des mesures législatives complètes visant à réformer le cadre réglementaire et à accroître la concurrence dans tous les grands modes de transport: aérien, ferroviaire, maritime et routier. Les règles applicables à l'offre et à la tarification des services aériens seront sensiblement réduites, et de nouvelles dispositions concurrentielles produiront une plus grande souplesse aux niveaux des taux et des services de transport ferroviaire des marchandises. Dans le secteur du camionnage, la nouvelle *Loi sur les transports par véhicules moteur* réduira sensiblement la réglementation économique et instaurera des règles uniformes dans tout le pays. Ces mesures mettront en place un cadre qui permettra aux Canadiens d'avoir meilleur accès à des services de transport efficaces, au meilleur prix possible, conformément aux normes de sécurité les plus élevées.

Le gouvernement a allégé la réglementation et mis fin aux taxes discriminatoires qui avaient été imposées dans le secteur de l'énergie aux termes du Programme énergétique national (PEN). En 1985, l'Accord de l'Ouest était signé avec l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique. Le prix réglementé du pétrole était aboli et faisait place à un régime de prix déterminés par le marché mondial. Le Programme d'encouragements pétroliers, à caractère discriminatoire, était éliminé pour la plupart des activités le 31 mars 1986. Un régime de protection des droits acquis était également mis en place jusqu'au 31 décembre 1987 pour certaines activités dans les régions pionnières.

En 1985, le gouvernement a éliminé la taxe sur le gaz naturel et les liquides du gaz, le prélèvement à l'exportation du pétrole, le prélèvement spécial de canadianisation et le prélèvement d'indemnisation pétrolière. Il a également mis de l'avant des mesures législatives visant à instaurer son accord avec les provinces productrices, lequel avait pour but de supprimer progressivement, d'ici 1989, la taxe sur les recettes pétrolières et gazières (TRPG). Lorsque le secteur des hydrocarbures a été durement touché par l'effondrement des prix mondiaux du pétrole en 1986, le gouvernement a réagi en éliminant la TRPG à compter du 1er octobre, soit deux ans avant la date prévue, abolissant ainsi la dernière taxe fédérale spéciale à laquelle était assujettis les producteurs de pétrole et de gaz.

Le gouvernement fédéral et les provinces productrices ont convenu en octobre 1985 de déréglementer graduellement le secteur du gaz naturel. Les prix à l'exportation et les mesures de contrôle du volume ont été assouplis, permettant aux producteurs canadiens de gaz de livrer une concurrence vigoureuse sur les marchés extérieurs. Le 1er novembre 1986, après des entretiens approfondis avec les provinces, les prix intérieurs du gaz naturel ont été déréglementés, ce qui permettait aux producteurs et aux utilisateurs de conclure des ventes directes. La nouvelle politique prévoit un régime plus souple d'établissement des prix à l'exportation, sous la surveillance d'un comité fédéral-provincial, tout en maintenant un critère d'excédent pour déterminer les quantités exportables.

L'Accord de l'Atlantique a été conclu en février 1985 avec Terre-Neuve. En août 1986 était signé l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les ressources pétrolières extracôtières, en remplacement de l'entente de 1982. Grâce à ces accords, les ressources extracôtières seront gérées par des offices fédéraux-provinciaux mixtes, et les deux provinces auront le droit d'établir des redevances et des taxes dans les régions extracôtières, comme si les ressources en question se trouvaient sur le continent. Des fonds de développement ont été prévus afin de faciliter la mise en place de l'infrastructure nécessaire.

Le gouvernement a également institué en octobre 1985, la politique énergétique applicable aux régions pionnières afin de stimuler la mise en valeur des ressources pétrolières dans le Nord Canadien et au large des côtes. Il éliminait par le fait même la participation de 25 pour cent de la Couronne, qui était l'un des aspect les plus litigieux du PEN. Cette politique prévoit aussi un nouveau régime de gestion foncière caractérisé par une intervention moindre de l'État et un nouveau système de redevances tenant compte des bénéfices. Pour encourager la poursuite des activités d'exploration jusqu'au stade de la mise en valeur, un crédit d'impôt à l'exploration de 25 pour cent a été instauré.

Privatisation

La privatisation des sociétés d'État se justifie principalement par le regain de vitalité et l'efficience qu'elle peut apporter tant à la société d'État visée qu'à l'économie. Elle permet à d'anciennes sociétés d'État d'avoir accès à de nouvelles sources de fonds propres. Elle peut aussi offrir aux citoyens Canadiens la possibilité de participer à la société en y achetant des actions.

Le gouvernement a commencé à vendre les sociétés d'État qui ne répondaient plus aux objectifs de la politique publique. Pour renforcer l'importance accordée à ce dossier, le Premier ministre a nommé une ministre responsable de la privatisation.

Huit sociétés d'État ont été privatisées jusqu'à présent; il s'agit aussi bien d'exploitations relativement petites comme Pêcheries Canada et les Mines Nanisivik que d'entreprises de taille moyenne, comme les Arsenaux Canadiens et la division de camionnage du Canadien national, et de sociétés relativement importantes comme de Havilland et Canadair. Le gouvernement a également vendu la majorité des actions qu'il détenait dans la Corporation de développement du Canada.

La privatisation peut stimuler les résultats obtenus par les sociétés dans des secteurs où la concurrence et l'accroissement de la productivité sont essentiels. Par exemple, de Havilland a maintenant des commandes en souffrance et a augmenté le nombre d'employés à ses usines de Toronto et de Winnipeg.

D'autres sociétés vont être privatisées. La vente de Téléglobe Canada, qui assure les services de télécommunications outre-mer, sera bientôt complétée. La société *Fishery Products International*, après une restructuration, est offerte au public sous forme d'un placement d'actions. La vente de la participation de l'État dans Air Canada, Pétro-Canada et d'autres sociétés d'État, possiblement par le biais d'une offre publique d'actions, est à l'étude.

Promotion de la croissance dans le secteur privé

Recherche-développement

À une époque de changement technologique rapide, la recherche-développement est indispensable à la prospérité et à la sécurité économique futures des Canadiens. L'innovation technologique dans l'industrie est essentielle si l'on entend relever le défi international de l'accroissement de la compétitivité et de la productivité. La recherche fondamentale, et l'avancement des connaissances dans nos universités, sont les clés du progrès économique et social. La recherche scientifique dans le secteur public est également importante pour atteindre des objectifs nationaux en matière de sciences et de technologie.

Le gouvernement est particulièrement préoccupé par la proportion relativement faible des dépenses en R&D du

secteur privé au Canada. C'est le secteur privé qui est le mieux en mesure d'orienter la recherche en fonction des possibilités du marché et de transformer cet effort, par l'entremise de l'innovation technologique, en emplois pour les Canadiens. Une priorité importante pour le gouvernement et un défi évident pour le secteur privé est d'encourager davantage la R&D du secteur privé et l'innovation industrielle.

Le gouvernement a lancé un certain nombre d'initiatives pour contribuer à relever ce défi. Il a amélioré un régime d'encouragements fiscaux que bien peu d'autres pays industrialisés peuvent égaler, en instaurant des crédits d'impôt à la R&D remboursables pour les petites entreprises canadiennes actives dans ce domaine, en élargissant la définition de la R&D et en assurant un meilleur accès au capital de risque provenant de régimes de placement et d'épargne-retraite. Le gouvernement a adopté une approche innovatrice du financement de la R&D dans nos universités, en accroissant l'aide fédérale aux conseils pourvoyeurs de subventions et en instaurant un programme de contributions équivalentes des secteurs public et privé. Cela améliorera la coopération, facilitera les échanges d'idées et renforcera les liens entre les chercheurs des universités et du secteur privé.

De concert avec le secteur privé, le gouvernement poursuit également d'importantes activités pour que le Canada demeure à la pointe de la science. Le plan spatial canadien, adopté en 1986, s'appuie sur les points forts et les réalisations qu'a démontré le Canada dans le domaine spatial. Le gouvernement a également signé un certain nombre d'accords de coopération scientifique et technologique avec les provinces.

Outre le soutien indirect apporté par le régime fiscal, le gouvernement fédéral consacrera aux sciences et à la technologie des dépenses directes de quelque $4 milliards en 1986-87. Des initiatives importantes ont été prises pour s'assurer que cet engagement fédéral massif soit affecté au mieux et que les dépenses soient consacrées aux activités de R&D les plus prioritaires et qu'elles soient bien coordonnées sur le plan interne afin d'éviter les chevauchements et le double emploi.

Le Premier ministre présidera un Comité consultatif national de la technologie industrielle. Cet organisme évaluera les politiques et les objectifs nationaux en matière de sciences et de technologie, ainsi que leur application à la croissance économique et à la compétitivité du Canada.

Investissements internationaux

Les encouragements à l'investissement ont pour but de stimuler la croissance économique et d'améliorer les activités productives, afin de rendre le Canada plus concurrentiel dans le monde. Le gouvernement n'a pas tardé à agir pour démontrer que les investissements étaient bien accueillis, qu'ils viennent de l'étranger ou du Canada même. La création d'Investissement Canada et l'abrogation de la *Loi sur l'examen de l'investissement étranger* en 1985 indiquaient clairement au monde que les frontières du Canada étaient de nouveau ouvertes aux investisseurs.

Les retombées de ce climat plus accueillant se sont manifestées après la première année complète d'activité d'Investissement Canada. Les investissements directs nets de l'étranger ont été en moyenne de près de $3 milliards à taux annuels en 1986, dépassant de près de 70 pour cent le niveau de 1984, tandis que les investissements de portefeuille à plus long terme au Canada ont été en moyenne de $21 milliards à taux annuels l'an dernier, soit plus du double du niveau de 1984. Ces entrées de capitaux ont contribué à l'intensification de l'activité économique par le truchement de la création d'emplois et de l'abaissement des taux d'intérêt. Fait tout aussi important, elles mettent en lumière le regain de confiance des milieux d'affaires internationaux dans la gestion économique du gouvernement.

Petites entreprises

Les petites entreprises sont un élément dynamique de l'économie canadienne. On estime qu'elles créent plus de 80 pour cent des nouveaux emplois.

Le budget de mai 1985 renfermait des initiatives visant à encourager les investissements dans les petites et moyennes entreprises. Le programme d'obligations pour la petite entreprise a été prolongé de deux ans. Une exemption de l'impôt sur les gains en capital a été mise en place, tandis que des mécanismes spéciaux ont été créés pour permettre aux caisses de retraite d'investir dans des sociétés canadiennes privées. Les petites sociétés de R&D ont eu droit à un remboursement direct de la totalité du crédit d'impôt à la R&D qu'elles avaient gagné sur les premiers $2 millions dépensés chaque année en R&D. De nouveaux crédits d'impôt ont été annoncés à l'intention des particuliers qui investissent dans des organismes de capital de risque commandités par des syndicats. De plus, les petites entreprises ont été dispensées de la surtaxe temporaire de 5 pour cent sur les sociétés.

Le budget de février 1986 a poursuivi dans la voie de ces progrès en allégeant le fardeau fiscal des petites entreprises. Le plafond des prêts garantis pouvant être offerts au terme de la *Loi sur les prêts à la petite entreprise* a plus que doublé, pour passer de $1 milliard à $2.5 milliards.

Réforme fiscale

La structure fiscale est un obstacle à la croissance économique au Canada. Elle est trop complexe. La répartition du fardeau fiscal est loin d'être équitable. Enfin, les distorsions créées par le régime fiscal nuisent à l'allocation efficiente des ressources. L'amélioration du régime fiscal est une priorité permanente du gouvernement.

Des améliorations ont déjà été apportées. La première phase d'une restructuration de l'impôt des sociétés a été mise en oeuvre sous forme d'un abaissement des taux d'imposition, combiné à l'élimination de la déduction de 3 pour cent relative aux stocks et du crédit d'impôt général à l'investissement. Des mesures ont été prises afin de répartir plus équitablement le fardeau fiscal. Des initiatives ont également été adoptées afin d'accroître l'efficacité des encouragements et de protéger les recettes publiques. Diverses autres mesures ont également été introduites afin de préserver l'intégrité du régime de fiscalité directe des particuliers et des sociétés:

- Le crédit d'impôt à la recherche scientifique de 1983, qui donnait lieu à d'importants abus, a été aboli.
- Les abris fiscaux fondés sur les investissements dans des yachts, des véhicules de loisir et des biens du même genre ont été éliminés, tandis que les pertes fiscales et les crédits d'impôt offerts aux investisseurs dans les sociétés en commandite ont été limités aux montants risqués.
- On a mis fin aux opérations dites «d'avoirs miniers restreints» dans le secteur du pétrole et du gaz, et on a instauré récemment des règles visant à prévenir les transferts de pertes et de crédits d'impôt entre sociétés.
- Un impôt minimum a été mis en place de façon que les Canadiens à revenu élevé ne puissent éluder leurs obligations fiscales.

Des mesures novatrices telles le crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente et le paiement anticipé du crédit d'impôt remboursable pour enfant ont été instaurées pour venir en aide aux Canadiens à revenu modeste. D'importants allégements fiscaux ont été consentis sous la forme, par exemple, d'une remise de la taxe sur les carburants pour les agriculteurs, d'un élargissement de la déduction pour invalidité, d'un régime permanent d'allégement fiscal à l'égard des avantages de logement et de voyages dans le Nord canadien, d'une simplification du régime fiscal de la petite entreprise et d'une exemption des gains en capital. Dans le cadre de la réforme des pensions, l'aide fiscale aux cotisations de retraite a été rendue plus équitable et plus souple, et un plus grand choix est désormais possible pour le retrait des fonds des REER, à la retraite.

Cependant, les problèmes posés par le régime fiscal ont une ampleur telle qu'ils nécessitent un ensemble de solutions radicales et complètes. Le 18 juillet 1986, le gouvernement a fait connaître son intention d'élaborer des propositions de réforme globale des impôts qui visent à rendre le régime fiscal plus juste et plus simple, tout en établissant un climat propice à l'investissement et en assurant une source stable de recettes.

Le régime de fiscalité directe se caractérise actuellement par des taux marginaux d'imposition relativement élevés et des assiettes étroites à cause d'un certain nombre de déductions et de crédits sélectifs. Plus le taux d'imposition de chaque dollar supplémentaire gagné est élevé, moins les particuliers et les entreprises sont incités à gagner davantage, à épargner plus et à investir au Canada. La hausse des taux de l'impôt sur le revenu des particuliers est devenue un élément qui décourage de plus en plus l'initiative individuelle et fait obstacle à la croissance économique.

La hausse des taux d'imposition est allée de pair avec une multiplication des concessions fiscales. Cette prolifération de préférences fiscales et d'encouragements particuliers a conduit à une situation dans laquelle un trop grand nombre de contribuables à revenu supérieur et de grandes sociétés rentables ne paient pas leur juste part d'impôt. Cette situation est fondamentalement injuste et risque de miner le respect du public pour l'intégrité du régime fiscal. En outre, à mesure que les avantages fiscaux particuliers se multipliaient, leur valeur pour l'économie diminuait. Le régime fiscal était devenu trop complexe, le fardeau de l'observation des impôts représentant un coût important tant pour le contribuable que pour l'économie dans son ensemble.

De graves distorsions sont apparues dans le système fédéral de taxe de vente. Une proportion relativement

faible de produits canadiens est affligée d'un fardeau fiscal beaucoup trop élevé. Le fardeau représenté par la taxe de vente varie considérablement, à l'heure actuelle, selon les catégories de produits, et il avantage les importations par rapport aux produits nationaux, ce qui coûte des emplois aux Canadiens.

Le gouvernement élabore présentement une proposition précise de réforme globale du régime fiscal, qui tient compte des consultations approfondies qu'il a menées. Cette proposition sera conforme aux principes de réforme fiscale énoncés le 23 octobre 1986. Le principal objectif est de réduire sensiblement les taux d'imposition ainsi que d'éliminer ou de réduire les préférences fiscales. Ainsi, les décisions d'investissement et les choix des entreprises se fonderont davantage sur des réalités économiques fondamentales et dépendront moins de considérations fiscales. Notre régime fiscal constituera une source de recettes plus fiable pour le financement des dépenses publiques. Le système de taxe de vente sera réformé afin d'éliminer les distorsions observées actuellement, ce qui améliorera la compétitivité du Canada.

Les défis internationaux

Commerce extérieur

Des progrès appréciables ont été réalisés pour renforcer la compétitivité internationale des entreprises canadiennes, mais la compétitivité doit s'accompagner d'un meilleur accès aux marchés extérieurs. Dans un monde où les pressions et les menaces protectionnistes se font de plus en plus fortes, cet accès ne peut être tenu pour acquis. Pour améliorer et assurer notre accès aux marchés étrangers, le gouvernement poursuit une politique commerciale à double volets.

En septembre 1985, le gouvernement a proposé des négociations devant mener à un accord commercial bilatéral avec les États-Unis, notre principal partenaire commercial. Ces négociations sont maintenant en cours. Le gouvernement reste bien décidé à conclure un accord commercial bilatéral qui soit de large application et offre des avantages clairs et tangibles au Canada.

Le Canada a été l'un des participants les plus actifs du lancement de l'«Uruguay Round», en septembre dernier, des négociations commerciales multilatérales dans le cadre du GATT – l'Accord général sur le tarif et le commerce. Ces négociations ont une ampleur sans précédent. Elles porteront sur plusieurs questions nouvelles qui ne sont actuellement pas régies par les règles du commerce international, offrant ainsi d'importantes possibilités aux Canadiens. Pour la première fois, elles porteront sur les problèmes du commerce agricole, et notamment sur l'escalade récente des guerres de subventions qui ont nui énormément aux producteurs de céréales du Canada.

Relations économiques internationales

Afin de protéger et de soutenir les intérêts du Canada ici et à l'étranger, le gouvernement joue de plus en plus un rôle important dans les affaires internationales. À titre de seul membre du Sommet économique des sept principaux pays industrialisés qui soit également membre du Commonwealth et de la Francophonie, le Canada est particulièrement bien placé pour jouer ce rôle. Les responsabilités de notre pays se préciseront davantage au cours des 18 prochains mois, alors que le Canada sera l'hôte des conférences au sommet de chacun de ces trois grands groupes internationaux.

En mai dernier, à Tokyo, les dirigeants des sept grandes économies ont créé un comité de travail spécial des ministres des finances auquel participe le Canada. Les efforts déployés par ce comité pour améliorer la coopération et la coordination des politiques économiques ont connu un départ prometteur.

Le Canada reste également attaché au renforcement du système multilatéral des échanges et des paiements, grâce à sa participation active aux institutions économiques internationales, notamment le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et le GATT.

S'appuyant sur la situation unique du Canada au sein du Commonwealth, le Premier ministre joue un rôle de premier plan à la mise en oeuvre de la réaction internationale à l'apartheid en Afrique du Sud et au soutien économique des États du front qui pourraient se ressentir des sanctions.

Aide publique au développement

Le gouvernement partage les préoccupations que les pays les moins développés continuent de susciter chez les Canadiens. Les programmes d'aide publique au développement (APD) ont enregistré une croissance réelle appréciable au cours des dernières années. En fait, le rythme de croissance de ces programmes montre bien

que l'APD est l'un des domaines les plus prioritaires pour le gouvernement. Le Canada vient au deuxième rang des sept pays du Sommet pour ce qui est de la proportion du PNB consacrée à l'APD. Nos efforts d'aide et de développement international ont également été renforcés par la décision de fournir toute l'aide financière sous forme de subventions, de déclarer un moratoire sur les dettes des pays de l'Afrique subsaharienne et de mettre en place l'accord CARIBCAN, par lequel le Canada reconnaît les relations spéciales qu'il entretient avec les pays des Caraïbes membres du Commonwealth.

Défense

L'importance nouvelle accordée à la défense afin d'atteindre nos objectifs en matière de souveraineté nationale et d'honorer nos engagements internationaux dans ce domaine a nécessité un important effort financier, même au cours d'une période de restrictions globales. Les dépenses dépasseront $10 milliards en 1987-88, soit une hausse de plus de 16 pour cent en trois ans. Les dépenses consacrées à la défense constitueront 10.8 pour cent de l'ensemble des dépenses de programmes en 1987-88, comparativement à 10.1 pour cent en 1984-85. Le rééquipement des forces armées se poursuit. Notre objectif demeure l'amélioration de l'efficacité opérationnelle des forces armées canadiennes.

Le gouvernement procède actuellement au premier réexamen de la politique de défense en 16 ans. Le Livre blanc qui sera publié plus tard au printemps exposera la direction et les priorités de la politique future dans ce domaine.

Dimension régionale

Principes

La prospérité du Canada dépend de l'exploitation des atouts de toutes les régions du pays. À la suite d'un dialogue permanent des ministres fédéral et provinciaux du développement économique, un document conjoint énonçant les principes du développement régional avait été publié en juin 1985. Ce document présentait pour la première fois une approche commune des autorités fédérales et provinciales sur l'amélioration de l'emploi et des revenus au moyen d'une activité économique soutenable, fondée sur des possibilités régionales réalistes.

Le renouveau économique a produit une économie plus vigoureuse et plus résistante, toutes les régions et tous les secteurs bénéficiant de l'abaissement des taux d'intérêt, du ralentissement de l'inflation et de l'amélioration de la compétitivité internationale. Cependant, le renouveau de l'économie nationale masque certains problèmes régionaux, principalement dans l'Ouest canadien et dans la région de l'Atlantique. L'Ouest dépend plus particulièrement du secteur primaire ainsi que des activités de fabrication et de services qui s'y rattachent. Le Canada exerce peu d'influence sur les prix des produits de base, lesquels subissent le jeu du marché. Pour le Canada, le défi consiste à aider à atténuer les effets de ces prix déprimés, à coutt terme, tout en aidant les producteurs à s'adapter aux réalités du marché.

Les problèmes de la région de l'Atlantique sont plus enracinés. Il faudra faire davantage pour réduire les disparités à plus long terme, aider le secteur privé à croître et, le cas échéant, apporter un soutien qui aidera les particuliers à s'adapter aux circonstances économiques changeantes.

Défis

Dans la **région de l'Atlantique**, les disparités sont illustrées par un faible revenu salarial par habitant et un taux de chômage élevé. Le gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour répondre aux préoccupations de cette région:

- Des accords avec Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse ont créé un encadrement favorable à la mise en valeur du pétrole et du gaz et ont fourni des fonds de mise en valeur.
- Des ententes de développement économique et régional ont été conclues avec les provinces de l'Atlantique.
- Le Programme Entreprise Atlantique offre jusqu'à $1 milliard en garanties de prêts, et des bonifications d'intérêt allant jusqu'à 6 points, pour un large éventail d'investissements effectués dans la région.
- Au cours de quatre ans commençant en 1986, $600 millions de plus en achats fédéraux sont canalisés vers la région de l'Atlantique.
- Le crédit d'impôt fédéral à l'investissement a été maintenu dans la région de l'Atlantique et a été amélioré pour le Cap-Breton.

- Un organisme de promotion de la région de l'Atlantique, dont le siège sera situé dans la région, sera créé sous peu afin de coordonner les initiatives de développement fédéral dans la région.

Le gouvernement entend s'assurer que la région de l'Atlantique participe pleinement aux retombées du renouveau économique. On a entrepris un examen des programmes de développement régional afin de déterminer les moyens de les rendre plus efficaces tout en tenant mieux compte de la situation et des besoins régionaux.

La vulnérabilité de **l'Ouest Canadien** face aux fortes fluctuations des prix des ressources naturelles a été illustrée de façon spectaculaire en 1986 dans les secteurs de l'énergie et des céréales. L'Accord de l'Ouest avait instauré un climat propice aux investissements pétroliers et gaziers, ce qui s'était traduit par une expansion sans précédent de l'activité dans ce secteur en 1985.

Lorsque les prix mondiaux du pétrole se sont effondrés en 1986, le gouvernement fédéral a entrepris d'atténuer les effets de cette chute. En avril 1986, il a augmenté le crédit de la TRPG aux petits producteurs et a fixé à zéro le taux de la TRPG sur la production des usines de pétrole synthétique de Suncor et Syncrude. La TRPG a été éliminée entièrement le 1er octobre 1986, soit avant la date prévue.

Le gouvernement reste attaché à une politique énergétique axée sur le marché. L'incertitude qui règne sur le marché international du pétrole a ranimé les débats sur la sécurité nationale des approvisionnements en énergie. Le 30 janvier 1987, les ministres fédéral et provinciaux de l'énergie se sont rencontrés pour la première fois depuis 1978 et ont créé un groupe de travail qui leur fera rapport sur tous les aspects de la sécurité énergétique d'ici le 1er juillet 1987.

Les producteurs de céréales du Canada sont efficaces d'après les normes mondiales, et compétitifs à l'échelle internationale. Au cours des dernières années, ils ont été confrontés à des événements échappant à leur contrôle. De graves sécheresses en 1984 et 1985 ont été suivies par l'escalade de la guerre des subventions à l'exportation entre les États-Unis et l'Europe, déclenchée par une accumulation des stocks mondiaux de céréales.

Le gouvernement a réagi en prenant des mesures d'aide sans précédent en faveur des producteurs céréaliers. En 1984 et 1985, les producteurs de l'Ouest victimes de la sécheresse ont bénéficié d'une aide au titre du programme d'assurance-récoltes et du programme spécial d'aide aux victimes de la sécheresse. En 1986, à la suite de la forte baisse des coûts mondiaux des céréales, des paiements record ont été effectués aux termes de la *Loi sur la stabilisation des grains de l'Ouest*. Pour réduire le coût des intrants agricoles, le gouvernement a bloqué les taux de transport ferroviaires des céréales et éliminé en fait les taxes fédérales d'accise sur les carburants à usage agricole. Le transport des céréales bénéficie d'une aide permanente. Si l'on inclut le programme spécial d'aide aux céréales canadiennes de $1 milliard annoncé en décembre, le soutien apporté par le gouvernement fédéral aux producteurs de céréales canadiennes pour la récolte de 1986 s'élèvera à environ $3.5 milliards au total.

Le ministre de l'Agriculture et le ministre responsable de la Commission canadienne du blé continueront de rencontrer régulièrement les organisations agricoles et les représentants des provinces afin d'étudier les moyens de veiller à ce que l'industrie canadienne reste concurrentielle sur les marchés mondiaux. Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé a rencontré ses homologues internationaux à plusieurs reprises afin de poursuivre les intérêts du Canada. Le gouvernement poursuivra son initiative consistant à maintenir l'agriculture au premier plan des délibérations internationales. Lors des prochaines réunions du GATT, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Sommet économique de l'été prochain à Venise, le gouvernement continuera d'intervenir en faveur d'une solution à la guerre des subventions sur les marchés internationaux des céréales. De concert avec les gouvernements des provinces de l'Ouest, le gouvernement étudiera avec les dirigeants des entreprises et des localités de la région les possibilités de diversification économique afin que la région soit moins sensible aux fluctuations de prix des ressources naturelles.

Prise en compte des besoins individuels et sociaux

Depuis le début de son mandat, le gouvernement s'est employé à améliorer le statut du Canada comme nation moderne, tolérante et sensible où les citoyens vivent dans la sécurité et la prospérité. Ses objectifs, en matière de politique sociale, ont été d'augmenter les possibilités pour les Canadiens de participer pleinement à notre société, d'encourager l'initiative et l'autonomie, et d'orienter des ressources limitées vers ceux qui en ont le plus besoin.

Participation au marché du travail

Les obstacles à la participation au marché du travail sont particulièrement injustes puisqu'ils privent l'individu de la meilleure forme possible de sécurité du revenu, un emploi. Aussi le gouvernement a-t-il déployé des efforts tout particuliers afin d'ouvrir des débouchés aux Canadiens qui ont des difficultés particulières à trouver un emploi.

Si l'on veut que les Canadiens aient des emplois sûrs, il faut que le marché du travail soit suffisamment souple pour s'adapter aux réalités nouvelles. Grâce à la stratégie de planification de l'emploi, le gouvernement a réorienté les programmes du marché du travail afin d'aider les citoyens à bénéficier des possibilités qu'offre le contexte économique en mutation. On a accordé une importance beaucoup plus grande à la formation en cours d'emploi, au perfectionnement professionnel et à l'élimination des obstacles à l'entrée sur le marché du travail.

Le gouvernement s'efforce également de faire de l'assurance-chômage un système plus efficace. À cet égard, il annoncera ses propositions en mai 1987.

Réforme des pensions

La clé de l'autonomie, pour les Canadiens à la retraite, est une pension suffisante. Le gouvernement a apporté des améliorations considérables au système de pensions au Canada.

Les normes auxquelles doivent se conformer les régimes de retraite offerts par les employeurs relevant de la compétence fédérale ont été améliorées sur plusieurs points fondamentaux. Aussi un plus grand nombre de Canadiens, et notamment de nombreux travailleurs à temps partiel, peuvent-ils maintenant adhérer à ces régimes et se constituer une meilleure pension pendant leur vie au travail, grâce à des règles de dévolution et de transférabilité améliorées. Toutes aussi importantes sont de nouvelles normes permettant aux conjoints des participants aux régimes de bénéficier en cas de décès de ces derniers ou de rupture du mariage. Tous les régimes d'employeur doivent maintenant offrir des prestations de survivant meilleures, qui seront maintenues même en cas de remariage du ou de la bénéficiaire. S'il y a rupture du mariage, les pensions doivent maintenant être divisées entre les ex-conjoints.

Le Régime de pensions du Canada a été placé sur des bases financières plus solides et certaines prestations ont été améliorées. On peut maintenant commencer à toucher une pension dès l'âge de 60 ans. Les bénéficiaires de prestations de survivant continueront maintenant de toucher ces prestations s'ils se remarient, et les règles prévoyant la répartition des droits de pension en cas de rupture du mariage ont été renforcées.

Des changements ont également été effectués pour assurer un régime fiscal comparable aux cotisations de retraite, peu importe le genre de dispositions prises pour le revenu de retraite. Les plafonds de cotisation des REER ont été accrus de manière à améliorer l'aide fiscale offerte à toutes les personnes qui n'ont pas accès à un régime de retraite d'employeur satisfaisant. Les personnes qui ne peuvent verser la cotisation à laquelle elles ont droit au cours d'une année donnée pourront verser des cotisations plus élevées à leur REER les années suivantes. Les retraités auront plus de liberté pour gérer leur revenu de retraite, grâce aux changements apportés aux fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR).

Amélioration des avantages et des programmes sociaux

Si le gouvernement encourage l'autonomie de la façon décrite précédemment, il est conscient qu'une société humanitaire se mesure à l'aide qu'elle apporte aux plus nécessiteux. Le gouvernement a amélioré les programmes sociaux en conséquence:

- Les bénéficiaires de l'aide sociale auront de meilleures perspectives d'emploi grâce à un programme fédéral-provincial spécial de trois ans lancé l'an dernier, et dont les frais de formation et les améliorations seront partagés.

- Une famille à revenu modeste ayant des enfants à charge bénéficie d'une amélioration notable du crédit d'impôt pour enfant et du versement anticipé de ce dernier. Le crédit augmentera de 36.5 pour cent ou $140 par enfant en trois ans, passant de $384 par enfant en 1985 à $489 en 1987 et à $524 en 1988.

- Dans le cadre d'un programme nouveau et innovateur, quatre millions de familles et de personnes à faible revenu reçoivent maintenant le crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente, à concurrence de $50 par adulte et de $25 par enfant.

- Tous les veufs et veuves âgés de 60 à 64 ans qui sont dans le besoin ont désormais droit à l'allocation au conjoint.

- Les Canadiens invalides ont bénéficié de l'élargissement de l'admissibilité à la déduction fiscale pour invalidité, de son relèvement et d'une hausse des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada.

- Les anciens combattants et leurs conjoints survivants reçoivent maintenant des prestations améliorées.

Le gouvernement a été actif dans d'autres domaines aussi. Une nouvelle politique visant à régir le règlement des revendications foncières globales de nos populations autochtones a été adoptée. On facilite leur autonomie et on favorise leur développement économique. Par exemple, un cadre législatif récent facilite l'instauration de l'autodétermination demandée par le peuple Sechelt de Colombie-Britannique. On a modifié la *Loi sur les Indiens* afin d'en éliminer les mesures discriminatoires à l'endroit des femmes et des autres Indiens qui étaient injustement privés de leur statut.

Le système judiciaire canadien et, par conséquent, la sécurité et le bien-être des Canadiens a été amélioré par de nombreuses mesures. On met présentement sur pied un registre central des enfants disparus. Des initiatives ont été prises pour assurer l'exécution des ordonnances de soutien, de garde et d'accès aux enfants, et le versement des pensions alimentaires. Une nouvelle loi sur le divorce a simplifié et rendu moins onéreuses les procédures de divorce pour des milliers de Canadiens. Des mesures sont prises pour combattre l'alcool au volant. D'autres mesures seront adoptées afin de réduire l'abus de drogues et d'améliorer davantage nos systèmes de santé et de soins.

Une nouvelle politique du logement et des programmes d'habitation complètement remaniés ont été mis en place, en coopération avec les provinces. De ce fait, l'aide financière est maintenant beaucoup mieux orientée en faveur des Canadiens à revenu modeste.

Les politiques et les programmes sociaux doivent continuer de s'adapter à l'évolution des besoins des Canadiens, à la transformation des relations et des responsabilités familiales ainsi qu'aux possibilités nouvelles. Ainsi, par exemple, le gouvernement a amorcé des pourparlers avec les provinces en vue d'établir une stratégie nationale en matière de garderies. L'objectif est d'assurer à nos enfants des services de garde de haute qualité, abordables, et accessibles.

Toutes ces mesures contribuent à améliorer la situation personnelle des Canadiens ainsi que la société canadienne.

Chapitre 4 – Résultats économiques

En septembre 1984, l'économie canadienne était depuis un an et demi en reprise après avoir traversé sa plus grave récession de l'après-guerre. Si la croissance de la production était relativement vigoureuse, l'économie canadienne, comme celle de l'Europe et du Japon, était à la remorque d'une économie américaine en plein essor. La forte progression des exportations et le redressement des investissements en stocks étaient les moteurs de l'économie canadienne, plutôt que la demande intérieure des consommateurs et des entreprises. Bref, la reprise était déséquilibrée et incertaine:

- La demande intérieure finale (soit la somme des dépenses des particuliers, des investissements des entreprises et des dépenses publiques) croissait beaucoup moins vite que la production.
- Les investissements des entreprises étaient faibles et les dépenses de consommation, décevantes.
- Les taux d'intérêt et le chômage refusaient de baisser, ce qui minait la confiance, freinait l'investissement et assombrissait les perspectives économiques.

Les organismes privés de prévisions économiques s'entendaient alors pour annoncer un ralentissement marqué de la croissance économique réelle en 1985. Certains allaient même jusqu'à prédire une récession.

Une réorientation fondamentale de la politique économique et financière était nécessaire au Canada. L'inaction aurait contribué encore davantage à saper la confiance, tant au pays qu'à l'étranger, dans la capacité du Canada de gérer ses affaires économiques. Il aurait pu en résulter une hausse des taux d'intérêt.

Les mesures prises par le gouvernement ont ranimé la confiance des Canadiens et des investisseurs étrangers dans l'avenir de notre pays. L'économie canadienne s'est bien comportée dans ce contexte, malgré les soubresauts des marchés de changes internationaux, la faible croissance de nos partenaires commerciaux et la forte chute des prix mondiaux du pétrole et des céréales.

Du troisième trimestre de 1984 au troisième trimestre de 1986, la production s'est accrue en moyenne de 3.4 pour cent à taux annuels au Canada, rythme qu'aucun de nos grands partenaires commerciaux, excepté le Japon, n'a égalé. La croissance de l'économie canadienne dépend moins maintenant des exportations, la demande intérieure finale augmentant au même rythme que la production totale (graphique 4). Il convient de noter tout particulièrement la vigoureuse progression de la consommation, du logement et des investissements non énergétiques. Les consommateurs et les entreprises ont repris confiance. Au lieu d'être à la remorque de la croissance américaine, le Canada se propulse désormais lui même sur la scène économique internationale.

Les progrès réalisés pour résorber l'inflation au début de la reprise ont été maintenus. Le Canada a sensiblement amélioré sa compétitivité par rapport au début de la décennie. Cela est dû à de plus forts accroissements de la productivité, à des règlements salariaux modérés et à des réalignements des taux de change.

Graphique 4

PIB réel/demande intérieure finale

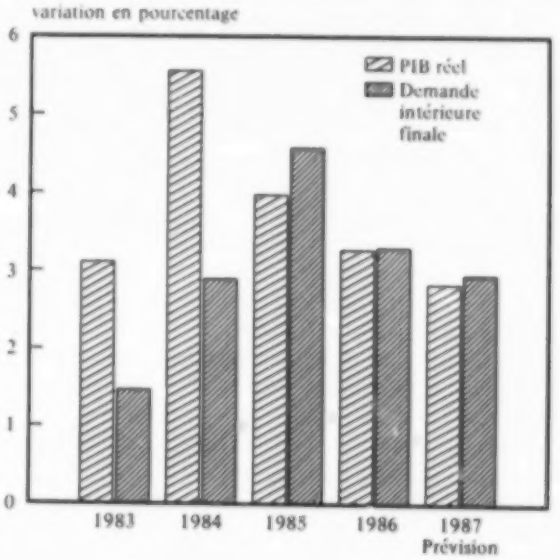

Remarque: Les données du quatrième trimestre de 1986 sont des estimations.

Graphique 5

Taux débiteur de la Banque du Canada 1981-1986

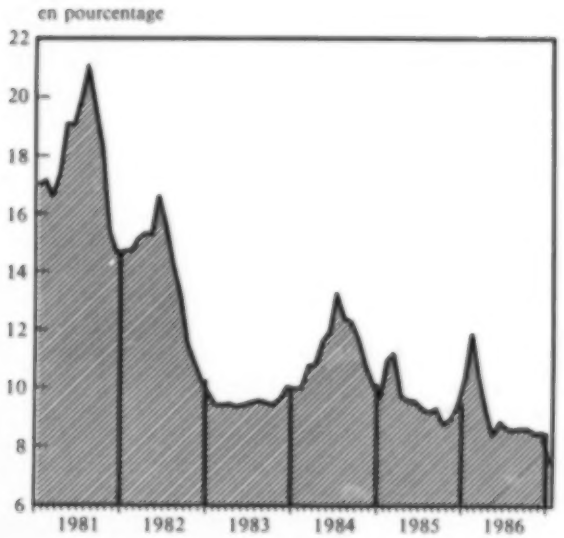

Les taux d'intérêt se sont orientés à la baisse et se situent actuellement à des niveaux sans équivalent depuis plus d'une décennie (graphique 5). Au 9 février 1987, le taux d'escompte de la Banque du Canada était tombé à son plus bas niveau depuis mars 1978. Les taux hypothécaires, après avoir baissé de plus de trois points depuis septembre 1984, étaient à leur plus bas niveau depuis huit ans et demi. Le taux débiteur de base des banques à charte se situait à 9.25 pour cent, son plus bas niveau depuis juillet 1978.

Pour l'avenir, on s'attend à une croissance réelle de la production de près de 3 pour cent en 1987 – cinquième année d'expansion depuis la récession de 1981-1982. L'emploi devrait progresser de près de 2 pour cent sur l'ensemble de l'année, le Canada enregistrant de nouveau un rythme de création d'emplois inégalé parmi les grands pays industrialisés. L'inflation restera modérée en 1987, s'établissant à moins de 4 pour cent en moyenne et tombant à un niveau légèrement supérieur à 3 pour cent vers la fin de l'année.

Le taux élevé de l'épargne des particuliers d'avant 1984, combiné à la détente des taux d'intérêt, à des marchés boursiers fermes et à un marché vigoureux de l'habitation, a amélioré la situation financière globale des ménages canadiens. En proportion du revenu des particuliers, la richesse financière nette a augmenté, tandis que l'endettement des consommateurs et leurs versements d'intérêt se situent sensiblement en-dessous des niveaux record de 1979 et 1980. La tendance à la baisse des taux d'intérêt et la progression constante de l'emploi et des revenus ont eu pour effet combiné de rendre le logement beaucoup plus abordable pour le Canadien moyen. Aussi la confiance des consommateurs est-elle remontée à des niveaux que l'on n'avait pas vu depuis des années.

Dans ce contexte, les dépenses réelles des particuliers en biens et services ont augmenté de plus de 11 pour cent au cours des deux dernières années et demie, tandis que les investissements résidentiels marquaient une croissance réelle supérieure à 36 pour cent. Les mises en chantier résidentielles sont passées d'un taux annuel de 141,000 en septembre 1984 à un peu moins de 200,000 pour 1986 dans son ensemble, leur plus haut niveau depuis 1979. C'était la première fois également que les mises en chantier affichaient une telle vigueur sans subventions publiques.

La chute brutale des prix de l'énergie et des céréales, conjuguée à un affaiblissement général des prix des autres ressources naturelles, a nui à l'économie canadienne en 1986.

Les investissements en ont souffert, l'ensemble des investissements non résidentiels réels diminuant d'un peu plus de 1 pour cent en 1986 et les investissements énergétiques chutant de plus de 20 pour cent. Par ailleurs, une rentabilité accrue, jointe à l'abaissement du coût des capitaux – par suite non seulement de la baisse des taux d'intérêt, mais aussi de l'expansion des marchés boursiers – a permis aux entreprises des secteurs autres que celui des ressources naturelles de restructurer leur bilan. Cela leur a permis d'accroître leur capacité d'assurer le service de leur dette et de réduire leur vulnérabilité face aux événements économiques imprévus. Après être tombés en 1984 à leur plus bas niveau en 11 ans, les investissements réels dans le secteur de la fabrication ont augmenté de 17 pour cent en 1985 et, d'après la dernière Enquête sur les intentions d'investissement dans les secteurs privé et public, ils devraient avoir enregistré une nouvelle hausse de 22 pour cent en 1986. Les investissements réels en machines et équipement se sont redressés, progressant de 13 pour cent au cours des deux dernières années et demie. Dans l'ensemble, malgré la faiblesse du secteur des ressources, le climat s'est nettement amélioré dans les milieux d'affaires.

Le fléchissement des prix mondiaux du pétrole et des céréales a contribué à une nette détérioration du solde du compte courant du Canada. De moins de $600 millions en 1985, le déficit du compte courant est passé à $9 milliards en 1986. Le solde du compte courant devrait se redresser en 1987, les échanges commerciaux bénéficiant du renforcement de la compétitivité de l'économie canadienne par rapport à nos partenaires commerciaux d'outre-mer. Un certain raffermissement des prix de l'énergie et des autres produits de base devrait également contribuer au redressement.

La baisse des prix de l'énergie et des céréales a également entraîné une divergence des profils régionaux de croissance de l'économie et de l'emploi en 1986, mettant dans une certaine mesure un terme à la forte tendance à la répartition plus égale de l'activité économique qui s'était manifestée en 1985. Si le Canada a enregistré une vigoureuse croissance économique globalement, les provinces de l'Ouest et de l'Atlantique ont subi d'importantes pertes de revenus. Une demande vigoureuse et des prix favorables pour d'autres produits du secteur primaire, en particulier le poisson et les produits forestiers, ont été des éléments positifs. Le raffermissement récent du prix du pétrole est un autre facteur favorable pour les provinces productrices d'énergie.

Après quelque 10 années d'inflation croissante et instable, l'IPC, dont le taux d'augmentation avait atteint un sommet dans les deux chiffres au début des années 80, est tombé à moins de 6 pour cent en 1983. Depuis, la baisse s'est poursuivie, le taux moyen d'inflation se situant aux environs de 4 pour cent (graphique 6). Cette stabilité de l'inflation au Canada s'explique par un ralentissement appréciable des hausses salariales et un accroissement de la productivité. Les heures de travail perdues par suite de conflits industriels ont baissé à des niveaux peu élevés. Depuis septembre 1984, la production par personne employée a augmenté de près de 1 pour cent par an, tandis que les hausses salariales restaient modestes.

Les résultats enregistrés récemment par le Canada sur le plan de la productivité et de l'évolution des salaires et des coûts offrent un fort contraste avec la décennie ayant précédé la récession de 1981-1982, qui avait vu la structure des coûts intérieurs se détériorer par rapport à celle de nos principaux partenaires commerciaux. Depuis la récession, la performance canadienne globale sur le plan de la productivité, après avoir été la pire de celle des grands pays industrialisés, s'est améliorée de façon spectaculaire, tandis que la hausse des coûts intérieurs était parmi les plus faibles. Cette évolution

Graphique 6

L'indice des prix à la consommation 1981-1987

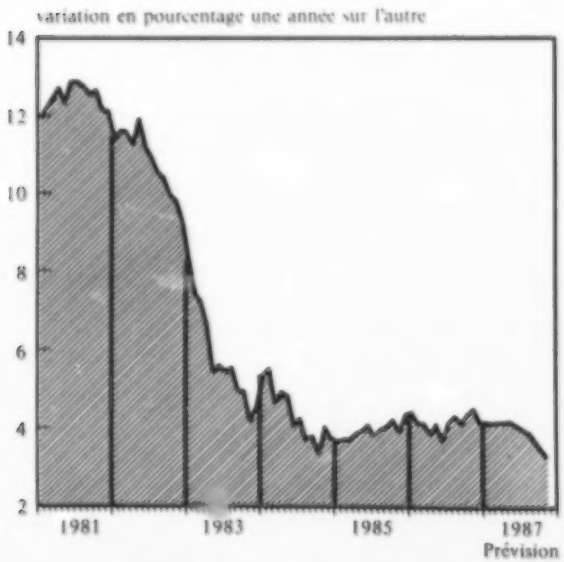

Graphique 7

Taux de chômage 1983-1987

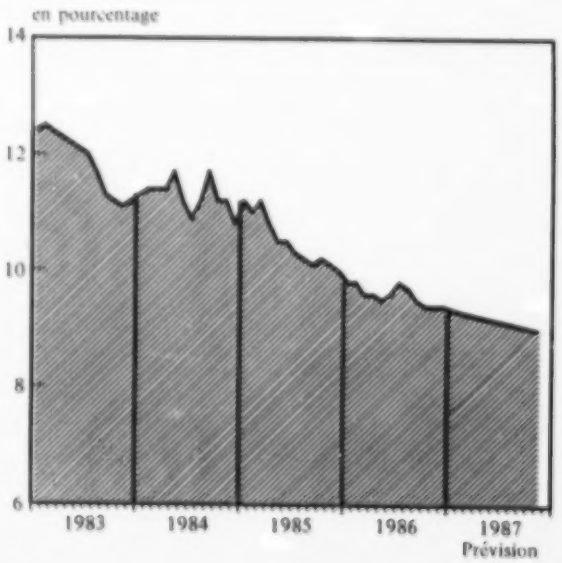

favorable des coûts, combinée au rajustement des taux de change, a permis au Canada d'améliorer sa compétitivité par rapport tant aux États-Unis qu'à nos principaux partenaires commerciaux d'outre-mer.

La forte progression de l'emploi a été une caractéristique de l'économie canadienne depuis deux ans et demie. Plus des trois quarts des nouveaux emplois créés étaient des emplois à temps plein. On s'attend à ce que, à la fin de 1987, la forte hausse prévue de l'emploi et de la population active permette au taux de chômage de tomber à 9.0 pour cent (graphique 7).

Chapitre 5 – Le bilan dans une perspective internationale

Le bilan financier et économique du Canada est particulièrement remarquable quand on le situe dans un contexte international.

Lorsqu'on évoque les résultats financiers du Canada au niveau international, les États-Unis servent le plus souvent d'élément de comparaison. Ces comparaisons reposent généralement sur les conventions des comptes publics, mais ces dernières diffèrent sensiblement entre les deux pays, de sorte que le déficit n'est pas strictement comparable. La définition du «déficit» aux États-Unis se rapproche beaucoup plus de la notion de besoins financiers au Canada que du déficit budgétaire. L'exercice se termine également à une date différente dans les deux pays (le 31 mars au Canada et le 30 septembre aux États-Unis). Ces différences faussent les comparaisons. Pour que ces dernières soient plus significatives, il faut utiliser des conventions comptables plus comparables. Le Système de comptabilité nationale offre le cadre voulu pour cette comparaison. Les trois graphiques qui suivent, permettant de comparer la situation financière du Canada et des États-Unis, sont établis dans le cadre des comptes nationaux et de l'exercice appliqué au Canada.

Le graphique 8 présente le déficit enregistré dans les deux pays par rapport au PIB, de 1984-85 à 1986-87. On constate que le déficit, en proportion de l'économie, a été sensiblement réduit au Canada alors qu'il a augmenté aux États-Unis. En proportion du PIB, le déficit canadien est en baisse de 2.3 points, tandis qu'il est en hausse de 0.4 point aux États-Unis. Il convient de noter que les déficits du Canada et des États-Unis, par rapport au PIB, sont à peu près identiques en 1986-87.

Le graphique 9 permet de comparer la variation du déficit, des recettes et des dépenses dans les deux pays par rapport au PIB, de 1984-85 à 1986-87. Les compressions de dépenses ont été beaucoup plus marquées au

Graphique 8

Comparaison du déficit du Canada et des États-Unis selon les comptes nationaux

en pourcentage du PIB

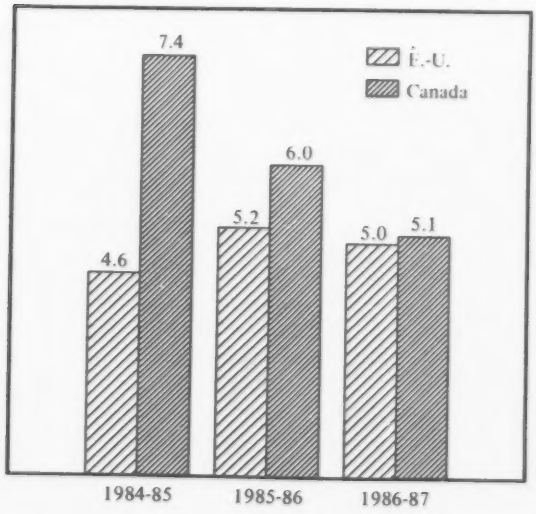

Graphique 9

Comparaison des variations du déficit, des recettes et des dépenses du Canada et des États-Unis, deux exercices terminés en 1986-87 selon les comptes nationaux

en pourcentage du PIB

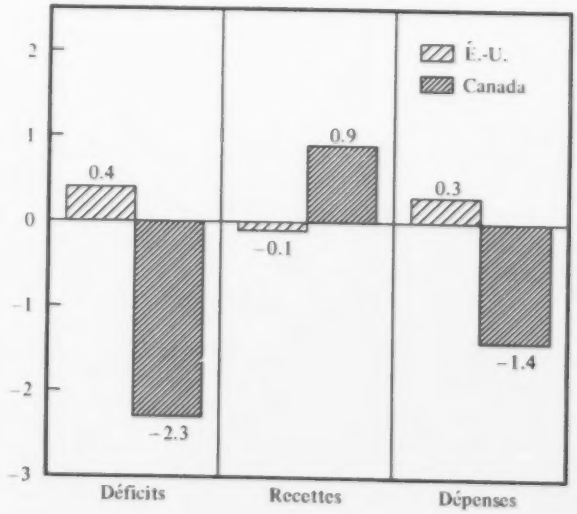

Graphique 10

Comparaison de la croissance des dépenses réelles de programmes du Canada et des États-Unis* selon les comptes nationaux

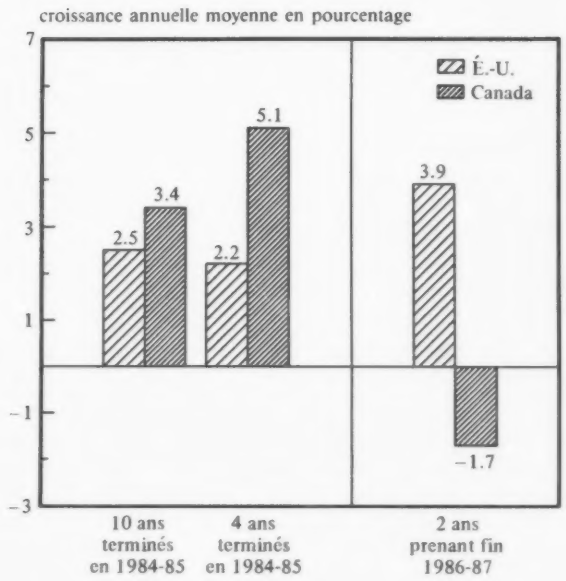

* Dépense rajustée en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Canada. Par rapport au PIB, les dépenses ont diminué de 1.4 point au Canada tandis qu'elles augmentaient de 0.3 point aux États-Unis.

Le graphique 10 illustre la croissance relative des dépenses réelles de programmes. Là encore, le Canada se distingue. Pour les deux exercices se terminant en 1986-87, les dépenses réelles de programmes ont diminué de 1.7 pour cent par année en moyenne au Canada, comparativement à une hausse de 3.9 pour cent par an aux États-Unis. Cette évolution contraste fortement avec la tendance des périodes précédentes de quatre et de 10 années, pendant lesquelles les dépenses réelles de programmes avaient augmenté beaucoup plus vite au Canada qu'aux États-Unis.

Les résultats globaux de l'économie canadienne, exprimés en fonction de la croissance du PIB réel, l'indice le plus général de l'activité économique, ont été remarquables au cours des deux dernières années et demie si on les compare à ceux des autres grands pays industrialisés. Exception faite du Japon, le Canada est le seul pays dont l'économie a augmenté le plus vite parmi les grands pays industrialisés (graphique 11). Le bilan du Canada en matière de création d'emplois est inégalé dans le même groupe de grands pays industrialisés (graphique 12).

Les résultats économiques positifs du Canada reposent sur une amélioration appréciable de notre compétitivité. Pendant les 10 années antérieures à 1983, l'évolution combinée des coûts salariaux et de la productivité au Canada, mesurés en dollars américains, était inférieure à celle de nos principaux partenaires commerciaux. Depuis 1983, la hausse modérée des salaires et la forte progression de la productivité, combinées aux variations des taux de change, ont renforcé la compétitivité du Canada (graphique 13). Au cours de cette période, les coûts unitaires de main-d'oeuvre au Canada, exprimés en dollars américains, ont baissé de 2.5 pour cent par année, alors qu'ils diminuaient de 0.9 pour cent par année aux États-Unis et qu'ils augmentaient de 8.2 pour cent annuellement au Japon et de 1.0 pour cent en Europe. Il s'agit de chiffres importants. Ils indiquent que l'économie du Canada est maintenant mieux équipée pour soutenir la concurrence internationale.

Graphique 11

Croissance de la production réelle depuis septembre 1984

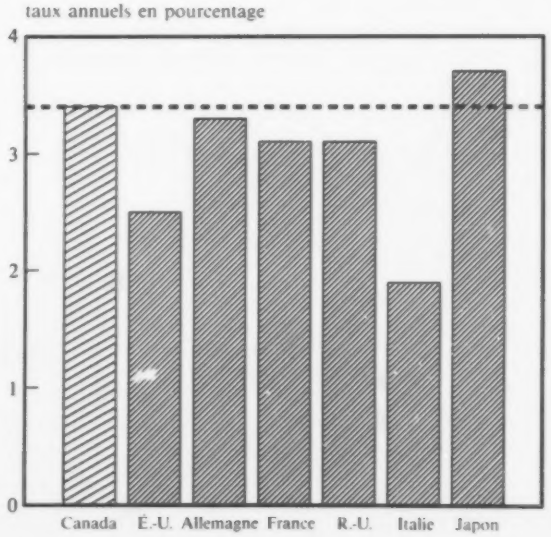

Remarque: Les données les plus récentes correspondent au troisième trimestre de 1986, sauf pour la France (deuxième trimestre).

Source: Principaux indicateurs économiques de l'OCDE.

Le vaste programme de renouveau du gouvernement et les progrès appréciables qu'il a enregistrés dans l'établissement de la crédibilité financière et l'élimination des obstacles à la croissance ne sont pas passés inaperçus dans les milieux d'investissements internationaux. Il en a été de même des bons résultats économiques que nous avons enregistrés en conséquence. L'*International Business Research Centre* du Conference Board du Canada, dans sa récente mise à jour des attitudes des investisseurs étrangers à l'égard du Canada comme pays d'investissement, a constaté une importante amélioration depuis 1983, les principaux facteurs de redressement étant une diminution reconnue de la réglementation publique, une amélioration de la situation des coûts salariaux et une réduction des mécanismes de contrôle des investissements étrangers. En 1986, le *European Management Forum*, organisme indépendant sans but lucratif dont le siège est à Genève, a classé le Canada au sixième rang parmi 22 pays de l'OCDE sur le plan de la compétitivité globale. En 1984, nous occupions la onzième place.

Reflétant le changement d'attitude des milieux d'affaires internationaux, les investissements connaissent une forte hausse au Canada. Les investissements directs nets de l'étranger ont été en moyenne de $3 milliards à taux annuels en 1986, en hausse de près de 70 pour cent par rapport à 1984. Par ailleurs, les investisseurs internationaux ont acheté des volumes record d'actions et d'obligations canadiennes.

Il y a deux ans et demi, l'économie canadienne souffrait d'une réglementation et d'une intervention excessives de l'État, ainsi que d'une détérioration de la confiance. La capacité du Canada de soutenir la concurrence à l'étranger et de maintenir la prospérité à l'intérieur de ses frontières s'en trouvait menacée.

Graphique 12

Croissance de l'emploi depuis septembre 1984

taux annuels en pourcentage

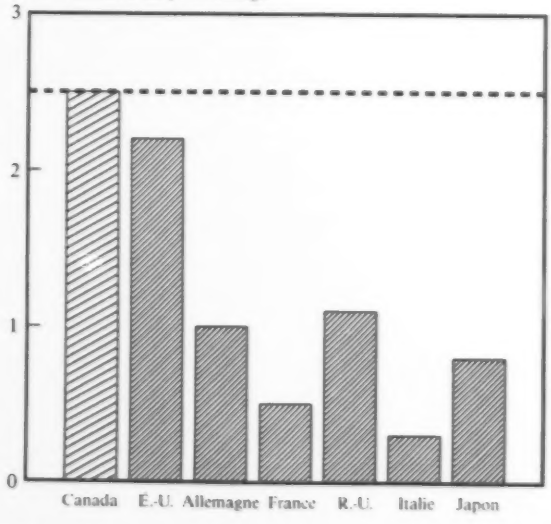

Remarque: Les données les plus récentes correspondent au trimestre de 1986, sauf pour le Royaume-Uni (deuxième trimestre). Pour la France, il s'agit d'un indice.

Source: Statistiques trimestrielles de la population active de l'OCDE

Graphique 13

Coûts unitaires de la main-d'oeuvre dans le secteur manufacturier en dollars américains, 1983 à 1986

taux de variation annuel moyen

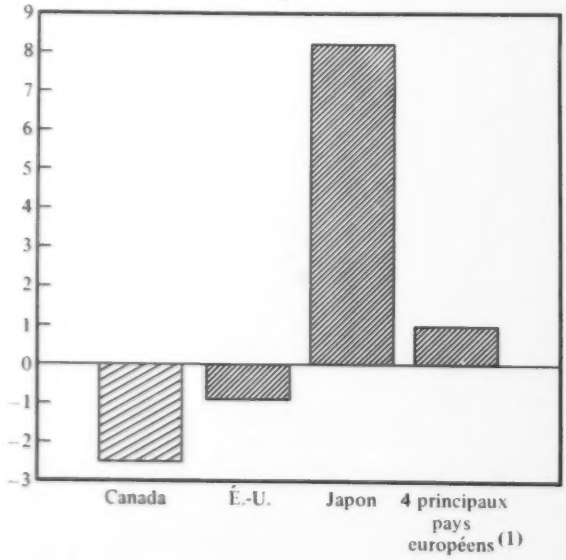

(1) R.-U., Allemagne, France et Italie (pondérés par la proportion des exportations du Canada vers ces pays).

Source: *Bureau of Labour Statistics* pour les données de 1982 à 1985, Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 1986, pour les estimations de 1986.

Canada

En novembre 1984, le gouvernement présentait son Programme de renouveau économique. Depuis, il a suivi ce programme avec constance et accompli d'importants progrès. Le sens des responsabilités en matière financière a été rétabli, et le déficit est très nettement orienté à la baisse. Le gouvernement a entrepris avec détermination d'éliminer les obstacles à la croissance et d'encourager le secteur privé à relever le défi de la création de richesse et d'emploi. La confiance dans l'économie canadienne a été restorée. Le bilan du Canada en matière de croissance et de création d'emplois est la preuve la plus éloquente du succès du Programme de renouveau économique. D'autres progrès restent à faire, mais la voie est tracée et notre volonté, démontrée.